

Université d'Ottawa

Les éditeurs de livres en administration publique (1985-2015) : perspectives des
directeurs de collection et des professionnels de l'édition sur la publication et
l'avancement de la connaissance en administration publique au Canada

Présentée par
Eric Nelson

Pour l'obtention du grade de docteur en philosophie

École d'études politiques

Le 18 décembre 2019

© Eric Nelson, Ottawa, Canada, 2019

Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé..... | vi |
| Liste des acronymes | ix |
| Liste des tableaux et graphiques | x |
| Préface..... | xi |
| 1. Problématique | 1 |
| 1.1 – L'étude de l'administration publique aux États-Unis et au Canada | 2 |
| 1.2 – Émergence de la dualité dans la critique de la science normale de l'État .. | 6 |
| 1.3 – L'Institut d'administration publique du Canada et la forme du livre | 10 |
| 1.4 – Les différences entre le livre et l'article en administration publique | 14 |
| 1.5 – Problématique générale et question de recherche | 19 |
| 2. Cadre théorique | 21 |
| 2.1 – L'éditeur comme intervenant dans la connaissance selon Pierre Bourdieu | 23 |
| 2.2 – L'économie du livre et la structuration de l'édition savante | 28 |
| 2.3 – Spécialisation, accessibilité et financement des publications | 32 |
| 2.4 – Les utilisations du livre en administration publique | 41 |
| 2.5 – Synthèse du cadre théorique | 48 |
| 3. Approche méthodologique..... | 54 |
| 3.1 – Constitution de l'échantillon de livres | 56 |
| 3.2 – Contrôle de l'échantillon de livres | 60 |
| 3.3 – Sélection des participants, protocole d'entrevue et description des composantes méthodologiques | 66 |
| 4. Présentation des données d'entrevue | 73 |
| 4.1 – L'économie du livre en administration publique | 75 |
| 4.1.1 – Les types d'éditeurs en administration publique | 76 |
| 4.1.2 – L'intervention dans le texte et la spécialisation du contenu | 85 |
| 4.1.3 – Effets sur le processus de publication du déclin des capacités de l'édition | 98 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4.2 – La politique éditoriale et l’intégrité disciplinaire en administration publique..... | 104 |
| 4.2.1 – La discipline comme principe de spécialisation | 106 |
| 4.2.2 – Les problèmes de définition de la discipline | 122 |
| 4.2.3 – La temporalité du livre en administration publique..... | 141 |
| 4.3 – La contestation des fins de l’administration publique | 159 |
| 4.3.1 – Le lectorat des praticiens et le lectorat des savants en administration publique..... | 160 |
| 4.3.2 – L’orthodoxie de l’État..... | 171 |
| 4.3.3 – Les « meilleurs livres » en administration publique..... | 182 |
| 4.3.4 – L’administration publique au Canada : entre critiques des fins et descriptions des moyens. | 190 |
| 4.4 – Synthèse des données d’entrevue..... | 202 |
| 5. Présentation des données sur les lieux de publication | 209 |
| Conclusion | 222 |
| Concentration chez les presses universitaires des accès au livre..... | 224 |
| Transformation de l’accès au livre..... | 228 |
| Rupture épistémique?..... | 233 |
| L’édition canadienne dans le monde..... | 235 |
| Annexe A – Protocole d’entrevue..... | 239 |
| Première partie | 239 |
| Seconde partie | 240 |
| Pour les directeurs de collection | 240 |
| Pour ceux ayant une expérience dans un centre de recherche | 245 |
| Pour les travailleurs éditoriaux | 245 |
| Troisième partie | 250 |
| Annexe B – Biographies des participants | 254 |
| Michel, Directeur-Éditeur, Ontario – 11 mars 2016..... | 254 |
| Alain, Éditeur, Ontario – 19 avril 2016 | 254 |
| Alexandre, Directeur-Éditeur, Ontario – 26 avril 2016..... | 255 |
| Stéphane, Directeur, Québec – 19 mai 2016 | 255 |

| | |
|--------------------------------------------------|-----|
| Jérémie, Directeur, Ontario – 14 juin 2016 | 255 |
| Esther, Éditeur, Ouest – 16 juin, 2016 | 256 |
| Jean, Directeur, Ontario – 17 juin 2016..... | 256 |
| Zacharie, Directeur, Ontario – 20 juin 2016..... | 256 |
| William, Éditeur, Ontario – 20 juin 2016 | 257 |
| Sophie, Éditeur, Ouest – 23 juin 2016 | 257 |
| Marguerite, Éditeur, Ouest – 24 juin 2016 | 258 |
| Pierre, Éditeur, Ouest – 27 juin 2016..... | 258 |
| Rémy, Éditeur, Ouest – 28 juin 2016..... | 258 |
| David, Directeur, Atlantique – 17 août 2016..... | 259 |
| Daniel, Éditeur, Québec – 11 novembre 2016..... | 259 |
| Bibliographie..... | 260 |

Pour mon père, qui illumine mon esprit,
et mon épouse, qui réchauffe mon cœur.

Résumé

Cette thèse examine la place du livre en administration publique au Canada entre 1985 et 2015 telle qu'entrevue dans les activités des éditeurs canadiens. La thèse considère la place du livre à travers une analyse approfondie du processus de publication. Elle vise à identifier les divers endroits où l'éditeur marque le livre d'une façon qui interpelle une réflexion en administration publique et porte ainsi une réflexion sur le livre comme inscripteur d'enjeux, de tensions et de tendances de la discipline. La publication est présentée comme un processus qui mobilise des capacités techniques de transaction autour du texte et qui révèle, ce faisant, des références au champ dans le but de valoriser le livre. Ancrée dans la pensée de Pierre Bourdieu, l'approche théorique de la thèse dénature la classification formelle des champs et replace l'histoire des idées dans l'histoire (sociale) des éditeurs. La thèse s'inscrit dans la poursuite des réflexions sur la place du livre en administration publique initiées par les travaux de Sherwood (1990), de Kasdan (2012), de Meier et O'Toole (2012) de Gow et Wilson (2014). Tous ces travaux se sont interrogés sur la spécificité du livre en administration publique, par rapport à l'article, dans la poursuite d'un objet théorique, ainsi que sur sa place en tant que soutien/médium du savoir et de la discipline. Gow propose également une réflexion sur l'impact de la dualité théorie/pratique inhérente à l'héritage des pratiques éditoriales de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC). La

place du livre est problématisée par ces auteurs dans le contexte d'un débat bien connu, celui de la dualité entre chercheurs et praticiens. La thèse s'inscrit dans une perspective qui s'interroge sur le savoir académique en administration publique comme étant également le fruit des conditions matérielles et objectives des pratiques de production du savoir. Un protocole d'entrevue portant sur le processus de publication et la place du livre en administration publique au Canada a été administré à des directeurs de collection et des professionnels de l'édition actifs pendant la période examinée. En s'appuyant aussi sur un échantillon des titres publiés, cette thèse arrive à trois constats. D'abord, l'utilisation du livre en administration publique est située dans le partage des différents lieux de publication. Ce partage entre presses universitaires, unités de recherche et éditeurs privés est examiné à la lumière de ce qui est décrit, selon le cadre théorique, comme la présence hétéronome de l'État. Les commentaires recueillis révèlent une conscientisation des participants à l'égard du partage selon les types d'éditeurs qu'on retrouve en administration publique. Les commentaires pointent aussi vers des préoccupations à l'égard de l'intégrité conceptuelle de la discipline et font référence à l'influence de l'État dans la production intellectuelle. Ensuite, l'échantillon de livres constitué pour identifier les participants montre une concentration, au cours de la période étudiée, chez les presses universitaires des accès à la publication de livres. Enfin, cette concentration chez les presses universitaires, à la lumière du cadre théorique, permettrait en principe de

confronter l'influence de l'État dans la production intellectuelle en administration publique. Il devient plus légitime, en fin de période, de remettre en question la nécessité d'ancrer le livre dans une ontologie commune pour la discipline, ainsi que dans la suprématie de l'événementiel par rapport à la durée. Ce phénomène de concentration chez les presses universitaires semble démontrer, il est argumenté en conclusion, quelques tendances indicatives d'une transformation épistémique dans le champ de l'administration publique au Canada, mais fait aussi état de quelques nuances. La thèse permet de mieux comprendre les enjeux du livre pour le développement de l'administration publique ainsi que de dresser un portrait de l'évolution de son utilisation au cours de la période examinée. Tout compte fait, l'édition en administration publique n'est pas une activité dépourvue d'influence pour le développement de la connaissance.

Liste des acronymes

BAC – Bibliothèque et archives Canada

CCG – Centre canadien de gestion

EFPC – École de la fonction publique du Canada.

ÉÉA – Études des agences d'arc

IAPC – Institut d'administration publique du Canada

ISBN – *International Standard Book Number*

MQUP – McGill-Queen's University Press

NPA – *New Public Administration*

NPM – *New Public Management*

PAES – Prix d'auteur pour l'édition savante

PUL – Presses de l'Université Laval

PUM – Presses de l'Université de Montréal

PUO – Presses de l'Université d'Ottawa

UBCP – *University of British Columbia Press*

UTP – *University of Toronto Press*

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 4.3 - Aspects des valeurs intellectuelles des praticiens

Graphique 5.1 – Publications par type d'éditeur

Tableau 5.1 – Publications par type et nombre d'éditeurs actifs

Tableau 5.2 – Publications des presses universitaires en administration publique

Graphique 5.2 – Publications par presse universitaire, échelonnées

Graphique 5.3 – Livres anglais, français et bilingues

Préface

Cette thèse examine la contribution des éditeurs canadiens de livres au développement de l'administration publique comme champ de production intellectuelle. Elle propose une réflexion sur la place du livre dans la connaissance en administration publique. Ses préoccupations sont situées dans une problématique sur la présence de l'État dans la production intellectuelle. La thèse propose de retrouver des éléments d'une telle discussion par un examen du processus de publication des livres. Elle procède par l'analyse d'un matériel d'entrevue sur la publication des livres en administration publique et ajoute à ce matériel des données sur les lieux de publication des livres couvrant la période allant de 1985 à 2015. Par l'entremise de ce matériel, la thèse présente une observation sur les liens entre l'édition de livres et une présence dite hétéronome (Bourdieu, 1992) de l'État dans la production intellectuelle.

L'analyse du matériel d'entrevue part des commentaires portant sur les types d'éditeurs en administration publique au Canada, procède vers des préoccupations disciplinaires qui interpellent le processus de publication et termine sur les inflexions de l'État à l'égard de la production intellectuelle. La thèse confronte le livre, et le processus de publication dont sont hôtes les éditeurs, à un effet de normalisation de la recherche selon les besoins de l'État. Elle argumente que l'État projette une influence sur la production intellectuelle qui

menace l'autonomie intellectuelle et limite les perspectives d'épanouissement de l'administration publique comme science sociale. La poursuite de cet objet s'appuie sur un cadre théorique principalement construit à partir des réflexions de Pierre Bourdieu et de James Iain Gow. Le cadre pose que l'édition de livres en administration publique au Canada aurait longtemps accommodé des programmes de recherche régularisés afin de poursuivre des questions associées aux moyens d'administrer l'État. La présence de l'État est pensée comme exerçant un effet de normalisation de la connaissance, au sens de Kuhn (2012). Le rôle des éditeurs est examiné à partir de la pensée de Bourdieu.

Dans la mesure où la production intellectuelle est branchée sur l'activité professionnelle en milieu bureaucratique, l'administration publique est ouverte à des influences que Bourdieu penserait comme étant hétéronomes. Le champ comme espace partagé d'activité intellectuelle existe dans un rapport ambigu entre, d'une part, des publications provenant des unités de recherche qui visent ces milieux bureaucratiques, et, d'autre part, des publications plus conformes au regard scientifique (Bourdieu, 1990) émanant des presses universitaires. Le rapport des presses universitaires au lectorat des praticiens est exploré en profondeur par le matériel d'entrevue et laisse un portrait plus nuancé que celui d'éditeurs purement intéressés par la connaissance.

Le matériel d'entrevue est présenté selon trois préoccupations concernant la discipline qui se situent au carrefour du processus de publication et de

l'administration publique comme champ de recherche. D'abord, les participants décrivent les processus de publication associés à quatre types d'éditeurs : les presses universitaires, les éditeurs privés, les unités de recherche et le gouvernement. Les commentaires procurent des points de repère pour une écologie des éditeurs en mouvement, où les processus de publication sont en redéfinition. Les sources du livre, et la présence relative de l'État auprès de chaque type, émergent comme une préoccupation pour les participants. Les critiques ne sont pas à sens unique. C'est-à-dire qu'il existe, pour certains participants, des raisons de croire que l'avancement de la connaissance ne devrait pas être uniquement du ressort des presses universitaires. Le matériel d'entrevue a été une mine riche où puiser des interprétations du rôle que peut avoir l'éditeur, de l'importance du financement et celle du processus de publication dans la poursuite des lectorats en administration publique. De diverses façons (économique, ontologique, organisationnelle), les participants font référence aux difficultés que peut rencontrer l'auteur prospectif d'un manuscrit de livre qui défie trop ouvertement la science normale de l'État.

En plus du matériel d'entrevue, la thèse réunit des données qui permettent d'affirmer que les accès à la publication ont été concentrés, à partir de 2009, chez les presses universitaires. Une chute dramatique dans la publication de livres (dénommée la « sécheresse ») entre les années 2006 et 2008 a été marquée par le déclin important de livres provenant des éditeurs privés, des unités de recherche et

du gouvernement. De plus, les publications augmentent à partir de 2009. Du côté francophone de l'édition de livres, ce phénomène de sècheresse est moins présent. On retrouve un lien entre continuité des publications de livres en administration et une plus grande diversification des types d'éditeurs. Les éditeurs privés québécois contribuent à la production d'une plus grande part des livres en administration publique que leurs homologues anglophones.

Les observations finales soulèvent toutefois des doutes sur le fait que cette concentration chez les presses universitaires en fin de période signifierait une plus grande conformité avec une autonomie savante en administration publique. Longtemps habituées à un financement en amont (par des subventions) et en aval (par des ventes), les presses universitaires se seraient les mieux adaptées à une écologie du livre dorénavant plus restreinte sur le plan du financement. Leur position dans le champ est assurée en partie par l'évaluation externe et suppose que l'effet d'y publier une plus grande part des livres serait d'appuyer des positions plus autonomes sur le plan du capital scientifique. Or, l'évaluation externe n'est pas, pour tous les participants aux entrevues, significative de scientificité et la spécialisation d'un lectorat qui poursuit une recherche située dans la poursuite des fins de l'État (par rapport aux moyens) est ultimement menacée par une économie du livre en régression.

1. Problématique

Les disciplines des sciences sociales sont régulièrement soumises à des interrogations au sujet de leurs structures et de leurs objets d'étude. L'administration publique n'échappe pas à ce type d'interrogation (voir : White, 1986; Dobuzinskis, 1997; Raadschelders, 2010). Les questions portent sur des aspects différents : crise identitaire ou intellectuelle (Thuilier et Tulard, 1972; Astley, 1985; Rogers et Rogers, 2000; Raadschelders, 2010), critique méthodologique (Perry et Kraemer, 1986), identification des divisions théoriques (White, 1996; Gow et Wilson, 2014) et observations du manque d'intégration des connaissances (Ricucci, 2010). Ces critiques sont souvent fondées sur des analyses des détails de la production intellectuelle. Forrester et Watson (1994), Bernick et Kruger (2010), Vogel (2014), Van de Wall et Van Delft (2015), Adams et al. (2015) et Ni et al. (2017) emploient un matériel empirique constitué de revues académiques pour alimenter ces interrogations.

Par contre, le livre comme matériel à l'appui de l'examen de ces interrogations en administration publique semble peu étudié. Pour Meier et O'Toole (2012), le livre n'est pas différent de l'article et se prête de la même façon à l'analyse bibliographique conventionnelle. Son examen ne procure rien de particulier selon leur avis. Sherwood (1990), Gow et Pross (1998) et Kasdan (2012) adoptent une position contraire et problématisent la place du livre. Cette

seconde position propose que le format du livre accommode une forme de production intellectuelle inaccessible par la voie de l'article de revue savante. L'exploration de cette possibilité mène à considérer le rôle de l'édition de livres comme une institution dont les prédispositions financières et éditoriales filtrent la production intellectuelle selon des critères inexistantes pour l'article. Cette tension mène en bout de compte à la question de recherche : quel est le rôle des éditeurs de livre dans le maintien des paramètres épistémologiques en administration publique au Canada?

1.1 – L'étude de l'administration publique aux États-Unis et au Canada

Trois énoncés sont couramment retrouvés dans les introductions à l'administration publique. On retrouve en premier lieu l'affirmation selon laquelle l'administration publique est aussi ancienne que les civilisations. Gow et al. (1986) fournissent un exemple typique lorsqu'ils pointent vers l'antiquité chinoise comme lieu de la première production de textes appuyant la formation à l'administration de l'État. Lynn (2005) et Inwood (2012) font écho à cette référence, ainsi qu'à d'autres références antiques (l'Égypte dans le cas d'Inwood). Le deuxième énoncé pertinent à l'introduction de l'administration publique concerne les débuts de l'*étude* de l'administration publique. Toujours au service de l'État, cette forme de l'administration publique a été développée dans le cadre plus général des

révolutions scientifiques. Lynn (2005) replace ce tournant dans l'émergence des 'sciences administratives' françaises du 17^e siècle et du caméralisme allemand du siècle suivant. Le troisième énoncé tiré des manuels d'introduction à l'administration publique fait état d'une discipline à la fois pratique et théorique. L'émergence de l'étude de l'administration publique serait liée à celle des bureaucraties antiques et modernes. L'ascendance intellectuelle de la discipline la confronterait toujours au problème de l'équilibre à effectuer entre les deux. Dans cet énoncé semble se trouver la source d'un siècle de désaccords sur l'équilibre à atteindre entre les deux. Au Canada, le débat entre la théorie et la pratique est régulièrement repris, sous divers couverts, dans les pages de *Canadian Public Administration* (voir Kernaghan, 2009; Gow et Wilson, 2014) et figure au cœur du mandat de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC).

Les *Federalist Papers* de la fin du 18^e siècle font déjà état aux États-Unis d'une volonté de réfléchir à l'administration de l'État. Mais l'article de Woodrow Wilson (1887) est celui qui marque plus généralement la création d'une discipline dont les objets ont pour ambition de façonner une science pour l'État. L'argument au cœur de l'article de Wilson est qu'il est possible de réconcilier l'étude systématique de l'État devant les craintes des Américains sur le pouvoir que confère un tel savoir. Wilson se démarque de ses prédécesseurs non par un effort de systématisation de la pensée (ce qui avait été fait), mais par son positionnement à l'égard d'un schéma antérieur (le caméralisme) et la proposition qu'il est

possible de corriger ces défauts à la lumière de la notion du bien public. L'article de Wilson incarne la croyance en l'applicabilité pratique d'une réflexion scientifique encadrée par les valeurs du progressisme américain du tournant du 20^e siècle.

Henderson (2009) situe les avancées en administration publique au Canada parallèlement au développement des organisations de l'État. Au Canada, cette science de l'État commence à prendre forme dès les années 1910 mais demeure alors uniquement motivée par les autorités fédérales. Le gouvernement canadien manifeste un engagement à produire des études sur son fonctionnement, notamment une étude en 1914 au sujet de certains aspects de la bureaucratie (Inwood, 2012). Les « consultants » font leur apparition au Canada dans le cadre de la réforme du Service civil de 1918. Le développement du premier système d'affectation de poste à l'usage de la Commission de la fonction publique procéda sous la direction d'experts américains imbus de l'esprit progressiste (Roberts, 1996). Ces réformes administratives reflètent un exemple ancien de concordance institutionnelle entre les deux pays et ont en commun l'application d'une science administrative au service de l'État.

À partir des années 1920, R. MacGregor Dawson commence à publier des livres qui annoncent la possibilité de penser l'administration publique sans passer par une publication gouvernementale. Il est pertinent de noter que dans *The Civil Service of Canada* (1929), l'analyse faite par Dawson des forces qui ont marqué le

développement du Service civil est suivie d'une seconde section, qui adopte alors le format d'un manuel de formation à la fonction publique. Inwood (2012) semble néanmoins de l'avis qu'à partir des travaux de Dawson (surtout ce livre de 1929) il devient plus aisé d'affirmer l'existence au Canada de l'administration publique comme discipline scientifique. Dawson entretient un rapport nuancé avec la possibilité d'offrir un discours plus objectif sur l'État. Il adopte le format du livre savant, publié par University of Toronto Press (UTP,) afin de poursuivre un objectif de publication qui fut d'abord l'apanage de l'État.

The Civil Service of Canada (1929) reflétait cet énoncé de l'administration publique comme espace scientifique et appliqué. Plusieurs éléments du livre de Dawson sont d'ailleurs toujours d'actualité au Canada : l'importance de l'appareil bureaucratique (Dwivedi et Gow, 1999), les relations des administrateurs avec le pouvoir politique (Bakvis et Jarvis, 2012) ainsi que ceux avec la société (Parson, 2015). Il est plus rare d'avoir posé la question du rapport entre l'État et la production intellectuelle. Comme source de textes et comme problématique à penser, la place de l'État dans la production intellectuelle en administration publique est profonde et complexe. Positionner Dawson comme fondateur permet toutefois d'élaborer une part de cette problématique dans la publication de livres. Dawson n'aurait pas tant légué des objets de recherche, qui venaient d'ailleurs, mais surtout la preuve que le format du livre peut être utilisé dans la poursuite d'une science administrative.

1.2 – Émergence de la dualité dans la critique de la science normale de l'État

Bergeron et Sfez (1990) reconnaissent bien la fluidité du concept d'État, qui se glisse entre les disciplines et la variété des fonctions sociales (comme le maintien d'un ordre juridique). L'État fait souvent figure d'acteur dans les études politiques, une utilisation qui n'est pas loin de celle effectuée en administration publique. En administration publique, l'État est un acteur dans le développement de la connaissance qui manifeste sa propre quête de savoir administratif. En se proposant comme une science de l'État, l'administration publique propose d'étudier un objet qui est à la fois producteur et consommateur de connaissances.

Cette définition énigmatique permet malgré tout de donner un sens au développement des idées dans la seconde moitié du 20^e siècle aux États-Unis. En tant qu'acteur intéressé, l'État exerce un effet de normalisation sur ceux qui produisent des savoirs autour de lui. Cette observation est fondée sur une interprétation de l'administration publique depuis les années 1940 comme une longue remise en question du progressisme de Wilson. Herbert Simon et Dwight Waldo entament à cette époque un débat qui soulève les limites d'une discipline qui n'avait jusqu'alors pas ouvertement problématisé son rapport à l'État.

Qu'il s'agisse de rectifier le tir des appareils de l'État ou plutôt de dénoncer la mise sous tutelle des capacités de penser le pouvoir bureaucratique, cette génération de critiques a fait du rapport à l'État une préoccupation de

l'administration publique. Cette critique des années 1940 a procédé par la soumission des priorités de la discipline aux rigueurs des réflexions sociales scientifiques prédominantes. Wilson (1887), Gulick (1937) et plus généralement la tradition progressiste du début du 20^e siècle avaient été critiqués par Simon (1946) pour leur utilisation de « proverbes ». Au cœur de la critique se trouve le reproche de la non-falsifiabilité de telles déclarations, et le soupçon que leurs contenus soient surtout ancrés dans la rhétorique politique, aux dépens de la réalité (Balducci, 2009). Simon critiquait plus généralement l'orientation déductive de la production intellectuelle et affirmait la supériorité de sa propre approche inductive et empirique.

La critique faite par Waldo (1948) de l'empirisme de Simon repose sur l'utilisation de la théorie politique déductive. En fait, Waldo soutient une conscientisation, de façon similaire à Simon à cet égard, de l'effet d'associer de trop près la recherche à l'État. La critique de cette tradition, que Raadschelders (2008) désigne comme « l'expérience pratique », est commune à Waldo et à Simon. Chacun toutefois poursuit un cheminement qui fait des usages distincts des sciences sociales. Raadschelders (*Ibid.*) qualifie de « sagesse pratique » celui de Waldo et celui de Simon de « scientifique »¹. Simon, selon Raadschelders, ne remet pas en question les fins de l'administration publique, seulement les moyens.

¹ Raadschelders distingue aussi une 4^e tradition, dite « réflexive », qui se focalise sur une conscientisation de l'administration publique comme projet disciplinaire.

Waldo, en revanche, remet en question les fins de l'administration publique, au prix d'avoir à assumer certaines des critiques adressées aux « proverbes » de l'administration publique.

Des questions autour de l'évolution de la connaissance en administration publique peuvent être repérées à toutes les époques et dans différentes régions depuis ce débat fondamental entre Simon et Waldo. Par exemple, Thuilier et Tulard (1972) entrevoyaient une crise intellectuelle dans le champ autour de l'œuvre d'Herbert Simon. Cette préoccupation envers l'intégrité des objets du champ se trouve aussi chez Henry (1975), pour qui l'administration publique s'apprêtait à se formaliser en discipline parce qu'elle était parvenue à un paradigme qui intégrait un « focus » et un « locus ». Perry et Kraemer (1986), qui ont examiné les articles de *Public Administration Review* sur une dizaine d'années, se plaignaient du faible niveau de développement méthodologique des articles qu'ils avaient recensés. À la même époque, Astley (1985) relativisait l'importance de la fonction cumulative dans la production intellectuelle.

À partir des années 1990, ce questionnement cristallise une série de divisions discernables par leurs contenus épistémologiques. Ces années sont celles de l'émergence en force des traditions réflexives dont parle Raadschelders (2010). Ces traditions réflexives, caractérisées par la remise en question des principes de la connaissance en administration publique, sont pratiquées par une minorité de chercheurs (Fredrickson et al., 2012), mais provenaient d'une variété de courants.

En plus de la *New Public Administration* (NPA) - à ne pas confondre avec le *New Public Management* (NPM) - issue de la conférence Minnowbrook de 1968 (voir Marini, 1971), l'émergence aux États-Unis du réseau PAT-Net vers la fin des années 1970 pointe vers une prise de position plus radicale vis-à-vis de l'État. Les courants poststructuralistes introduits dans la pensée sociale aux États-Unis dans les années 1970 et 1980 rejoignent l'administration publique à partir des années 1990. Farmer, Miller, Fox, White et d'autres encore ont publié des livres qui s'inscrivent dans ce courant. D'autres courants, notamment ceux inspirés de la Théorie critique, sont venus fortifier la diversification des traditions disciplinaires, menant précisément aux constatations par Raadschelders (2010) et Riccucci (2010) d'un départage de nature épistémologique en administration publique.

Un tel départage dans la réflexion épistémologique serait encore plus minoritaire au Canada qu'il ne l'est aux États-Unis. Wilson (1982) affirmait depuis longtemps que la NPA n'avait pas eu d'ancrage au Canada (déjà mitigé aux États-Unis). Reprenant ce point trente ans plus tard, Wilson, avec Gow (2014), semble affirmer qu'il s'agit d'une caractéristique pérenne de l'administration publique au Canada que de limiter le questionnement épistémologique. Il existe quelques publications canadiennes qui soulèvent des problématiques d'épistémologie (Orsini et Smith, 2006; Rouillard et Burlone, 2011), mais Wilson et Gow semblent suggérer que la discipline au Canada en serait particulièrement dépourvue. Il existe bien sûr aussi des limites aux États-Unis; il n'y a pas d'école

marxiste en administration publique (Cantler, 2006). Or, ce que Gow et Wilson intitulent l'institutionnalisme pragmatique semble dépourvu de cette tradition réflexive. Tout au contraire, l'institutionnalisme pragmatique semble renforcer l'idée d'une conjugaison entre les besoins de l'État et la production intellectuelle.

1.3 – L'Institut d'administration publique du Canada et la forme du livre

L'histoire de l'édition de livres aux États-Unis rassemble des éditeurs qui se sont uniquement consacrés à l'administration publique (Jossey-Bass, M.E.Sharpe) et de nombreux autres qui y ont consacré des programmes extensifs (CRC Press, Lynne Rinner Publishers, ainsi que plusieurs presses universitaires). L'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) a longtemps occupé ce rôle de l'éditeur spécialisé en administration publique pour le Canada.

Le projet de superposer à la pratique un cadre scientifique trouve un écho dans la création, en 1947, de l'IAPC. L'ambition de créer une littérature scientifique capable d'accompagner le développement de l'État (Dutil et McConkey, 2008) est manifeste dans son engagement envers la publication de livres depuis les années soixante (Gow et Pross, 1998). Le rôle de l'IAPC dans l'édition, et plus généralement comme moteur du développement de la discipline, a été notamment examiné par Wilson (1997), Siegel et Rasmussen (2008) et Henderson (2009). L'importance de sa contribution au développement de la

discipline est généralement tenue pour acquise dans ces textes. La publication de MacGregor Dawson (1929) est pertinente pour marquer les débuts de la discipline au Canada, mais le chapeutage par l'IAPC d'un régime de publication de livres marque l'inauguration d'un moyen de régulariser l'approvisionnement de publications en administration publique.

La discussion de Gow et Pross (1998) au sujet de l'évaluation du programme général des publications de l'IAPC du début des années 1990 soulève les effets des limites imposées sur les choix d'objets légitimes. Ils suggèrent qu'en ce qui touche les livres, l'évaluation a confronté l'IAPC à l'équilibre difficile entre recherche académique et recherche appliquée. Deux observations de Gow et Pross sont à l'appui de cette suggestion. D'abord, ils relatent que l'ambition de fournir une ligne de base (« *baseline* ») en détails organisationnels était une utilisation du livre qui avait été, de l'avis de certains membres, certifiée comme utilisation du livre. Ensuite, cette certification tenait au moins en partie au meilleur potentiel de vente attendu de ce genre d'ouvrages. Que le seuil des informations accumulées ait été atteint ou qu'il faille simplement continuer de les récolter, cet utilisation du livre en administration publique demeure, selon l'interprétation de Gow et Pross, de souscrire à la fonction de fournir un détail organisationnel.

Le comité établi pour étudier le programme de publication de l'IAPC trancha finalement en faveur de la poursuite des pour un programme de livre, citant l'intérêt de publier les biographies des organisations dans une collection

séparée. Un survol sommaire des publications en administration publique au Canada, au-delà de celles de l'IAPC, permet de voir la continuité de l'examen des organisations publiques comme objet de publication dans le champ. La liste fournie par Gow et Pross des meilleurs vendeurs de l'IAPC place très haut *Biography of an Institution : The Civil Service Commission of Canada, 1908-1967* (Hodgetts et al., 1972) avec plus de 4 000 exemplaires vendus en 1998. L'œuvre de Hodgetts et al. s'apparente à une forme d'archétype de ce genre d'ouvrage, qui n'a en effet jamais été abandonné (voir *Shaping Academia for the Public Good: Critical Reflections on the CHSRF/CIHR Chairs Program* (2013) sous la direction de Louise Potvin et Pat Armstrong pour un exemple plus récent). Les départements des finances semblent avoir été particulièrement visés (voir Bryce, 1986, 2005; Dutil, 2011).

Borins (2003) identifie les commissions d'enquête comme une source de matériaux pour la communauté des chercheurs en administration publique. Quelques livres touchant aux commissions d'enquête ont été publiés au Canada. Les travaux issus de la Commission Romanow ont fait l'objet de publications chez University of Toronto Press et aux Presses de l'Université d'Ottawa (PUO). L'ouvrage de Mohamed Charih, *La guerre des experts d'Ottawa: Comment la Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité a perdu la bataille* (1990) s'interroge sur la Commission d'enquête ainsi que sur les finances publiques. Il est aussi possible de citer un ouvrage tel *Defending a Contested*

Ideal : Merit and the PSC of Canada, 1908-2008 de Juillet et Rasmussen (2008) comme exemple d'un genre de livre directement intégré à l'examen des organisations de l'État.

Comme celui d'Hodgetts et al., ces livres sont axés sur des organisations publiques. Gow lui-même a publié un tel ouvrage. Le livre *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970* (Gow, 1986) a été publié grâce à une collaboration entre l'IAPC et les Presses de l'Université du Québec. La recension qui en avait été faite par Jacques Bourgault (1989) soulignait le ton factuel de l'œuvre, qui était selon le critique, d'une grande utilité aux chercheurs. Bourgault ajoutait que le livre évitait « des modèles interprétatifs façonnés à la mode du jour [...] et que de lui [...] se dégagent des séries de faits et de données » (p.330). Dans l'esprit de Bourgault, l'*Histoire* de Gow est utile parce qu'elle fournit des détails empiriques qui demeurent pertinents dans la durée.

La centralité de l'IAPC dans la publication des livres en administration publique au 20^e siècle semble pertinente en raison précisément du partage de ses membres sur cette fracture recherche et pratique. L'examen des organisations publiques comme compromis pour l'utilisation du format du livre passe en effet sous silence cette distinction possible entre la remise en question de la place de l'État et la simple description de l'État. Un ouvrage descriptiviste, tout autant qu'une critique épistémologique, peut être consacré à l'étude des organisations publiques. Les tensions issues de ce lieu dominant de publication dans l'histoire

canadienne qu'est l'IAPC représenteraient un cheminement vers une utilisation du livre pour légitimer une position à mi-distance entre un lieu d'accumulation des détails organisationnels du secteur public et une discipline susceptible de remettre en cause ses fondements.

Il n'est plus aussi évident que l'IAPC soit ce lieu incontournable où faire paraître un livre en administration publique au Canada. En fait, l'IAPC ne publie plus de livres par lui-même, la seule collection de livres toujours active au moment de la recherche étant celle en partenariat avec UTP. L'histoire des collections de livres de l'IAPC fait écho à l'importance des normes de publication dans l'orientation de cette capacité de problématiser l'État. L'effet de la composition des membres dans l'orientation du programme de publication (Gow et Pross, 1998) se ferait sentir jusque dans la forme du livre, où l'organisation et ses détails fournissent les critères qui régulent le sens d'autonomie scientifique. La suite de l'histoire du livre en administration publique au Canada demeure non-explorée.

1.4 – Les différences entre le livre et l'article en administration publique

Il est commun à plusieurs de ces interrogations des structures et objets de l'administration publique d'encadrer un corps de textes par leur analyse. C'est le cas de l'étude de Perry et Kraemer (1986), qui s'appuie sur neuf ans d'articles de *Public Administration Review*. Les analyses plus récentes se tournent vers les

données bibliographiques. Bernick et Krueger (2010) cherchent à intégrer un rôle pour les index d'utilisation (*ISI Thompson* dans ce cas). Parmi les textes qu'il a été possible de recenser au sujet de l'étude des formats de publication en administration publique, les examens des articles (Perry et Kraemer, 1986; Rodgers et Rodgers, 2000; Bernick et Kruger, 2010; Van de Walle et Van Delft, 2015; Adams et al. 2016; Ni et al., 2017) dépassent en nombre ceux des livres (Sherwood, 1990; Gow et Press (1998); Kasdan, 2012; Meier et O'Toole, 2012). Le débat sur la différence entre l'article et le livre a été évoqué par ces deux dernières références ainsi que dans quelques commentaires éparpillés dans les autres sources.

Les recherches de Van de Walle et Van Delft (2015), Adams et al. (2016) et Ni et al., (2017) montrent les résultats qu'il est possible d'atteindre par l'entremise de l'analyse bibliographique des articles. La structure de production des articles, au niveau du format et de la sérialisation de leur publication, se prête bien à l'analyse de suivi des citations (*citation tracking*). L'approche n'est pas inexistante pour le livre et d'ailleurs Meier et O'Toole (2012) tentent, très brièvement, d'en démontrer l'applicabilité. Il n'est toutefois pas clair que ces deux auteurs donnent suite à l'ensemble des préoccupations soulevées autour de la distinction à faire entre le livre et l'article. Meier et O'Toole (2012) sont en désaccord avec l'idée que l'impact du livre nécessite une interprétation spécifique au format et ils

limitent en conséquence l'analyse bibliographique du livre à celle, employée pour les articles, des sources citées.

Les quelques publications qui portent directement sur les livres, et non sur les articles (Sherwood, 1990; Gow et Pross, 1998; Kasdan, 2012; Meier et O'Toole, 2012; Gow et Wilson, 2014), en arrivent à contester la nécessité d'associer des approches particulières pour l'analyse bibliographique des livres. L'approche de Sherwood (1990) est fondée sur les préférences d'un groupe de chercheurs établis en administration publique. Kasdan (2012) reprend cette approche affirmant que l'importance du livre doit être soumise à une analyse interprétative, ce qui est moins vrai de l'article. Gow et Pross (1998) avaient aussi affirmé les qualités uniques du livre. Meier et O'Toole (2012) s'opposent directement à Kasdan au sujet de cette assertion des qualités uniques et affirment que la distinction entre livre et article est sommaire. En s'en prenant à Kasdan (2012), et à Sherwood (1990) par extension, Meier et O'Toole (2012) réaffirment l'importance de soumettre les livres à une analyse identique à celle réservée pour l'article.

Par ailleurs, Kasdan (2012) remarque qu'au moins deux chercheurs recensés par sa recherche ont insisté pour souligner que le livre était secondaire à l'article en administration publique. La variation des lectorats entre les deux formats serait à la racine de l'opinion d'au moins un des deux, selon qui, les livres ne sont pas une stratégie gagnante en administration publique parce qu'ils sont

publiés pour intéresser un lectorat plus large. Kasdan observe un lien entre cette définition du lectorat et l'accessibilité du contenu. « The tradeoff between the readability of a book (often implying a presentation of information that has a focus more on prose than probabilities) and the supposed certitude of an article does not sit well with the “scientism” of public administration as a social science. » (Kasdan, 2012, p.628).

La spécificité de l'analyse du livre ne toucherait-elle pas à cette question des lectorats variables? L'idée des lectorats partagés semble pertinente pour l'administration publique ; d'autant plus que, pour son répondant, l'utilisation du livre répond selon Kasdan à une question d'adaptation au lectorat. « The likelihood of some municipal agency supervisor expending the effort to find, read, and cull through the discipline's journals for interesting ideas is lower than the probability that a practitioner will encounter the glossy cover of a well-promoted volume in the airport book stand » (Kasdan, 2012, p.633). L'orientation généraliste de l'intérêt du praticien pour le livre n'est contestée ni par lui, ni par son répondant.

L'idée des qualités uniques du livre reçoit l'appui de Van de Walle et Van Delft (2015), même si leur propre recherche est limitée aux articles. « The recent debate on “great books” in A&S confirms the importance of books in our discipline, and sparked a major discussion about the impact of books vs. articles and about how to establish when and whether academic output is influential (see,

e.g., Kasdan 2012; Meier and O'Toole 2012) » (Van de Walle et Van Delft, 2015, p.90). Gow et Pross (1998) discutent aussi des qualités uniques du livre en fonction du type de contribution que permet le format. Ils s'en prennent à la linéarité dans la consommation du livre et entrevoient plutôt une expérience multiforme pour le livre, car sa longueur permet de rejoindre des perspectives inconnues même leurs auteurs.

Dans ce débat, le rôle de l'éditeur est obscurci. Il est question de lectorat, et de variation possible, mais on retrouve peu de discussions au sujet des activités qui régulent l'accessibilité et la spécialisation des publications. Si le livre peut être plus accessible, ne peut-il pas aussi être plus spécialisé et quels sont les appuis nécessaires pour un tel programme éditorial? L'examen des livres touche aussi à une question méthodologique d'envergure qui est ignorée par ces textes, notamment l'identification des publications. Perry et Kraemer, et tous ceux qui explorent à partir d'articles de revues sélectionnées, ont le luxe d'avoir un matériel empirique constitué de façon relativement peu problématique. Les séquences des volumes capturent l'intégrité des publications visées par l'analyse dans les cas d'études portant sur des revues désignées à l'avance. Les données que proposent les index des revues, tels que ISI Thompson, facilitent les études qui cherchent à identifier les revues potentielles à inclure afin d'atteindre une représentativité des publications dans le champ. Déterminer lesquels des éditeurs publient en administration publique et lesquelles de leurs publications devraient être retenues

est moins évident. Relativement peu d'éditeurs affichent, hormis peut être dans les descriptions de collections, des références explicites à l'administration publique dans leurs mandats.

Une part de la réflexion sur la spécificité du livre à l'égard de l'article est discutée à partir de ses caractéristiques intra-textuelles. Kasdan (2012) est le seul qui touche à la régulation de la spécialisation et l'accessibilité du texte comme un rôle pour l'éditeur. Or Kasdan ne va pas jusqu'à s'interroger sur les modalités selon lesquelles les lectorats anticipés sont visés, ni à questionner quels seraient les déterminants de la spécialisation et de l'accessibilité dans les approches à la publication. Le livre est unique dans la mesure où il est le produit d'une institution, l'édition de livre, qui fait de la recherche des lectorats un élément structurant de son approche à l'édition.

1.5 – Problématique générale et question de recherche

Les critiques de la scientificité de l'administration publique ne sont pas nouvelles. Dahl (1947) appuyait la sienne sur la non-disponibilité de circonstances identiques et l'incapacité de reproduire ailleurs les initiatives publiques. L'administration publique comme discipline de recherche a introduit la réflexion épistémologique au 20^e siècle comme moyen de débattre de sa scientificité. Au Canada, la longue histoire de l'édition du livre passe par l'IAPC, ce qui a fourni des critères à une

telle réflexion ancrée dans les tensions au sein des membres de l'Institut. Gow semble précisément préoccupé par l'étroitesse de la réflexion administrative au Canada et de son influence sur les perspectives d'engager plus profondément la réflexion épistémologique. Enfin, les différences entre le livre et l'article mettent en exergue le rôle de l'éditeur dans la régulation de la spécialisation et de l'accessibilité du livre. Ensemble, ces éléments de problématique dressent le portrait d'une utilisation du livre en administration publique au Canada conditionnée par les tensions de l'IAPC. La composition mixte des membres de l'IAPC, et son importance dans la longue histoire de l'administration publique au Canada, pose la question de l'autonomie de la pensée. Compte tenu de cet héritage et des dynamiques actuelles dans l'édition, que peuvent donc avoir été les utilisations du livre et le rôle des éditeurs canadiens (actifs entre 1985 et 2015) dans l'état de la réflexion épistémologique en administration publique au Canada?

2. Cadre théorique

Le cadre théorique est fondé sur la pensée de Pierre Bourdieu. Le but est d'utiliser la pensée de Bourdieu pour l'examen de cette présence de l'État dans la production intellectuelle. La notion de champ est interprétée comme un espace structuré par les activités du processus de publication et plus généralement par ce qui est défini comme l'économie du livre. Un champ intellectuel génère des objets à partir desquels des positions distinctes font valoir leur légitimité par rapport à celles des autres. Les positions dites légitimes sont celles qui reflètent les approches dominantes, dans ce cas, à l'utilisation du livre en administration publique. L'utilisation du livre est positionnée comme la régulation de la spécialisation et de l'accessibilité du texte à partir de l'évaluation, par l'éditeur, d'un lien possible entre un manuscrit et un lectorat. Au Canada, cette utilisation du livre est tributaire de l'héritage divisé de l'IAPC. L'économie du livre, soit les organisations, telles les universités, à partir desquelles se constituent des lectorats, les technologies du livre, ainsi que l'histoire des idées elles-mêmes, encadre un processus décisionnel du calcul entre les coûts et les revenus accordés ou anticipés pour le projet.

La contribution des éditeurs à ces dynamiques du champ est présentée dans ce chapitre comme découlant d'une série d'activités dénommée le processus de

publication. Le processus de publication est défini comme ayant pour objet de faire rejoindre un manuscrit à un lectorat (Zeldin, 2002). L'éditeur intervient pour situer le degré de spécialisation qui unit cette relation. L'existence même d'éditeurs spécialisés, ce qui comprend la possibilité de s'éloigner de la présence de l'État, est toutefois contrainte par l'économie du livre. Ces variations contraignent chacune à sa façon l'équilibre entre spécialisation et accessibilité qui se trouve au cœur du rapport entre un manuscrit et un lectorat. Surtout, elles permettent d'établir une typologie des éditeurs de livres.

L'exploration de la question de recherche par l'entremise de la pensée de Bourdieu permet d'anticiper une analyse des interfaces entre le processus de publication et l'orientation du développement de la connaissance. La pensée de Bourdieu permet de reconstruire ce fin détail en une réflexion sur l'héritage de l'IAPC dans l'utilisation du livre. Elle dénote les dynamiques pertinentes à l'orientation de l'administration publique comme une science normalisée à l'étude des moyens de l'État (dans la tradition simonienne) ou comme projet de questionner ou rejeter cette présence (dans la tradition de Waldo et Raadschelders, respectivement). Enfin, et plus fondamentalement, la pensée de Bourdieu permet d'interpréter les transformations dans l'économie du livre (et les processus de publication) comme contribuant à des transformations épistémiques dans le champ.

2.1 – L'éditeur comme intervenant dans la connaissance selon Pierre Bourdieu

La pensée de Bourdieu souligne l'importance pour le développement de la connaissance des institutions engagées dans la production (et reproduction) des opinions d'un champ scientifique. Ses réflexions, notamment dans *Les règles de l'art* (1992), insistent sur la pertinence de l'édition pour comprendre l'ordre de légitimité des connaissances que peut renfermer un champ. Bourdieu a d'ailleurs longtemps exercé des fonctions de directeur de collection (aux Éditions de Minit et, plus tard, aux Éditions du Seuil). Sa pensée situe les éditeurs à la racine d'un phénomène de formation des distinctions intellectuelles.

Selon Bourdieu (1984a; 1992), les produits intellectuels (tels les livres, les œuvres d'art, les pièces de musique, etc.) ne peuvent être pensés séparément de leurs conditions de publication. Il est impossible, selon lui, de se faire une idée de l'état d'un champ en se limitant au contenu des œuvres. Pour Bourdieu, un champ de la connaissance désigne les espaces intellectuels organisés autour d'objets communs, mais manifestant des distinctions dans la caractérisation de ses préoccupations. Interpréter le champ consiste, selon lui, à reconnaître le rôle des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Il émerge de ces intermédiaires des principes qui structurent la distinction, c'est-à-dire des principes qui déterminent l'étendue des positions possibles.

Bourdieu utilise la notion d'*habitus* parallèlement à celle de champ pour illustrer comment les approches des acteurs envers les processus qui produisent les œuvres produisent en même temps des ordres de légitimité. L'*habitus* renferme bien plus que les savoirs techniques; il y est inscrit un système de croyances qui fait référence à des ordres de légitimité déterminés par la valeur relative accordée aux autres produits intellectuels similaires. Un champ est constitué par des positions intellectuelles annoncées, mais leur légitimité est intimement liée aux *habitus* des producteurs et des consommateurs du produit intellectuel.

Selon Bourdieu (1992), il faut creuser dans les conditions de production afin de bien comprendre le rôle des intermédiaires. Il faut comprendre l'apparition de l'œuvre non pas selon son génie inhérent, mais à partir de tout le travail que met l'éditeur à minimiser l'évidence du travail derrière sa création. « [L'éditeur] seul peut, agissant en intermédiaire et en écran, permettre au producteur d'entretenir une représentation inspirée et « désintéressée » de sa personne et de son activité en lui évitant le contact avec le marché, et en le dispensant des tâches à la fois ridicules et démoralisantes liées au faire-valoir de son œuvre » (Bourdieu, 1992, p.239). L'éditeur dissimule l'artifice de sa contribution derrière sa marque de commerce (sa « griffe ») et naturalise la position de l'auteur dans le champ. Par ce mécanisme, les éditeurs dissimulent simultanément comment l'accès aux dispositifs de publication, surtout ceux des éditeurs de marque, est significatif d'un

ordre artificiel de légitimité d'un champ, mais qui ne structure pas moins l'accès de certains discours à des institutions socialement dominantes.

La notion de *capital* est introduite par Bourdieu pour expliquer les variations dans le système de valorisation des positions du champ. Dans son examen de l'édition française du 19^e siècle, Bourdieu (1992) discute de publications qui sont à l'origine d'un capital symbolique/intellectuel en contrepartie de celles qui font écho aux goûts de la bourgeoisie naissante, et plus susceptibles de générer un capital financier. Le capital intellectuel incarne une logique du discours qui privilégie la poursuite de la connaissance pour sa propre fin (« l'art pour l'art ») alors que le capital financier réserve pour le livre le devoir de confirmer l'ordre de légitimité d'une classe socioéconomique ascendante. L'éditeur est au cœur de cette distribution entre capital intellectuel et financier. Bourdieu discute d'ailleurs de la collection (1984a, p.135) comme un projet de construction d'une source de capital symbolique et intellectuel.

L'éditeur reproduit des positions entre un capital intellectuel et un capital financier. L'adaptation de la pensée de Bourdieu fait de la distinction non pas un reflet des goûts d'une classe sociale ascendante, mais traduit plutôt cette présence de l'État. Cette présence peut similairement être comprise comme ayant un effet sur la production intellectuelle dans le but de l'orienter vers un sens de légitimité. Le degré selon lequel la production des œuvres demeure ancrée dans une logique de « la science-pour-la-science » se retrouve dans cette approche en lien inverse

avec l'importance de produire un savoir qui est d'utilité aux praticiens dans leurs opérations quotidiennes. L'engagement envers l'un exige, selon Bourdieu, des sacrifices à l'égard de l'autre, contraignant l'éditeur à effectuer un choix.

L'*hétéronomie* selon Bourdieu est ce principe par lequel l'ancrage intellectuel d'un corpus de production savante est déplacé en raison de préoccupations qui sont externes et étrangères aux ambitions annoncées. « Le degré d'autonomie d'un champ de production culturelle se révèle dans le degré auquel le principe de hiérarchisation externe y est subordonné au principe de hiérarchisation interne; » (Bourdieu, 1992, p.302). En administration publique, l'État exerce cette pression hétéronome. Elle existe à contre-courant d'un sens d'autonomie scientifique où la science est poursuivie pour sa propre fin.

Les dynamiques d'un champ, telles que nous les décrit Bourdieu, indiqueraient que sa croissance soit fonction de la possibilité pour les nouveaux arrivants de s'y tailler des positions distinctes, et donc de faire compétition aux positions établies selon les termes de ces derniers. Dans *Homo academicus* (1984a), Bourdieu associe les événements de mai 1968 à une croissance de la population étudiante et à une transformation dans les corps professoraux, où s'accumulait depuis une décennie une nouvelle génération de chercheurs incapables de percer dans les univers scientifiques dominés par les noms établis. Le renversement de l'effet de cette présence apparaît de cette perspective comme une façon de se positionner sur les objets établis du champ, mais en s'assurant de

paraître différent. La NPA consiste en cette forme de débordement des positions établies autour du rapport entre l'État, tout comme la critique de Waldo qui l'a précédée, et la tradition réflexive (Raadshelders, 2010) qui la suit.

Astley (1985) suggère que les programmes de recherche en administration publique sont intimement liés aux systèmes de reconnaissance professionnelle. « Persistence in advocating the merits of a particular research paradigm creates visibility and is a common hallmark of academic success » (Astley, 1985, p.500). Il dégage une réflexion qui tient compte des circonstances de valorisation de la connaissance comme génératrice de la structure des savoirs pour l'étude de l'État. Astley reprend là une idée longtemps discutée (voir Merton, 1968) dans la sociologie des sciences et affirme implicitement que la progression professionnelle des chercheurs devient un puissant contre incitatif à remettre en question leurs principes de scientificité. Les sens d'autonomie par rapport à l'État qui sont attachés à ces paradigmes que discute Astley sont solidifiés par le carriérisme.

La façon dont la pensée de Bourdieu systématise l'intuition d'Astley au sujet des rapports entre dossiers de publication et notoriété professionnelle finit de démasquer la prétention de neutralité des éditeurs. Le processus de régulation des lectorats est intercalé à l'avancement professionnel. Bourdieu accorde aux éditeurs un rôle dans la création de ces espaces inédits à partir desquels renverser les positions établies. L'éditeur n'est pas neutre, dit Bourdieu. Ses choix concernant la

sélection des manuscrits, de son intervention dans le texte et de la représentation auprès du lectorat sont contraints, mais demeurent néanmoins des choix.

2.2 – L'économie du livre et la structuration de l'édition savante

La connaissance est commercialisée depuis l'Antiquité (Bringham, 2009). Elizabeth Parinet (2004) décrit un rapprochement, à partir du 17^e siècle en France et en Angleterre, entre les sociétés savantes, alors naissantes, et les éditeurs, pas beaucoup plus vieux. Sa description procure le noyau d'une conception de l'édition savante comme forme spécialisée de publication. Mais Parinet s'entend en effet avec Bourdieu (1992) pour dire que le 19^e siècle marque un moment de rupture dans l'histoire de l'édition. L'apparition de l'édition savante moderne est fixée par Black (2000) à l'année 1856, soit lors de l'articulation par les frères MacMillan de la formule commerciale selon laquelle on vend aux universitaires le produit des travaux de leurs collègues. Dans l'édition savante, le chercheur, ses collègues et leurs étudiants forment une boucle de production et de consommation, étant à la fois lectorat et source de manuscrits spécialisés pour l'utilisation dans un contexte académique.

L'effet sur le champ des transformations dont parlent Bourdieu et Parinet peut être compris comme l'inauguration, dans le processus de publication, de la proactivité éditoriale de la part d'éditeur. Même l'Oxford University Press,

jusqu'alors principalement intéressée par les réimpressions de la Bodleian Library, de Bibles et de sermons d'Église, développe des programmes d'acquisition de nouveaux manuscrits de livres. La spécialisation des éditeurs serait, selon ces auteurs, la conséquence de l'introduction de ces dynamiques de proactivité éditoriale.

À la lumière de la crise des livres savants des années 1990², les années allant de 1960 à 1975 représentent un apogée pour l'édition savante. La conjoncture institutionnelle autour de l'édition pourrait décrire le phénomène de spécialisation similaire à celui identifié pour le 19^e siècle par Bourdieu et Parinet, c'est-à-dire une proactivité éditoriale. Cette proactivité éditoriale peut s'alimenter grâce à l'expansion des sciences sociales et publier au sujet de problématiques ontologiques, épistémologiques et méthodologiques. L'existence de circonstances économiques et sociales favorables à l'appui de ce développement trouve en administration publique un appui dans le cas étasunien.

Au début des années 1960, l'édition savante comptait déjà aux États-Unis de nombreuses presses universitaires. La vague de spécialisation fut telle qu'elle a mené à une croissance du nombre des éditeurs. Cette expansion a participé à la création d'un marché capable de soutenir des éditeurs savants en dehors du réseau

² La crise des monographies est un événement dans l'histoire de l'édition savante marqué par un déclin soudain et brutal dans l'achat par les bibliothèques universitaires de monographies savantes à partir de 1992. L'acquisition en masse des revues savantes, et l'augmentation des coûts d'accès, par des groupes dominants tels Springer et Elsevier, ont été citées comme phénomènes explicatifs d'une réorientation soudaine dans les budgets d'achats des bibliothèques universitaires.

des presses universitaires, ce qui comprend l'apparition d'éditeurs monodisciplinaires. Le groupe Sage, fondé en 1960, est un type d'éditeur à but lucratif qui œuvre sur le même terrain que les presses universitaires. Des éditeurs tels M.E. Sharpe (fondé en 1957), CRC Press (fondé en 1973) et Westview Press (fondé en 1975)³ sont des éditeurs dont l'orientation est exclusive à, ou dominée par, l'administration publique. Sage et M.E. Sharpe, ainsi que l'University of Alabama Press, ont d'ailleurs été des sources de publications dans la tradition réflexive de Raadschelders (2010).

Ce processus d'expansion des éditeurs serait parallèle non seulement à l'expansion des universités, mais aussi à celle de l'histoire des idées. Le *moment of theory* des années 1960 dont parle Du Gay (2007), cette expansion de la dimension critique des disciplines correspond en Amérique du Nord à cet apogée, lui-même caractérisé par l'expansion du nombre et des types d'éditeurs, ainsi que par l'apparition d'éditeurs monodisciplinaires. Les travaux de Parinet (2004) permettent d'expliquer cet apogée comme une période d'expansion fondée sur l'introduction de conditions technologiques et économiques assurant une plus grande disponibilité des ressources nécessaires à la publication. L'évolution des techniques d'impression sous une première vague d'informatisation de l'impression pendant les années 1960 irait ainsi de pair avec la spécialisation

³ M.E. Sharpe et CRC Press ont depuis été rachetés par le groupe Taylor et Francis. Westview Press fait partie du Perseus Books Group.

éditoriale de la fin du 20^e siècle (Parinet, 2004) et expliquerait l'évolution de l'édition savante. La chute des prix de fabrication entraîne l'augmentation de la rentabilité des projets spécialisés et encourage la diversification des orientations éditoriales.

La réflexion de Parinet décrit le détail des innovations techniques dans la fabrication des livres d'une façon qui rejoint les dynamiques du champ chez Bourdieu. Parinet est conforme à la compréhension de Bourdieu selon laquelle la diversification des éditeurs au 19^e siècle découle de la recherche de positions distinctes dans le champ et que ce phénomène découle de la multiplication des éditeurs travaillant sur des objets communs. Parinet interprète ce que Hargrave (2013) intitule les disruptions technologiques du livre comme contribution (et donc comme cause) du processus de spécialisation. Son approche rejoint aussi Hérubel (2014) sur l'importance pour la structuration du champ que sont les chocs et les fluctuations dans l'économie du livre.

L'économie du livre met en relief ces contraintes exercées sur le processus de publication découlant des divers éléments entourant l'émergence des éditeurs : proactivité éditoriale dans la recherche des lectorats universitaires, technologies de et frais de fabrication, histoire des idées. Ce sont là différents encadrements de l'édition de livre qui contribuent collectivement à établir la rentabilité du projet de livre. Ce n'est pas que tous les projets de livre soient rentables. Beaucoup ne le sont pas et sont néanmoins publiés par des éditeurs qui se pensent prêts à assumer

les pertes engendrées. Mais tous sont soumis à des choix, dans le cadre du processus de publication, choix qui sont eux-mêmes, du moins à la longue, conditionnés par la présence de lectorats universitaires, les technologies et frais de publication et la présence de problématiques à étudier.

2.3 – Spécialisation, accessibilité et financement des publications

Dans tout projet de publication, l'intervention de l'éditeur a pour but de faciliter l'acheminement vers des lectorats plus ou moins bien définis de manuscrits qui reflètent les attentes de ces derniers à l'égard d'une matière spécialisée. La variété des lectorats qu'on retrouve en administration publique tiendrait aux divers équilibres qu'il est possible d'atteindre selon ou non que le texte soit accessible à lectorat de non-spécialistes. Les équilibres atteints entre spécialisation et accessibilité découlent de l'évaluation, par chaque éditeur, des publications qu'il fait paraître devant les contraintes que lui impose l'économie du livre.

Richard Zeldin (2002) suggère qu'il est possible d'établir une typologie des éditeurs selon la spécialisation de la politique éditoriale. Zeldin définit la spécialisation comme une forme de publication où l'éditeur connaît très spécifiquement les caractéristiques sociodémographiques et les besoins intellectuels de son lectorat anticipé. Cette connaissance comprend une familiarité avec le niveau de formation nécessaire pour comprendre le contenu d'une

publication. L'édition, généralement parlant, est donc définie par Zeldin comme la prise en charge et l'organisation de la constitution d'un lien entre les caractéristiques d'un manuscrit d'une part, et, de l'autre, la taille et les caractéristiques intellectuelles du lectorat. Moins ces caractéristiques de lectorat sont connues, moins elles pourront être reflétées dans les publications, qui sont alors qualifiées de plus en plus de « généralistes ». L'approche de Zeldin est conforme au cadre tiré de la pensée de Bourdieu et ensemble ils forment une perspective qui fait du rapport spécialisation/accessibilité un principe central de l'analyse anticipée.

Les caractéristiques de cette dualité spécialisation/accessibilité se retrouvent aussi dans la discussion de Parinet (2004) au sujet des stratégies endogènes et exogènes de développement du catalogue de l'éditeur. L'approche endogène est définie par l'auteur comme la recherche par l'éditeur des nouveautés pour un lectorat aux attentes bien connues, un langage qui fait écho à Zeldin. Une telle approche vise à intensifier les débouchés marginaux d'un lectorat à la recherche d'une valeur ajoutée par l'intervention dans le manuscrit. Les stratégies endogènes de développement du catalogue de l'éditeur consomment davantage de ressources puisqu'elles nécessitent des interventions méticuleuses et longues. Cette forme d'intervention a toutefois pour effet de fortifier la valeur du livre auprès du lectorat spécialisé.

L'assimilation de la notion de spécialisation à celle de stratégie endogène discutée par Parinet propose que l'ouvrage spécialisé, comme l'ouvrage endogène, retrouve son marché dans la durée. Fitzpatrick (2011) discute aussi du livre savant comme un ouvrage dont le but est de marquer durablement le champ. Le livre savant, et la stratégie endogène avec lui, privilégie le déplacement dans le temps des lecteurs. Cette caractérisation correspond aussi aux observations de Gow et Wilson (2014) sur la nécessité, pour produire des connaissances spécialisées en administration publique, d'être valorisée dans le temps.

Par contre, une stratégie dite exogène cède sur le contenu spécialisé et priorise la croissance du catalogue de l'éditeur par la recherche de lectorats généralistes et extérieurs au savoir spécialisé. Il y a ici, dans les mots de Bourdieu, une *hétéronomie*, soit un phénomène où les spécificités du lectorat sont abandonnées dans le but d'introduire des lecteurs provenant d'ailleurs que le champ intellectuel. Le concept de stratégie exogène peut néanmoins créer deux problèmes potentiels : la préoccupation pour le lectorat des praticiens et l'accès des chercheurs à la publication dans ce contexte. Les approches exogènes à la projection des lectorats introduisent dans le processus de publication des impératifs qui ne sont pas liés à l'objet du livre. Elles visent davantage à faire fondre les frontières de la spécialisation afin d'ouvrir des marchés.

Le potentiel de revenus financiers pour une stratégie exogène est plus élevé, car les caractéristiques qui définissent son lectorat sont moins sévères. Au lieu de

financer la continuité de son existence comme organisation par la valeur ajoutée à chaque titre, l'éditeur à stratégie exogène vise son seuil de rentabilité par la multiplication des publications. Cette approche visant le seuil de rentabilité de l'éditeur évite le risque associé aux coûts de l'intervention spécialisée parce qu'elle élimine les barrières élevées par des attentes spécifiques. La stratégie sur le plan financier, tout à l'inverse de la stratégie endogène, est doublement gagnante : un plus grand lectorat et un besoin moindre d'intervenir dans le texte⁴. En contrepartie, l'utilité qu'aura un lecteur pour une telle publication se trouve en compétition, pour son attention, avec tous les autres livres généralistes qui pourraient l'intéresser.

L'éditeur exogène ne connaît pas son lectorat et le vise par la publication de contenus à large dénominateur commun. La préoccupation éditoriale concerne surtout l'accessibilité du texte et se préoccupe moins de travailler les liens du manuscrit sur le plan des idées nuancées et avancées. À la longue nous dirait Bourdieu, l'adoption d'une stratégie exogène serait remarquée et le capital intellectuel de l'éditeur parmi la communauté de spécialistes pour laquelle ce dernier publie chuterait. Ce mécanisme nous renvoie à l'hésitation du répondant de Kasdan (2012) au sujet de l'adoption du livre comme format pour la publication

⁴ Au pire, l'intervention nécessaire trouve sa justification dans un plus grand marché. La stratégie endogène cherche plutôt à fortifier qu'à éliminer les caractéristiques spécialisées des publications.

savante. De la perspective de cet individu, l'éditeur tend inévitablement à orienter le processus de publication vers un lectorat qui est, pour son goût, trop généraliste.

Le rapport est donc généralement celui-ci : plus le manuscrit est spécialisé, plus son lectorat est petit et diffus dans le temps. La matérialité du livre fait partie de cet équilibre. Le format 6 x 9, historiquement en format relié (parfois dit « cartonné »), a similairement créé dans le monde anglophone, une association profonde entre la matérialité du livre et la promesse d'un contenu savant. Entre le livre 6 x 9 relié à la pointe et le cahier en 11 x 8½ relié par des anneaux en plastique, l'un vise une certaine pérennité alors que l'autre avoue son statut éphémère. Le livre existe « [...] à cette extrémité du continuum qui va du simple objet fabriqué, outil ou vêtement, à l'œuvre d'art consacrée, [où] le travail de fabrication matérielle n'est rien sans le travail de production de la valeur de l'objet fabriqué. » (Bourdieu, 1992, p. 287). L'éditeur appose sa griffe et reproduit son capital lorsqu'il publie et ses choix matériels, intimement liés aux avancées technologiques, servent aussi à manifester la durabilité anticipée du contenu.

Les éditeurs cautionnent leur engagement avec l'économie du livre à partir d'une évaluation des lectorats (Zeldin, 2002) et des interventions nécessaires auprès du contenu des manuscrits (Parinet, 2004). Avec les contraintes technologiques, ces trois éléments découlant de l'économie du livre fournissent les cadres décisionnels. Or, l'orientation des décisions, comme en témoigne le choix de publier des livres à perte, est motivée par la structure du financement. En effet,

les façons dont l'éditeur finance ses projets, par la vente en aval du produit de la publication, le livre, ou par le financement en amont, apparaît comme l'élément déterminant pour l'orientation des choix de publication. Plus le financement est déterminé par l'aval, soit par les ventes, plus l'effort de spécialisation en contexte endogène est ardu puisqu'il est dépendant de l'achat par un petit lectorat. La spécialisation en contexte exogène dans ce schéma (soit des publications qui visent un plus large lectorat, mais avec des savoirs vérifiés) pointerait vers les manuels de cours. Un projet financé entièrement par ses ventes renferme plutôt la tentation d'ouvrir les lectorats et de limiter les spécialisations.

Lorsque la publication est financée en amont, c'est-à-dire par une subvention ou une autre forme de financement assuré, l'éditeur est libéré d'une part correspondante des pressions de vendre le livre, du moins dans l'immédiat. L'utilisation faite de cette liberté est elle aussi assujettie à une logique de stratégie de développement de catalogue. Une stratégie endogène financée en amont du processus de publication peut se permettre une liberté sur le positionnement adopté, qu'il soit académique ou autre. Il permet des prises de position spécialisée libérées de l'obligation des ventes. À noter que cela va aussi pour les prises de position polémiques. Le cas des firmes de service-conseil qui publient (telles KPMG, voir Saint-Martin, 2004) en est un exemple. Le financement du livre stimule donc une prise de position par rapport aux contraintes exercées par

l'économie du livre, prise de position manifestée dans le degré de spécialisation ou d'accessibilité du texte.

Le partage du financement définit la typologie des éditeurs car il structure la prise de décision de publier. Ce phénomène est décrit par Hérubel (2014) pour l'histoire de l'art, qui reconnaît trois types d'éditeurs actifs dans le champ : des presses universitaires, des éditeurs généralistes (*trade publishers*) et des musées. En administration publique, ce sont les unités de recherche, comme l'IAPC, mais aussi d'autres, qui occupent ce rôle des musées, c'est-à-dire ces éditeurs pour qui la publication est secondaire à la poursuite d'un objectif plus général (au lieu d'être en soi l'objectif de publier, comme c'est le cas des éditeurs engagés par la vente des livres). Les unités de recherche ont en commun avec les musées de se consacrer principalement à d'autres activités que l'édition de livre. Les sources du financement permettent de dresser la typologie suivante : les éditeurs privés, qui sont financés en aval du processus de publication ; les unités de recherche, qui sont financées en amont ; et les presses universitaires, financées par un partage des deux.

Abelson (2009) note l'importance de problématiser les typologies des unités de recherche, car elles (il parle très spécifiquement des *think tanks*, nous élargissons son propos) varient considérablement, en termes de taille (entre une seule et de très nombreuses personnes), dans le rythme de leurs activités, ou bien encore leur public cible. Il souligne toutefois l'importance du financement des

unités de recherche, qui alterne entre des fonds de fiducie, des fonds d'opération de base, les dons, et bien sûr dont les montants varient. Les unités ont comme caractéristique commune de ne pas s'appuyer a priori sur les ventes. Certaines publications des unités de recherche sont données et ont principalement comme objectif d'augmenter le profil des autres activités de l'unité de recherche. Dans ce type aux variations multiples, on retrouve tout autant des unités de recherche universitaires que des groupes privés.

Les presses universitaires produisent un format de livre, le livre savant, qui reflète une structure de financement construite par le souci d'un lectorat restreint. Le lectorat est restreint, mais il tend à s'étendre dans la durée, selon la réflexion de Gow et Wilson (2014) sur le livre. L'éditeur partagé dans son financement peut sacrifier un lectorat plus large que lui accorderait un texte rendu plus accessible. Cette formule du financement partagé pour le livre savant est à l'origine de l'existence de programmes tels que le Prix d'auteur pour l'édition savante (PAES)⁵ (auquel peuvent en principe aussi participer les éditeurs privés, pourvu qu'ils soient disposés à entreprendre une évaluation par les pairs). Le livre savant met en plus grand péril la santé financière de l'éditeur, mais pourrait lui attirer une admiration qui perdure.

⁵ En plus des programmes publics de financement tels que le PAES, il existe des horizons extensifs de financement fondés sur la reconnaissance des limites de la rentabilité du savoir académique au Canada.

Enfin, l'éditeur privé est financé uniquement en aval, c'est-à-dire qu'il vise les ventes. L'éditeur privé déplace le rapport financier où le déboursement (du lecteur) précède la lecture, au lieu de l'accepter avant la rédaction du texte, comme dans le cas d'un ouvrage commandité, ou en conséquence de la publication, comme dans le cas d'un ouvrage subventionné. Ici encore, la structure de financement a des conséquences sur le degré de spécialisation que peut se permettre l'éditeur. L'éditeur privé doit pouvoir rentrer dans ses coûts par la vente des livres. Cela ne signifie pas que l'éditeur privé n'est jamais spécialisé, mais que des circonstances favorables au niveau de l'économie du livre (comme celles qui ont permis la création de Sage et M.E. Sharpe) doivent perdurer pour soutenir des publications spécialisées. Sinon, l'éditeur privé doit publier des textes assez accessibles pour qu'ils soient intéressants auprès d'un lectorat plus généraliste.

La présence de ces contraintes illustre bien l'absence de neutralité du champ discutée par Bourdieu. Les choix d'un éditeur d'orienter ses activités comme intermédiaires entre un manuscrit et un lectorat imposent des interdictions, qu'il n'est pas impossible de surmonter, mais toujours en cédant sur les spécialisations ou en investissant plus de ressources financières. L'impossibilité de retrouver un équilibre financier à l'intérieur de l'économie du livre à partir de sa structure de financement mène à la fermeture de l'éditeur. Inversement, la prolifération concomitante de politiques éditoriales est le résultat d'un

délaissement des effets des contraintes financières dans ces choix de spécialisations.

2.4 – Les utilisations du livre en administration publique

Bourdieu reconnaissait que le fait de discuter d'une discipline savante en langage ordinaire présente un paradoxe fondamental dans les sciences sociales. « Paradoxalement, la communication entre les professionnels et les profanes n'est sans doute jamais aussi difficile que dans le cas des sciences sociales, où la barrière à l'entrée est socialement moins visible » (Bourdieu, 1992, p.400). Tous peuvent un peu parler d'administration publique et, à titre de science sociale, l'administration publique discutée de la perspective de ce que Bourdieu (1990) nomme le point de vue scolastique⁶ dépend en grande partie du langage ordinaire pour faire valoriser ses conclusions. Il existe toutefois des mécanismes, dont la publication, qui élève le discours de celui qui est sociologue de celui qui peut faire usage du langage sans comprendre les significations qui y sont attachées.

La dualité épistémique que crée la présence de l'État dans la production intellectuelle propose autant de formes de la connaissance spécialisée. Les ouvrages portant sur les moyens d'administrer l'État autant que ceux sur les fins de

⁶ L'espace où l'on fait des jeux à partir de problèmes académiques et dont la poursuite est justifiée par le jeu lui-même, donc la science pour sa propre fin.

l'administration publique comme discipline proposent chacun une manière d'harmoniser le rapport entre les manuscrits et les lectorats. La division du champ entre, d'une part, praticiens, fonctionnaires et autres engagés dans la poursuite des objectifs de l'État, et, de l'autre, des chercheurs ancrés dans des débats académiques, reproduit les contours de deux lectorats.

L'importance de l'IAPC au Canada sur le plan historique reproduit nominalement une utilisation du livre oscillant entre les deux, et une spécialisation y correspondant. Les débats soulevés par Gow et Pross (1998) sont une indication d'un déséquilibre en faveur des praticiens, et donc de la présence d'un processus décisionnel qui limite les perspectives de contester, par l'entremise des publications, l'effet de normalisation associé à l'État. Les deux formes de spécialisation en administration publique ont en commun de rendre plus visibles les barrières d'entrée dont parle Bourdieu. Mais qu'elle démontre un meilleur moyen d'atteindre les fins établies par l'État ou qu'elle propose de critiquer ces fins, la publication fait preuve de deux façons d'organiser ces distinctions au-delà du discours généraliste.

Ce qui peut donc être intitulé l'utilisation du livre fait référence à l'orientation de la publication, par les acteurs du processus, vers la reproduction des formes de spécialisation et des préoccupations structurelles qui les soutiennent. L'utilisation du livre permet de manifester une distinction. Elle consiste à conjuguer des éléments distinctifs précédemment accessibles, mais

selon des agencements qui permettent de (re)produire une position à l'égard de la place de l'État dans la réflexion savante. L'utilisation dominante de livres en administration publique au Canada, dans la mesure où l'IAPC a été l'éditeur principal dans les premières décennies de la discipline, aurait donc servi à régler une tension entre deux lectorats. L'héritage de l'IAPC au niveau du livre serait, de cette perspective, d'avoir voulu imposer la réconciliation entre les deux formes de spécialisation comme l'archétype du livre savant en administration publique. Cela toutefois ne tient pas compte de la façon dont l'une empêche l'autre d'affirmer sa distinction épistémique.

La perspective (américaine) de Kasdan (2012) sur l'utilisation du livre en administration publique est aussi conforme à cette évolution du format vers un sens de spécialisation qui équilibre les fins et les moyens. « Whereas the crux of the Great Books from 1940 to 1990 were all encompassing, many of the Great Books from 1990 to 2010 have encapsulating histories in their quest to deconstruct the field (e.g., Farmer, 1995; McSwite, 1997) or pursue particular aspects of governance with less emphasis on capturing everything that public administration is and does (e.g., Catlaw, 2007; Gawthrop, 1998). » (Kasdan, 2012, p. 634). Selon ce qu'observe Kasdan, la critique du champ tend à utiliser le livre dans une ambition holistique visant à dégager une vision d'ensemble. Mais elle est différente de l'approche holistique antérieure, qui, elle, créait son propre univers et les consignes pour y naviguer. Le commentaire de Kasdan est d'autant plus

conforme à la dualité de la spécialisation qu'il reconnaît parallèlement comment la recherche d'un moyen particulier tend à clore l'interrogation sur les fins.

La diversification des éditeurs a été discutée comme étant la conséquence d'une expansion de conditions économiques favorables. En retour, ce processus permet de prolonger une utilisation du livre au-delà de celle qui trouve déjà un marché auprès des praticiens, comme le voulaient les participants praticiens de la revue de programme de l'IAPC des années 1990. L'instauration première du champ propose, comme l'a fait l'IAPC dans ses premières années, une vision de l'administration publique largement inconsciente du rapport à la connaissance que cause la présence de l'État dans le champ. Il est donc question, pour comprendre le rôle des éditeurs de livre en administration publique au Canada, d'examiner si et comment les éditeurs ont continué cette tradition, ou si ont plutôt émergé les conditions propices à une ouverture des programmes éditoriaux vers l'examen des fins de la discipline par rapport à l'État.

Le cadre théorique part de la perspective que le lectorat des praticiens est un lectorat dominant, numériquement, mais aussi sur le plan des ordres légitimes du savoir. La communauté des chercheurs critiques d'une administration publique au service de l'État doit pouvoir compter sur une expansion des conditions économiques et financières favorables à la diversification des positions afin d'accéder à la publication. Il s'ensuit que le déclin de ces circonstances favorables

mène au déclin de la rentabilité de tels projets et d'une évolution vers des versions plus généralistes de l'administration publique.

Gow et Pross (1998), sans jamais parler en de tels termes, avancent une question intéressante : pourquoi le développement théorique d'une idée ressemble-t-il à un effort visant à dépasser la singularité de l'événement auquel est attaché le praticien? Gow, avec Wilson (2014), reprend une dimension de cette question avec l'observation que les livres sont écrits pour un lectorat futur. Le lien implicite de Gow entre une publication pour la durée et une problématisation de nature épistémologique situe la réflexion sur des préoccupations actuelles qu'annonce l'État comme une caractéristique de cette administration publique à son service. L'effet de l'État est en partie d'exiger que la recherche soit conforme à ses besoins actuels, ce qui l'ancre dans l'événementiel. Une critique des fins de l'administration publique est plus conforme à l'ambition, partagée par Gow (*Ibid.*) et Parinet (2004), que le livre doit parler à un lectorat qui se trouve dans le futur.

Selon Kasdan (2012), il y aurait une tendance parmi les chercheurs en administration publique à minimiser l'importance du livre. « This newer phenomenon of academic disdain for book authorship can be seen in some department guidelines for tenure promotions, that is, book authorship is given the same publishing credit as a journal article, and then only if stamped by a reputable university press » (*Ibid.* 2012, p.633). De nombreux exemples existent, en administration publique, de livres qui se situent en dehors de cette quête des

spécialisations et qui sont plus fondamentalement axés vers l'accessibilité du contenu. Ici encore, la logique du champ de Bourdieu permet de donner un sens à l'existence de ces publications. Saint Martin (2004) parle de publications de livre, tel que mentionné, dans le but d'augmenter la valeur de la contribution des experts de KMPG Canada pendant les années 1990. Le propos de Hood (2005) sur la genèse de la littérature des mouvements réformistes des années 1980 souligne la présence d'un discours administratif nettement plus généraliste et hétéronome à la réflexion savante. L'effet de rhétorique de la littérature de gourou est de souligner l'accessibilité du texte comme manifestation de sa valeur (une forme de révélation qui n'est pas sans écho religieux, et d'ailleurs attachée à un mouvement que Hood qualifie de « quasi-religieux »).

Ces utilisations du livre semblent avoir précisément pour but d'éviter les tensions que soulève la confrontation entre étudier les fins et les moyens de l'État. Elles se distinguent toutefois des livres soumis à la science normale de l'État et spécialisés selon cette barrière de sciences sociales dont parlait Bourdieu. Ces ouvrages spécialisés dans la recherche des moyens de l'État manifestent néanmoins un contenu méthodologique qui manque aux approches plus accessibles. L'institutionnalisme pragmatique tel que décrit par Gow et Wilson (2014) n'est en effet pas l'absence de toute distinction scientifique. La notion de science normale (Kuhn, 2012) n'est pas moins scientifique que les autres,

seulement, elle fixe ses objets de recherche de façon à minimiser les remises en question paradigmatiques.

Le corolaire pour la production intellectuelle est une forme de publication qui évite les dures confrontations qui peuvent émerger d'une contemplation des fins de l'étude de l'État. L'ordre normal de la production intellectuelle qu'on retrouve à l'intérieur de conditions de publication proches de l'État n'est pas remis en question. Tant que perdurent les normes dans l'utilisation du livre qui orientent les efforts de spécialisation du contenu vers les attentes d'un lectorat de praticiens, les auteurs opérant à partir de la tradition dite « réflexive » de Raadschelders (2008) auront de la difficulté à avancer leurs critiques sur la validité des connaissances produites à l'ombre de l'État.

Cette tradition réflexive, et plus généralement l'étude des fins de l'administration publique au service de l'État, consiste en un plateau non atteint de la perspective de Gow et Wilson. « Where practitioners show little or no interest, Canadian academics in the field do not seem any more interested in the question of epistemology » (Gow et Wilson, 2014, p. 120). En conséquence d'une articulation du champ qui a misé largement sur l'étude des moyens d'administrer l'État, il est difficile de soutenir, comme en discutent ces auteurs, la discussion en administration publique autour de questions remettant en cause les fondements de la connaissance. Il s'ensuit, selon le cadre théorique, qu'en l'absence d'une économie du livre favorable à la diversification éditoriale, de telles réflexions

épistémologiques seront limitées au Canada. La recherche est privée, dans ces circonstances, de publications qui pourraient assurer une prise de conscience de l'hétéronomie du champ.

2.5 – Synthèse du cadre théorique

La collectivité des éditeurs peut être, à la manière d'Hérubel (2014), nommée comme étant l'écologie du livre. Cette écologie serait influencée par les transformations dans l'économie du livre. Ces transformations se manifesteraient par de nouveaux équilibres entre les types d'éditeurs et, en retour, par une transformation dans les accès à la publication et les utilisations du livre. La structuration du financement de l'éditeur serait associée à ces deux phénomènes. La distribution des sources de financement est déterminante pour la liberté d'intervention de l'éditeur. Elle réserve les ressources disponibles pour assurer ce travail minutieux, mais peut aussi affecter la prise de position dans le champ par l'introduction d'un sens d'obligation éditoriale. Le cadre théorique fait la distinction entre l'étude des fins et celle des moyens de l'État, deux cheminements généraux vers cette prise de position éditoriale en administration publique. Chacune renferme des caractéristiques se rapportant à un lectorat, à sa taille, mais aussi à sa temporalité. L'administration publique comme contribution à l'amélioration des moyens de gérer l'État s'adresse à un lectorat composé des

praticiens à la recherche de solutions aux problèmes publics qui lui sont contemporains. Alternativement, l'administration publique intéresse un lectorat de spécialistes académiques relativement peu nombreux, mais qui s'échelonnaient dans le temps.

Le livre comme médium durable assure à la pérennité d'une critique des fins de l'État le support au niveau du format nécessaire à l'atteinte de ce lectorat dispersé dans le futur. Gow et Pross (1998) remarquent que les priorités des chercheurs et celles des praticiens semblent rarement coïncider, et que cela s'observe dans la durée de vie (le *shelf-life*) du livre. Selon Gow et Wilson (2014), la pérennité d'un ouvrage réside dans sa rigueur épistémologique. Un livre rigoureux dans son approche épistémologique saura intéresser des générations subséquentes de lecteurs. Les chercheurs ne produisent pas pour le moment, de sorte que leurs publications sont intégrées au cycle des éditeurs savants. Le livre propose un format qui est structurellement déterminé à s'adresser à la postérité. Cela ne signifie toutefois pas que ce soit le cas qu'il soit ainsi employé, en commençant par l'observation des types d'éditeurs (qui ne sont pas tous des presses universitaires).

C'est à la lumière de cette constatation que l'utilisation du livre reflète les interrogations citées dans la problématique de la thèse, au sujet de la structure et des objets d'étude en administration publique. Dans ce qu'il reflète un usage longtemps couvé chez l'IAPC, tout passage à une époque « post-IAPC » du livre

devrait refléter un déplacement au-delà de cette forme du livre tendue entre la fourniture des informations et la recherche d'un projet ancrée dans les sciences sociales (et autonome des besoins de l'État). Les transformations dans les accès à la publication et l'utilisation du livre devraient en principe refléter l'évolution dans l'écologie des éditeurs. Les formes hybrides que peuvent avoir prises ces transitions, par des orientations éditoriales attachées à des types d'éditeurs, permettent précisément d'explorer le rôle des éditeurs.

La notion de spécialisation, comme résultat d'une intervention de l'éditeur visant à ajuster un manuscrit aux attentes d'un lectorat, reposerait sur l'accès aux dispositifs technologiques ainsi qu'à la structure des frais de publication qui en découle. La production intellectuelle se place à l'intersection à cet égard. Autrement dit, la recherche d'un petit lectorat, échelonné dans le temps, dépend d'un seuil de rentabilité entre les diverses sources de revenus et les activités de publication qui assurent la reproduction de l'éditeur. À travers l'évolution des circonstances économiques de l'édition, et aussi celle des types d'éditeurs pouvant trouver un seuil de rentabilité, le processus de spécialisation négocie un rapport à l'examen des aux moyens d'administrer l'État.

La théorie ici présentée postule que la publication de livres en administration publique au Canada a été affectée par un déplacement de ce seuil de rentabilité. La rentabilité des programmes de livres provenant des unités de recherche, comme l'IAPC, aurait été réduite. La période qui a suivi le déclin des

programmes indépendants de publication des livres à l'IAPC (ce qui couvre la seconde moitié de la période examinée) aurait été marquée par la transformation des accès à la publication et de l'utilisation du livre en administration publique. Cette transformation peut être caractérisée par une plus grande distance à l'égard de la portée de l'État et serait due au détachement d'assises organisationnelles, typiques de l'IAPC, marquées par une tension éditoriale entre la poursuite d'un lectorat de chercheurs et de praticiens.

En administration publique, cette évolution vers de nouvelles contraintes autour de l'utilisation du livre peut être décrite comme une évolution épistémique. Elle mobilise une nouvelle génération de chercheurs appelés à publier selon d'autres normes que celles préconisées par l'*habitus* des producteurs intellectuels logés auprès des unités de recherche. Les critères de validation variant d'un cas à l'autre, l'utilisation du livre peut très bien, comme ça a été le cas avec le Centre canadien de gestion, venir servir des programmes ouvertement consacrés à l'étude des moyens d'administrer l'État. Il reste à évaluer si un déplacement vers des conditions de publication, en principe plus autonomes, de l'édition savante peut en effet appuyer des programmes de publication plus ouvertement critiques de l'État.

Les positions dans un champ intellectuel constitué à partir de rapports différents à l'égard de la présence de l'État produisent une distinction autour des spécialisations en administration publique. L'incidence que peut avoir une telle distinction entre les fins et les moyens de l'État est significative, selon la pensée

de Gow, dans la mesure où elle contribue à limiter ou à soutenir la légitimité des approches contestant l'institutionnalisme pragmatique. La théorie ici proposée suggère que l'institutionnalisme pragmatique a perduré au Canada en raison de l'absence (relativement aux États-Unis, par exemple) d'éditeurs dont les programmes éditoriaux étaient assez autonomes vis-à-vis de la puissance de l'État et de son effet sur la connaissance. L'utilisation du livre que propose l'héritage de l'IAPC est conforme aux critiques de Gow à l'égard de l'administration publique au Canada. Cet héritage s'assure que la variété des objets légitimes pour l'administration publique soit limitée à l'étude des moyens d'administrer l'État.

Cela revient à ce que Bourdieu peut nous dire au sujet du livre en administration publique au Canada. Cela révèle non seulement des dynamiques générales dans le positionnement à l'égard de l'État, mais aussi des observations plus précises sur le rôle que peut avoir joué une organisation historiquement dominante comme l'IAPC. Ces deux éléments, ensemble, ouvrent sur la réflexion suivante : armé d'un point focal (les lieux d'édition) ainsi que d'une notion de l'utilisation du livre qui lui correspond, il est possible de revenir sur la question du rôle de l'éditeur dans sa relation avec la production intellectuelle. Les contraintes du format et le degré de spécialisation qu'il est possible de retrouver sont des éléments de réflexion qui touchent à la fois à l'économie du livre et à l'orientation de la connaissance.

Au Canada, les presses universitaires existent comme type d'éditeur situé entre le financement en amont et en aval. Elles reçoivent des subventions à la publication car on reconnaît que le marché est limité pour les ouvrages canadiens. Elles doivent aussi se préoccuper de leurs ventes, et dépendent d'elles à un degré inverse au financement qu'elles reçoivent en amont. Le PAES offre une protection partielle contre le besoin de vendre leurs livres, mais les presses universitaires au Canada sont en partie exposées aux forces du marché. Cette structuration du financement libère leurs publications du biais que représente parfois le financement en amont des unités de recherche et la dépendance à l'accessibilité aux marchés généralistes des éditeurs privés. Les presses universitaires sont, en principe, structurellement ouvertes à la publication d'ouvrages spécialisés susceptibles de remettre en question les fondements de l'administration publique comme la science des moyens de l'État.

3. Approche méthodologique

L'approche méthodologique est fondée sur l'examen d'un matériel d'entrevue avec des professionnels de l'édition et des directeurs de collection établis comme chercheurs universitaires. Le choix de ces catégories d'individus tient à leur proximité avec le travail éditorial, ce qui en fait des représentants pertinents de ces deux interfaces que sont l'économie du livre et la production intellectuelle. Leurs témoignages sont appuyés par des données sur les lieux de publication issues d'un échantillon de publications constitué afin d'identifier les participants potentiels aux entrevues. Ces choix ont été déterminés selon les éléments, identifiés par le cadre théorique, et associés au rôle de l'éditeur et à l'impact sur la connaissance de l'économie du livre en administration publique. Le cadre théorique part du principe que l'édition est un processus (donc une suite d'activités) auquel participent ces deux groupes d'individus que sont les directeurs de collection de livres et les professionnels du milieu. En mettant l'accent sur l'édition, l'analyse peut surmonter les obstacles rencontrés par Sherwood (1990). Il n'est pas question de déterminer les « meilleurs » livres, mais de comprendre ce que font les éditeurs pour structurer le champ autour d'une utilisation dominante (et *de facto* meilleure). Le matériel empirique permet en outre d'illustrer des frontières disciplinaires en administration publique, ce qui comprend la façon dont celles-ci interpellent le monde de l'édition.

L'approche méthodologie tente d'encadrer l'analyse de l'éditeur comme une organisation qui est en bonne partie consacrée à la reproduction des manuscrits dans le but d'atteindre un lectorat. L'approche méthodologique s'acquitte de cette tâche en encadrant la collecte d'expériences pratiques du processus de publication qui pourraient, dans leurs détails, faire avancer la compréhension du rôle de l'édition de livres dans le développement de la connaissance en administration publique. Par l'application, à des personnes directement concernées par le processus de publication, d'un protocole d'entrevue ancré dans les étapes du processus et de la place du livre en administration publique au Canada, l'approche méthodologique vise à recueillir des observations sur l'économie du livre, sur les façons dont le livre influence la connaissance, et sur les aspects de spécialisation éditoriale entre praticiens et chercheurs.

L'échantillon de livres généré pour identifier les participants aux entrevues contient des données au sujet des lieux de publication qui sont révélatrices des restructurations dans le partage entre les types d'éditeurs. La procédure adoptée pour constituer l'échantillon est détaillée dans ce chapitre. La discussion (en 7.1 et 7.2) de cette procédure constitutive de la liste des participants potentiels est suivie d'une section qui détaille la forme des entrevues ainsi que la présentation de leur contenu. Ces deux sources de matériaux sont traitées en deux chapitres séparés.

3.1 – Constitution de l'échantillon de livres

Les noms des participants aux entrevues ont été repérés à partir d'un échantillon de 1 389 livres publiés entre 1985 et 2015. Cet échantillon a été constitué à partir du catalogue de Bibliothèque et archives Canada (BAC). La justification de ce choix, et le processus de recherche lui-même, soulèvent quelques points à clarifier, notamment les principes guidant l'élaboration de l'échantillon et sa représentativité pour l'objet de la thèse.

Le problème du procédé par lequel constituer un échantillon de livres tient à un problème méthodologique que soulèvent implicitement les chercheurs qui emploient l'analyse bibliographique (Ni et al., 2017). Comment doit-on rassembler un échantillon de livres en administration publique sans sombrer dans des critères d'inclusion qui reflètent des préférences intellectuelles? Comment peut-on éviter d'avoir à publier les démentis de subjectivisme que s'est imposé Sherwood (1990)? Pour délimiter un champ selon ses publications, il semble illogique d'exclure une publication pour s'être trop éloignée d'un centre imaginé de la discipline, qu'on essaie précisément de constituer par l'examen de l'ensemble des publications.

Van de Walle et Van Delft (2015) soulignent que, déjà pour les articles, il est difficile de définir les frontières de l'administration publique, car ses auteurs ne publient pas exclusivement dans des revues qui reflètent la terminologie

disciplinaire. Le problème est souvent pire pour le livre, car mis à part les rares éditeurs exclusivement consacrés au champ, les publications en administration publique paraissent auprès d'éditeurs qui sont aussi engagés dans d'autres champs. Les titres de collections peuvent parfois remédier à ce problème et refléter des références terminologiques. Mais dans l'ensemble, l'échantillonnage des publications renferme plusieurs problèmes à l'égard de la définition des frontières de la discipline.

Reconstruire un échantillon des livres publiés à partir d'une liste d'auteurs établis reproduit les mêmes problèmes. Comment constituer cette liste d'auteurs établis? De plus, toutes leurs publications sont-elles en administration publique? Il serait possible de constituer une liste des auteurs à partir des noms de professeurs d'université. Or, à partir de ce moment le projet de la thèse n'est plus celui d'étudier les éditeurs et ne se concentrera non plus sur la publication de livres, mais plutôt sur les publications de professeurs d'université. Cette approche suscite ses propres difficultés terminologiques puisque l'enseignement de l'administration publique procède à partir de départements qui ne reflètent pas non plus les références à la discipline. Le suivi selon les auteurs déplacerait par ailleurs une part de l'analyse vers des publications à l'international et diluerait encore le projet de comprendre les éditeurs canadiens.

Sherwood (1990) admet d'emblée que son approche, un mélange de réflexion sur son propre parcours⁷ et d'un survol d'opinion de collègues, est limitée dans sa portée. Il a néanmoins le mérite de soulever la variété des façons dont on peut noter l'impact d'un livre (et donc situer un regard empirique). Sherwood se demande auprès de qui la publication rencontre-t-elle un écho et qu'est-ce qui constitue l'influence d'un livre, pour finalement avancer « [...] on the theory that a book's history as an intellectual property begins when it is published and generally available. » (1990, p.251). Sans vouloir sous-estimer ce que pourrait apporter l'analyse des ventes, les nombre de citations et même les réflexions du type de celle de Sherwood, la disponibilité du livre nous apparaît comme la marque la plus fondamentale de la publication. Pour les fins de l'analyse, disponibilité et impact⁸ sont assimilés.

L'analyse a donc été structurée selon la disponibilité du livre, de son association avec l'année de publication et de son lieu de publication. Le fossé entre l'impact selon la disponibilité d'un texte ou selon son impression auprès d'un lectorat peut être grand, mais la disponibilité est dans tous les cas une étape cruciale. L'identification d'un lieu de publication est un critère sur lequel BAC insiste avant de pouvoir soumettre la publication pour le dépôt légal.

⁷ Parcours qui l'a vu évoluer d'un disciple ardent de Simon vers la reconnaissance que Waldo écrivait « 50 ans avant son époque ».

⁸ Ce qui ne signifie aucunement d'éviter d'examiner les activités de mise en marché des éditeurs, une partie intégrale du processus de publication.

L'identification des matières et sa codification bibliographique relèvent des bibliothèques, dont BAC, qui peut utiliser pour les gérer un ou plusieurs régimes de vedettes-matière. BAC emploie le Répertoire de vedettes-matière (RVM) de l'Université Laval, le *Canadian Subject Headings* et le répertoire de la *Library of Congress* pour inscrire les matières permettant l'indexation du livre permettant sa recherche. Ces matières apparaissent différemment dans les données du catalogue des différentes bibliothèques, mais souvent (comme c'est le cas à la bibliothèque de l'Université d'Ottawa) sous une rubrique intitulée « sujets ». Cette logique du catalogage par matière sert à plus que l'indexation bibliographique. Elle forme un élément descriptif permettant aux libraires d'orienter leur sélection de livres, aux bibliothécaires de les classer dans les rayons et aux particuliers de déterminer si le contenu leur sera d'intérêt.

Le dépôt légal chez BAC a donc été la piste sélectionnée afin de constituer l'échantillon des livres. Le devoir du dépôt légal auprès de BAC est un moyen d'encadrer la construction d'un échantillon de livres qui outrepassé les inquiétudes de subjectivisme. Cette approche repose sur l'inscription de données bibliographiques par une instance standardisée, les bibliothécaires (soit une instance qui observe l'ensemble des soumissions et établit entre elles une logique de catalogage).

Les index-sujets 'administration publique', 'gestion publique' et 'politiques publiques' ont été recherchés pour chaque année de la période examinée. L'index-

sujet permet d'utiliser un engin de recherche qui capte les références aux termes inclus dans le titre, le descriptif (là où il existe) et les vedettes-matière. Ce choix des trois index-sujets à répertorier découle d'une correspondance entre le chercheur de la thèse et un représentant de BAC sur la question du chemin à prendre pour arriver à un échantillon de livres en administration publique⁹.

L'identification des titres à retenir procéda selon l'introduction dans l'engin AMICUS de BAC de la recherche de ces trois index-sujets, y compris leur traduction en langue anglaise (Public Administration; Public Management; Public Policy). Certaines données manquantes aux entrées bibliographiques générées par la recherche auprès de BAC ont été retrouvées dans l'un ou l'autre des catalogues des bibliothèques de trois universités hôtes de programmes en administration publique (l'Université d'Ottawa, University of Toronto et l'Université Laval)¹⁰.

3.2 – Contrôle de l'échantillon de livres

Quatre groupes généraux d'information bibliographique ont été sélectionnés comme critères de contrôle pour l'échantillon de livres. En effet, la recherche a généré des résultats qui orienteraient la recherche loin d'organisations dont le

⁹ Cinq index-sujets avait été suggérés dans cette correspondance. Ceux de 'Politics and Government' ainsi que 'Public administration and policy' ont été éliminés, l'un pour s'éloigner et l'autre pour redondance (dans ce second cas, les publications auront été capturées par les index de recherche utilisés).

¹⁰ Autrement dit, les mêmes index-sujets de recherche ont été déployés dans chacun des quatre engins de recherche afin de s'assurer que tous les titres soient captés. Les index-sujets sont le plus souvent partagés avec les bibliothèques à partir du dépôt légal.

mandat principal (comme dans le cas de l'IAPC) est de publier des livres. Les critères suivants ont formé la base d'une grille de contrôle des publications.

- Le titre et la description du livre¹¹ sont la représentation par l'éditeur du contenu du livre sous format bibliographique. Le titre et la description du livre ont fait l'objet de discussion dans le cadre du matériel d'entrevue (voir question à cet effet dans la seconde partie du protocole d'entrevue en annexe). Quelques livres ont été exclus sur la base de leur titre. Les biographies de politiciens sont exclues, mais pas celles d'administrateurs. Ces publications ne sont pas nombreuses et dans presque tous les cas elles sont associées à des unités de recherche médicale. Certains titres en santé publique ont été exclus sur la base d'un objet qui fait un usage inconséquent pour le propos de la terminologie de l'administration publique ('administration' dans le sens de l'introduction de pathogènes dans un contexte médical).
- La deuxième information recherchée est l'auteur. Pour être retenu, le livre devait faire référence à une personne humaine (et non simplement légale). Cela

¹¹ Dans 586 cas sur 1390, il a été possible de recueillir un descriptif pour le livre tiré du catalogue, du site Web de l'éditeur et dans quelques cas du livre lui-même. Certains éditeurs n'offrent plus de catalogues, mais seulement des pages Web (qui disparaissent après « la mise au bercail » du livre). Il n'est possible de recenser sur Internet que les ouvrages en vente et non les titres retirés du marché (une myopie des plus troublantes pour l'histoire de l'édition). L'accès aux catalogues plus anciens des éditeurs est impossible; les informations pertinentes à des publications d'éditeurs disparus sont quasi-impossibles à retrouver. L'analyse des descriptifs de livre présente donc un portrait empirique incomplet puisque plusieurs titres n'en ont pas et souffriraient en conséquence d'une sous-analyse.

a eu pour effet d'éloigner une bonne part des publications gouvernementales initialement recueillies dans la constitution du matériel empirique¹².

- Les informations au niveau du format constituent la troisième catégorie des informations soumises à l'analyse. L'idée est ici de bien cerner ce que le livre représente dans sa forme matérielle, ce qui comprend l'utilisation d'un ISBN et un minimum de 75 pages. De nombreux textes qui ne correspondent pas à ce standard de 75 pages, mais qui sont déposés chez BAC, renferment néanmoins un ISBN, par erreur ou par défaut. D'autres remplissent le critère des 75 pages, mais pas celui du livre publié par un éditeur. Par exemple, certains professeurs envoient au dépôt légal leurs recueils de cours, ce qui confère automatiquement un ISBN sans la prétention d'avoir publié la chose¹³. D'autres exclusions au niveau du format ont été imposées :
 - Sont exclues d'emblée les revues savantes, mais non pas celles ayant fait l'objet d'une publication ultérieure sous format du livre (cela comprend les ré-édition de numéro de la revue *Administration publique du Canada*).
 - Les communications de conférence ne manifestant aucune preuve d'intervention éditoriale sont exclues, ce qui veut dire qu'elles ne le sont

¹² On en déduirait autrement que Sa Majesté, à titre d'auteure de la production intellectuelle provenant de départements gouvernementaux non-incorporés, est une prodigieuse écrivaine.

¹³ Plusieurs titres éliminés selon ce filtre (notamment les recueils de la Faculté de droit de l'Université de Toronto) sont accompagnés d'une note spécifiant qu'il s'agit d'un matériel constitué exclusivement pour l'enseignement et que le texte ne peut être désigné comme une publication.

pas toutes. (Cent sept publications de travaux de conférence ont pu être identifiées).

- Les déclarations personnelles (ce qui comprend les déclarations ministérielles/politiques) sont exclues, tout comme les articles de journaux et tout manuscrit non publié. Les sondages et les analyses d'opinions, tout comme les résultats de tables-rondes sont de même exclus, tout autant que les travaux législatifs et les textes politiques (tels que les manifestes de partis).
- La quatrième catégorie de critères concerne les éditeurs. Comme l'analyse porte sur le Canada, et vise à comprendre le rôle des éditeurs, il était voulu de prendre en compte les publications des éditeurs canadiens. Notre définition d'un éditeur canadien est moins restreinte que ne l'est celle de BAC. L'éditeur n'a pas à maintenir 75 pour cent de ses employés au Canada, ni à y imprimer ses livres. Pourvu que l'éditeur maintienne un bureau au Canada, que ses livres affichent le nom d'une ville canadienne comme lieu de publication ou qu'il affiche une adresse postale canadienne sur un quelconque matériel (y compris son site Web), il peut être considéré comme étant canadien. Oxford University Press Canada, qui dispose d'un bureau à Toronto, compte 27 publications dans l'échantillon de livres. Il en va de même pour Methuen (six publications), qui avait un bureau à Toronto pendant le début de la période examinée. D'autres critères plus précis méritent une mention spécifique.

- Sont exclues les publications gouvernementales qui répondent à une obligation statutaire ou parlementaire comme le budget fédéral (et qui ont survécu aux deux filtres précédents). Selon cette même logique sont ainsi exclus les budgets alternatifs. La volonté de publier demeure indissolublement liée à une activité régularisée et n'est pas en ce sens principalement motivée par l'éditeur ¹⁴ . Précisons aussi qu'un financement gouvernemental n'invalide pas l'admissibilité de la publication, pourvu que le lieu de publication existe indépendamment de l'État.
- Les publications des conseils et sociétés juridiques ne sont pas retenues (*John Howard Society of Canada, Canadian Judicial Council, Canadian Forum on Civil Justice, Law Reform Commission of Canada* mais aussi les associations de libertés civiles).
- Les rares publications de livres du Bureau de la traduction ont été exclues.
- Les publications d'associations intergouvernementales, professionnelles ou syndicales sont exclues. Exception faite pour les rapports gouvernementaux et les publications d'associations exclues qui apparaissent chez un éditeur établi (par exemple *Fair Taxation in a*

¹⁴ Or, la série *How Ottawa Spends* est retenue, car même si elle est régularisée par les activités de l'État (il y a, généralement parlant, un budget tous les ans), dans son contenu et son format, ainsi que dans son association à des éditeurs formels, on y retrouve la signification commune du livre.

Changing World: Report of the Ontario Fair Tax Commission paru en 1993 chez UTP et signé par la Province de l'Ontario).

L'exclusion des publications gouvernementales pose un problème délicat, car il a semblé pertinent de retenir pour elles la possibilité d'avoir participé au monde du livre en administration publique. Pour trancher la question, nous avons limité les titres publiés par le gouvernement à ceux issus du Centre canadien de gestion (CCG) et de l'École de la fonction publique du Canada (EFPC), deux organisations de formation. L'exemption est aussi légitimée par la conformité de leurs publications à certaines normes du livre (relié/broché, travail de mise en page et présence de deux parties, l'auteur et l'éditeur). Pour les fins de la présentation des données, les publications sont regroupées avec les unités de recherche, car elles présentent des éléments similaires dans la structuration du programme éditorial.

L'application de ces critères de sélection a permis la création d'un échantillon de 1 389 livres en administration publique publiés entre 1985 et 2015. Cet échantillon a été constitué dans le but d'identifier des participants, mais il permet également de se faire une idée de l'évolution des lieux de publication en administration publique. Bourdieu met bien en garde contre la tentation de déduire une science des œuvres par la seule observation de leur contenu (1992, fin de la deuxième partie). Il ne suffit donc pas d'avoir une liste de livres en main, il faut aussi lui ajouter une analyse sur le processus de publication, tel qu'il est vécu par

ces acteurs récurrents, pour enrichir la perspective sur le rôle des éditeurs en administration publique. C'est ce à quoi sert le matériel d'entrevue.

Précisons enfin que l'échantillon de livres a été construit avec l'appui de l'application Zotero. En plus des quatre éléments discutés dans cette section (titre, auteur, longueur, éditeur), l'application a aussi collecté des informations sur des collections et des années de publication des livres. Ainsi, l'échantillon a été en mesure de fournir le nom des éditeurs dominants, ce qui a ouvert la voie à la constitution d'une liste de participants potentiels, en plus de fournir des ordres de grandeur par type d'éditeur.

3.3 – Sélection des participants, protocole d'entrevue et description des composantes méthodologiques

Le protocole d'entrevue vise des individus associés à la publication de livre, soit comme directeur d'une collection soit comme travailleur chez un éditeur actif en administration publique entre 1985 et 2015. Les noms de trente-sept individus ont pu être repérés par l'entremise de coordonnées professionnelles. Quinze entrevues ont été réalisées suite à des prises de contact auprès des individus sur la liste. Trois autres réponses furent reçues, mais ne se matérialisèrent pas. Un déclin très poli fut aussi reçu. Les participants ont collaboré avec six différentes presses universitaires, ce qui comprend quatre des cinq principales presses universitaires

opérant en administration publique. L'identification de ces cinq presses est mise à jour dans le chapitre 5.

Les éditeurs interrogés provenaient tous de presses universitaires, malgré que l'appel ait aussi été lancé auprès d'éditeurs privés. Quatre participants exerçaient ou avaient exercé des fonctions de direction d'une presse universitaire. Tous les directeurs de collection figurent aussi comme auteurs dans l'échantillon de livres et tous ont publié auprès de presses universitaires ainsi qu'auprès d'une unité de recherche. Au moins quatre des directeurs ont publié chez un éditeur privé, trois d'entre eux ont aussi dirigé une unité de recherche et deux (Michel et Alexandre) ont lancé leur propre maison d'édition.

Les entrevues ont duré en moyenne une heure et demie ; la plus courte à peine une heure et la plus longue trois heures. Les questions ont été créées de façon à élucider les enjeux intellectuels vécus dans le cadre du processus de publication. La formulation des questions a respecté un format semi-dirigé. Elles comprennent, à titre d'exemple, des questions au sujet de l'expérience de publication, de la viabilité des projets, de l'intégrité dans la communication du sens, de l'importance du livre en administration publique, de l'appui commercial offert, du processus décisionnel, et de la place de l'administration publique dans les programmes des éditeurs canadiens. Une liste complète des questions développées se trouve en annexe.

La première partie du protocole cherche à comprendre l'identité du participant ainsi que ses motivations à participer au monde de l'édition. Les informations essentielles issues de cette très courte première partie ont été résumées dans l'annexe B intitulée 'Biographies des participants'. Le statut de directeur de collection ou de professionnel de l'édition y est précisé. Le statut des participants est rappelé à certains endroits dans la présentation des données d'entrevue. Une référence au lieu géographique d'activité du participant se trouve aussi dans l'annexe.

Les questions de la deuxième section du protocole portent sur le processus de publication. Ces questions touchent au processus lui-même et aux interventions de l'éditeur. On y retrouve des questions qui échelonnent le processus de publication, partant de l'acquisition des manuscrits, ce qui comprend le processus d'évaluation externe et touche aussi à la collection comme mécanisme éditorial, passant par la fabrication matérielle du livre (révision du texte, aspects matériels, mais aussi le titre) jusqu'à la promotion et la distribution du livre. Les questions ont été adaptées à la perspective du participant, selon qu'il s'agissait d'un directeur de collection ou d'un professionnel de l'édition. Le protocole détaille ce partage. Chacun des participants s'est étendu davantage sur les aspects du processus de publication qui le concernait au plus près.

Dans la troisième section du protocole, les perspectives de publication en administration publique au Canada sont discutées. Il y est question de l'écologie

du livre en administration publique au Canada. Les questions portent sur les types d'éditeurs de livres actifs dans le champ, la question des formats, les spécificités disciplinaires au Canada et la santé relative du marché du livre en administration publique au Canada. Cette section est importante pour l'étude, car elle touche très directement à l'interface recherchée entre le format du livre et l'orientation disciplinaire en administration publique.

Les entrevues ayant été semi-dirigées, dans de nombreux cas, le participant revenait sur des commentaires antérieurs pour clarifier et poursuivre sa réflexion. Pour cette raison, il a été impossible d'assigner une stricte association entre des portions spécifiques du protocole d'entrevue et le contenu d'une des rubriques de présentation des données. Une telle approche aurait nui à la fluidité du texte. Le choix et l'ordre des rubriques de présentation des données d'entrevues suivent le sens d'une causalité implicite au cadre théorique. Ce sens part de l'économie du livre pour en arriver à l'affirmation de distinctions éditoriales.

La présentation du matériel paraphrase le contenu des entrevues en attribuant le commentaire selon les normes académiques des références bibliographiques ; elle reproduit le contenu, signale l'auteur du commentaire et procède vers ce que d'autres ont pu dire sur le même point ou un point connexe. Le texte reproduit parfois des citations directes des entrevues. L'ensemble du matériel d'entrevue a servi à la réflexion. Or, pour des raisons de forme dans la présentation, les commentaires soulevés dans chacune des rubriques sont ceux qui,

sur ce point précis, reproduisent les positions les plus saillantes retrouvées dans les entrevues. Les réponses aux questions ne sont qu'à de rares moments évoquées dans leur ensemble pour appuyer l'évaluation d'un contentieux.

L'affirmation de Bourdieu selon laquelle le chercheur en sciences sociales est un humaniste qui fait de la statistique (Bourdieu, 1984b) signifie plus qu'un simple mariage interdisciplinaire. Elle ouvre la possibilité que le chercheur puisse se prononcer sur des phénomènes qui ont des bases empiriques structurées et observables, mais dont l'opérationnalisation fait appel à des significations associées à la structuration du champ. Le fossé qui sépare les deux approches se retrouve dans le débat Meier et O'Toole/Kasdan, et il est explicitement discuté par Ni et al. (2017). D'ailleurs, ces derniers pensent qu'une analyse des titres dédoublée par l'opinion de spécialistes est pertinente¹⁵.

Ainsi, le chapitre 5 examine ce que révèle l'échantillon de livres au sujet du partage des lieux de publication. L'analyse bibliographique a une longue tradition dans les sciences sociales, et notamment en administration publique. Cependant, ces approches ignorent trop souvent les nouvelles idées dans les sciences bibliographiques elles-mêmes, en commençant par la *New Bibliography* de WW. Greg et Fredson Bowers (Feather, 2011) et la réflexion sur le *social text* de Cullen

¹⁵ Ni et al. (2017) retiennent comme données-clés les réseaux d'auteurs (provenance, sexe), les titres, la composition des comités éditoriaux (sexe, participation comme auteur-membre) et reconnaissent que ces choix orientent la recherche vers les réseaux comme principe d'organisation. L'analyse des citations, une approche hors de notre portée pour le livre, est utilisée pour tracer l'influence de *PAR* sur d'autres revues et les influences qu'elle a eues. Leur analyse terminologique a été limitée aux titres et à la récurrence de termes-clés. Enfin, un panel d'experts a été constitué pour identifier les articles les plus significatifs.

(2012). Tout au contraire, Greg et Bowers posent comme principe général d'analyse que le processus de publication, qui inclut le lieu de publication, entretient un lien avec l'histoire des idées. Cette approche, conforme à la pensée de Bourdieu, est une réponse au défi que posent Ni et al. (2017) lorsqu'ils observent que l'analyse *bibliométrique* nous révèle le quoi de la discipline, mais non le pourquoi.

Tout en reconnaissant les limites de notre collecte de données (est-ce que tous les livres qui touchent à l'administration publique sont identifiés comme tels par les agents de BAC?), il est néanmoins possible d'examiner, à l'intérieur de l'échantillon que représente l'échantillon de livres, l'évolution de l'équilibre entre les différents types d'éditeurs. Les descriptions tirées du matériel d'entrevue à l'égard de l'interface entre le processus de publication et la connaissance ont pour but de donner un contexte à la confirmation, retrouvée dans le second chapitre de présentation des données, du phénomène de concentration chez les presses universitaires des accès au livre en administration publique au Canada.

Les observations générales de la thèse (chapitre 10) visent à identifier comment les éditeurs participent au recentrement des terrains épistémiques dans le champ pour voir si ce déplacement vers les presses universitaires représenterait un mouvement qui éloigne la discipline de l'institutionnalisme pragmatique (Gow et Wilson, 2014). La thèse parvient à saisir deux dynamiques du champ associées aux éditeurs et qui mènent vers ces conditions de rupture épistémique :

l'identification de facteurs économiques affectant le déplacement des programmes de publication vers les presses universitaires et l'élaboration d'un nouvel accès au livre (dorénavant par la voie du doctorat et moins par l'expertise pratique). L'évolution vers les presses universitaires est significative d'une nouvelle forme d'accès au livre. Les presses universitaires ne sont toutefois pas complètement immunisées contre les vicissitudes de l'économie du livre.

Les dispositions relatives des deux lectorats en administration publique ne sont pas pour autant transformées par les presses universitaires ; à titre d'héritières des accès au livre, elles héritent aussi de cette dualité. Pour produire un portrait plus complet de la transformation épistémique, il faudrait en effet aussi examiner les articles, les sociétés savantes, les programmes universitaires et les chercheurs eux-mêmes, ainsi que leurs étudiants. Dans ce débat, la thèse avance cependant que la concentration chez les presses universitaires n'est pas forcément signe d'une transformation dans les dispositions du champ, où peut toujours régner une spécialisation de l'administration publique comme science au service de l'État. En outre, les dispositions plus générales de l'économie du livre renforcent le statut précaire du livre en administration publique. L'augmentation du nombre des publications annuelles notée pour la fin de la période ne produit pas des positions plus autonomes si elle ne fait que reproduire, dans les réseaux universitaires, les distinctions inhérentes à une production intellectuelle normalisée à la poursuite d'une science administrative au service de l'État.

4. Présentation des données d'entrevue

Dans leur ensemble, les témoignages recueillis contribuent à plusieurs débats sur le rôle des éditeurs de livres en administration publique. Les participants font état de formes de contestation qui peuvent être classifiées comme touchant à des préoccupations sur l'intégrité conceptuelle de l'administration publique et qui concernent en même temps la publication de livres. La présentation des témoignages est ordonnée selon le cadre théorique. Elle part des commentaires sur l'économie du livre ; puis s'interroge sur les liens entre le processus de publication et la discipline ; et finalement, examine les manifestations de la présence de l'État dans les programmes de livres canadiens en administration publique.

L'économie du livre est liée à l'évolution plus générale des techniques de fabrication du livre. La chute des coûts de fabrication du livre, principalement sa mise en page, correspond à la période étudiée. Cette chute est parallèle à un retrait généralisé de l'intervention dans le contenu du texte. Sur le plan typologique, les presses universitaires sont, en principe, appuyées par une structure de financement qui permet de reproduire des positions plus distantes des impératifs de l'État. Il ne fait pas consensus au sein des participants qu'elles aient ainsi orienté leurs programmes de livre en administration publique. Les données des entrevues introduisent dans la typologie des éditeurs une nuance : l'édition de livres en

administration publique au Canada est structurellement déterminée par des équilibres de financement en transformation au cours de la période examinée. Cette période est notamment marquée par un déclin de l'intervention dans le contenu du texte qui remet en question la capacité de contribuer à l'autonomie que sous-entend la publication chez une presse universitaire.

Le matériel d'entrevue fait état d'un phénomène de contestation des frontières parmi les disciplines connexes que sont la gestion et les politiques publiques, ainsi que certains domaines qui lui sont plus distants (dits « externes » ou interdisciplinaires). Les commentaires reflètent un processus complexe de transformation, où d'anciennes tendances ne sont pas complètement abandonnées et où l'émergence de nouvelles demeure précaire. L'interrogation sur les rapports intra- et interdisciplinaires de l'administration publique démontre une conscientisation de nature ontologique dans le processus de publication. La participation au processus de publication renferme aussi une conscientisation à l'égard de la temporalité de la connaissance, interprétée ici, selon la pensée de Gow et Wilson (2014), comme une question de nature épistémologique.

Le portrait de l'évolution de l'édition de livres en administration que propose le matériel d'entrevue permet de mieux comprendre les dynamiques avançant deux idées de la discipline : l'étude des fins ou l'étude des moyens de l'État. De nombreux commentaires portent sur l'ouverture à une plus grande contestation en administration publique. Ces commentaires font allusion, pour

illustrer le contraste, à une utilisation du livre soumise aux impératifs de l'administration de l'État. Ces commentaires sur l'évolution du livre s'ajoutent aux observations antérieures sur la possibilité, en fin de période, de diversifier le champ au-delà de l'institutionnalisme pragmatique qu'observent Gow et Wilson. L'économie du livre est incertaine, mais pour le moment, elle stimule certaines approches innovantes dans le processus de publication. Au sujet de l'état de la discipline en fin de période, les témoignages montrent généralement une plus grande acceptabilité de publications qui remettent en question la vision de l'administration publique comme science au service de l'État. Or, l'économie du livre à laquelle correspond cette fin de période n'est pas objectivement saine. De plus, il semble toujours exister, dans les commentaires du moins, un lectorat auprès duquel vendre des ouvrages qui offrent des critiques limitées à celles de moyen d'administrer l'État. La situation des éditeurs de livre en administration publique est soumise à des réseaux de financement et de distribution dont les assises peuvent changer subitement, et ainsi les contraindre à réévaluer le degré de spécialisation de leur programme éditorial devant la présence de ce lectorat intéressé aux moyens d'administrer l'État.

4.1 – L'économie du livre en administration publique

La notion de « conditions de production » évoquée par Bourdieu touche directement à la question de l'économie du livre. Les conditions de production, dans leur ensemble, sont déterminées par les disponibilités technologiques et les ressources auxquelles l'éditeur en question a accès. L'intention de publier est déterminée par les conditions de production dont dispose l'éditeur. Les conditions de publication du livre sont évoquées ouvertement dans la seconde partie du protocole d'entrevue. Les discussions s'attardent notamment sur la signification des motivations à publier chez les différents types d'éditeurs actifs dans le champ.

4.1.1 – Les types d'éditeurs en administration publique

Les participants ont commenté les différents types d'éditeurs qui publient en administration publique. Les points soulevés pour marquer les distinctions établissent des caractéristiques pour chacun d'eux. Les commentaires sur cette question ont gravité autour d'une approche de la publication dominée par la portée de l'État et de son effet sur la connaissance. Les participants manifestent tous à leurs façons l'idée que les orientations de la publication découlent du cheminement du manuscrit vers le format du livre. La question du type d'éditeur est intercalée à celle de l'approche envers l'édition par l'entremise de l'identification des ressources et des ambitions de revenus qui marquent chacun.

L'État est source de motivation pour la publication, et ce, de plusieurs manières. David affirme que le champ a connu une renaissance à partir du moment où les chercheurs se sont mis à mieux scruter les problèmes de l'État. Selon David, l'État fournit la matière à discussion du champ et représente un stimulus dans la production intellectuelle. Il juge en bonne santé le secteur de politiques publiques sur lequel il se penchait au moment de l'entrevue, « car ce secteur renferme un grand nombre de problèmes ». D'ailleurs, le commentaire de David fait état d'un paradoxe de la connaissance administrative, où ce qui est problématique pour le praticien devient une source d'activité et de production intellectuelle pour le chercheur. L'État est, du moins dans l'esprit de David, « d'un intérêt parce qu'il fournit les questions auxquelles la communauté des chercheurs peut se consacrer ».

Alexandre discute de cette présence par une référence à un service par abonnement de diffusion de textes courts portant sur les acteurs, les rencontres et les entretiens des lobbyistes, un service inauguré en vertu de la *Loi sur le lobbying*. Même si Alexandre estime que les abonnés d'un tel service seraient beaucoup moins élevés qu'au début de la période étudiée, son existence démontre la présence de lectorats branchés selon divers besoins et formats sur les activités des acteurs dans le champ. Comme David, Alexandre discute aussi de l'activité gouvernementale comme stimulus de la publication et cite à cet égard « l'activité des commissariats (à la vie privée, aux conflits d'intérêts et à l'éthique), des

vérificateurs et de la Bibliothèque du Parlement ». Alexandre souligne aussi l'importance des instances consultatives (*advisory bodies*) fédérales et provinciales ainsi que des organisations comme l'OCDE qui participent à la production intellectuelle du champ.

Stéphane, Jean, Alexandre et David offrent des commentaires qui permettent de situer les paramètres financiers et politiques qui appuient les positions dans le champ des éditeurs proches de l'État, c'est-à-dire qui ne sont pas dénués de ces influences normatives sur leurs objets de publication. Stéphane souligne l'importance pour le champ de l'Institut C.D. Howe et de groupes similaires. Mais il nomme aussi immédiatement le Centre canadien de gestion (CCG) lorsqu'on lui demande de désigner une organisation canadienne qui publie dans le champ, mais qui n'est pas un éditeur au sens conventionnel. Stéphane poursuit en décrivant comment « les publications du CCG découlaient de ce qui se nommait à l'époque la recherche-action ». Il décrit cette approche comme reposant sur l'idée d'associer des chercheurs à des praticiens qui pouvaient « commenter sur l'intérêt de la direction que la recherche prenait ». Stéphane affirme qu'il est intéressant de demander aux praticiens ce qu'ils pensent des travaux des chercheurs, mais il soutient que « les livres sont intéressants pour les universitaires et le mandat du CCG n'était pas de faire des livres pour des universitaires ».

Les commentaires de David et de Jean illustrent certaines des contraintes sur la production intellectuelle que peut produire cette place de l'État dans la

publication savante en administration publique. David, en particulier, a vécu ce problème posé par l'existence des unités gouvernementales de recherches, celui de l'autonomie par rapport aux conclusions qu'il est légitime d'adopter. Il affirme avoir eu à défendre auprès de ses collègues gouvernementaux « l'idée que pour contribuer à l'avancement des connaissances, l'unité allait devoir publier des livres ». David juge avoir été en fin de compte contraint dans ses ambitions de publication de l'unité et exprime un point de vue similaire à celui de Stéphane au sujet de la compatibilité du format du livre avec la production intellectuelle en contexte gouvernemental.

Jean discute des termes qui font partie d'une entente de publication de livre avec une entité gouvernementale. Il dit avoir été prêt à avancer dans sa collection avec un projet parce qu'il y avait « un agencement possible des ambitions respectives entre, d'une part, les historiens du département qui voulaient faire paraître un livre dans une collection universitaire » et, d'autre part, lui-même, engagé à défendre l'intégrité de ladite collection. La date voulue de publication par les partenaires a été respectée, et il n'échappa pas à Jean que celle-ci correspondait à un anniversaire de l'État.

Alexandre croit qu'il est important de distinguer les différents types d'organisations qui publient en administration publique selon leurs motivations respectives à publier. Il dit avoir travaillé avec le Centre canadien de politiques alternatives et souligne qu'il avait reconnu le « spectre politique qui peut entrer en

jeu auprès de certains de ces groupes ». Il n'est pas toujours clair, dit-il, si le projet « a reçu un appui gouvernemental, et si ce dernier lui a apposé la certification de qualité » (affirmé avec ironie). Mais cette littérature vaut la peine d'être lue, selon lui, car elle peut nous faire « comprendre comment ces groupes pensent et d'où [quelle position] ils viennent ». Des groupes tels ceux des affaires ou les groupes environnementaux « publient peut être dans le cadre d'un processus officiel de consultation ou peut être publient-ils tout simplement (« *putting it out there* ») » affirme Alexandre.

Alexandre opère une distinction entre la recherche publiée « normalement » et la littérature grise, par laquelle il désigne le matériel que le gouvernement publie, une partie du matériel publié par les *think tanks* et ce que font aujourd'hui les blogueurs. Il dit être toujours enclin à « voir les publications de telles unités comme de la littérature grise parce qu'il n'est jamais clair qui, à l'extérieur de membres de l'unité, a relu le texte ». Il juge que la littérature grise « pose le problème des différents ethos de publication » des conditions respectives de publication et perçoit l'intervention dans le texte comme une mesure de régulation de cet éthos. Selon Alexandre, la production intellectuelle des unités de recherche doit souvent être distincte en termes d'écriture, qui doit être claire et simple, et éviter le style qu'on retrouve dans un livre (Alexandre utilise l'expression « long book ») si elle veut demeurer pertinente pour son lectorat. La longueur de la publication est différente, dit-il, alors il faut développer son argument rapidement.

Alexandre affirme que « cela rapproche les activités de publication des unités à celles des journalistes ». Il explique que la volonté du chercheur de prendre du recul sera, dans un tel contexte, limitée par une production intellectuelle engagée.

David a fondé (une autre) unité de recherche, universitaire cette fois, à partir d'un fonds de fiducie octroyé par un gouvernement. Il dit que « dans ce cas la question du patronage a été inquiétante dès les débuts. Elle s'est traduite », dit-il, en une « motivation à rapidement développer un programme de publication ». David remarque que l'unité a été particulièrement active sur le plan de la publication dans les premières années. On reconnaît bien dans le commentaire de David la conscientisation d'un phénomène que Michel intitule l'acte de présence. Michel souligne d'ailleurs la difficulté de générer ces fonds de fiducie et reconnaît lui aussi très ouvertement « le lien entre une masse critique de chercheurs productifs et la possibilité de se doter de tels fonds ».

David a toujours tenu à la publication en raison d'un rapport de transparence envers sa source de financement, qui est toujours le gouvernement. Or, ce rapport n'est plus exercé au niveau du contenu et il n'est plus question de « l'embarras que cela pourrait causer au gouvernement ». On perçoit dans le récit de David qu'il sent avoir acquis une autonomie intellectuelle lors de son passage dans des unités de recherche universitaires. David décrit ce passage comme une forme de soulagement indicatif d'un desserrement d'une autorité sur le contenu qui est externe aux ambitions savantes du texte. Il reconnaît que son déplacement

vers les universités « a permis de remettre en question certains présupposés » qui lui étaient antérieurement imposés. David décrit la transformation de ses conditions de production intellectuelle, pour revenir à la pensée de Bourdieu, comme une distanciation à l'égard d'une présence hétéronome.

Il y a donc des préoccupations articulées à l'égard de l'indépendance intellectuelle du chercheur qui se trouve dans un contexte où le financement de l'éditeur peut remettre en question sa liberté éditoriale. Cette liberté est en principe celle que l'on retrouve dans un contexte universitaire, comme le décrit l'expérience de David, mais le financement de publications provenant de l'intérieur de l'État soumet les publications à son autorité. David se dit libéré de cette étreinte en opérant à partir d'un fonds de fiducie, ce qui renforce l'idée que ce n'est pas l'amont du financement en soi qui détermine la liberté éditoriale. David, tout comme ces unités à orientation politique auprès desquelles a œuvré Alexandre, a peu d'ambition de vendre les livres qu'il publie par l'entremise de son unité de recherche, mais pour des raisons très différentes.

Les participants font aussi état de la différence entre les unités de recherche et les éditeurs privés. Certains fournissent des caractérisations des programmes principaux des certaines presses universitaires actives en administration publique. En ce qui concerne ces presses universitaires intéressées par l'administration publique au Canada, David dit que « la chose est simple : UTP, MQUP, UBCP,

PUQ, PUL et PUM¹⁶ » (David dit qu'il « n'est pas clair que ces dernières sont toujours actives dans le champ »)¹⁷. Esther, qui œuvre comme éditrice aux acquisitions, identifie MQUP et UTP comme étant les deux presses universitaires les mieux établies dans la publication en administration publique. David reconnaît lui aussi que MQUP et UTP ont une forte présence dans le champ, mais ajoute qu'UBCP est en croissance. David rejoint Alain, un autre éditeur aux acquisitions, pour affirmer qu'UBCP fera bientôt concurrence à UTP et MQUP en politiques publiques, en science politique et en administration. David précise que c'est « parce qu'UBPC a su développer des caractéristiques qui lui sont particulières ».

La place des ventes dans la formulation de l'équilibre financier est discutée par certains participants et surtout par les éditeurs. Michel, qui a été directeur et éditeur, reconnaît être plus hésitant à condamner un livre en administration publique lorsqu'il se vend bien. « Qui », affirme-t-il, « va dire que le projet ne valait pas la peine lorsqu'on peut en vendre 400 exemplaires »? Selon le cadre théorique adopté, les ventes comme critères de réussite du projet sont d'une importance relative à sa source de financement. L'importance des ventes est discutée par Daniel, directeur d'une presse universitaire, qui fait état des difficultés qu'il éprouve à « transgresser la frontière du marché généraliste ». Sophie, directrice des ventes pour une des principales presses universitaires qui

¹⁶ Le lecteur peut se référer à la liste des acronymes de la page 8.

¹⁷ David se demande pourquoi les PUO n'ont jamais réussi à faire concurrence aux autres, et ajoute qu'il n'a jamais pensé publier aux PUO.

publient en administration publique, est très directe sur ce point. Les presses universitaires essaient de vendre sur le marché généraliste, mais elles « n'arrivent pas à rivaliser le succès des éditeurs privés ».

William, qui a été directeur de l'une des principales presses universitaires identifiées par David, reconnaît que, dans son cas, l'équilibre financier de l'éditeur était distribué entre des ouvrages qu'il savait excellents et d'autres qu'il savait médiocres. Il discute de la responsabilité de l'éditeur d'assurer une représentation de ces deux sources de manuscrit en des termes qui traduisent une vision d'ensemble. William affirme « la nécessité d'aussi permettre aux livres moins bons de voir le jour et que c'est là une responsabilité de l'éditeur ». Il est toutefois à noter que les perspectives de ventes dans le cas d'ouvrages médiocres devaient lui être un peu plus significatives, ce qui était moins vrai des livres excellents. Au lieu de porter un jugement moral, il faudrait plutôt voir ici un début de fragmentation des types ; en particulier, l'association entre les presses universitaires et une stratégie éditoriale endogène. William adaptait ses choix de publication aux besoins financiers de l'éditeur tout en poussant autant que possible les limites acceptables de la spécialisation.

Rémy, un professionnel de l'édition affecté à l'acquisition de manuscrits chez une presse universitaire, reconnaît, comme David, que « jusqu'à 80% des livres doivent être appuyés par une subvention ». Il fait le lien avec un lectorat restreint. Rémy se prononce aussi sur la durée de ce phénomène, qui a marqué sa

carrière à chaque étape. Son témoignage, ainsi que celui de William et Pierre, deux directeurs de presses universitaires à la retraite au moment de l'entrevue (et donc travaillant durant la période étudiée), fait état d'une institution qui s'ajuste de façon incrémentale à mesure que sont perçues les menaces. Le profit est recherché. Or, cette recherche dépend d'un équilibre budgétaire qui n'est jamais très loin du seuil de rentabilité. Comme le dit William, « une bonne année pour une presse universitaire est une année sans pertes financières ».

L'éditeur financé en amont, telle une unité de recherche gouvernementale, se distingue dans sa politique éditoriale de celui qui dépend au moins partiellement des ventes en aval du processus de publication. Il est plus sensible aux chocs soudains dans son financement et en subit immédiatement les effets. Les presses universitaires canadiennes par contre sont plus partagées dans l'équilibre financier. Rarement très loin du seuil de rentabilité, elles font preuve d'une flexibilité à la mesure de la diversité de leurs sources de revenus. Les discussions des participants sur les éditeurs actifs en administration publique établissent des liens entre le financement et les choix éditoriaux. Le rapport au financement change, de l'avis général, lorsque le projet traverse les frontières typologiques et l'effet sur le processus de publication peut être noté.

4.1.2 – L'intervention dans le texte et la spécialisation du contenu

Les participants discutent aussi des formes d'intervention dans le texte qu'effectue l'éditeur. Certains commentaires offrent une perspective longitudinale sur l'évolution du processus de publication. Plusieurs commentaires attribuent ces divers processus à différents types d'éditeurs. Dans certains cas, les participants relient ces pratiques aux ambitions concernant les lectorats recherchés.

Alain a fait la remarque que « l'évaluation du texte faisait partie de l'identité de son employeur et des presses universitaires d'une façon plus générale ». Esther aussi associe l'évaluation à « l'imprimatur d'une presse universitaire » et précise que toutes les presses universitaires canadiennes opèrent selon un système *single-blind*, où l'auteur est connu du lecteur, mais non l'inverse. L'évaluation 'par les pairs' ou dite 'externe'¹⁸ apparaît dans ces témoignages comme la source d'une distinction scientifique pour le projet. Jérémie et Alexandre indiquent chacun à leur façon combien ce sont les exigences de l'évaluation qui ont pour but d'assurer la crédibilité des publications. Ce dernier a insisté, dans le cadre du déplacement de sa collection vers la publication en ligne, sur la reprise en main d'un processus formel d'évaluation.

L'évaluation et la réponse de l'auteur sont, précise Alain, « les pièces centrales du dossier de publication présentées pour obtenir l'approbation de

¹⁸ Ces deux appellations peuvent amener à une autre distinction dans le système de valeurs intellectuelles : le premier construit la valeur scientifique d'une validation *parmi* les penseurs et le second de l'extérieur de l'éditeur. Tant la position que le point de référence varient. Le processus tel qu'envisagé peut répondre à ces deux sources d'exigence : selon son lien à la communauté des chercheurs, ou selon un rapport avec l'éditeur. Nous le prenons dans ce double sens.

publication, auprès d'un conseil de financement ou d'un comité éditorial ». D'ailleurs, Alain replace l'évaluation dans un processus plus large, où l'évaluation se prononce sur « l'appareil » du manuscrit, comme la qualité de la revue de la littérature ou les aspects théoriques, alors que lui-même, comme éditeur, se prononce sur la « lisibilité » du manuscrit aux yeux du non-expert. Il dit tenir à communiquer aux auteurs l'importance de cette lisibilité, qui selon lui « est parfois ignorée lorsqu'on se concentre trop sur le contenu ». Dans un même ordre d'idée, et tel que l'explique Alexandre, « la révision est désirable, mais en l'absence d'une étape de révision professionnelle, l'auteur peut au moins s'appuyer sur les évaluations pour améliorer son texte ».

En plus de vérifier la spécialisation du contenu, l'évaluation a donc des fonctions administratives dans le processus d'approbation et l'obtention du financement. Il se dégage dans le témoignage d'Alain un équilibre entre la spécialisation et l'accessibilité à la faveur de second. Alain est préoccupé par la fragmentation de la recherche académique en micro-espaces surspécialisés. Alexandre critique également cette surspécialisation, mais pour des raisons différentes. Il veut bien reconnaître aux éditeurs la capacité d'effectuer ce travail de *lay of the land* et il affirme que pour les sciences sociales il existe « la possibilité de formuler des opinions sur ce que ces derniers jugent manquant [« *they think* » accentué] ou de demander pourquoi personne n'écrit sur tel ou tel sujet ». La préoccupation d'Alexandre ne relève pas d'une nécessité

d'accommoder un marché plus large, mais a plutôt trait à un souci pour l'intégrité conceptuelle de la discipline.

Pierre, un ancien directeur d'une presse universitaire, fait lui aussi le lien entre le processus de publication (plus spécifiquement l'évaluation et les fonds qui peuvent en découler) et un processus de régulation de la production intellectuelle. Il s'agit d'une « épée à double tranchant », selon lui, mais « l'évaluation dans un processus de financement procure l'effet d'orienter le développement de la connaissance ». Il s'agit, dit-il, « d'une forme parmi d'autres de reconnaissance académique et contribue similairement à ces autres à créer un ordre dans la production intellectuelle ». De plus, sa perspective est nuancée par les reproches très réels, de l'avis de Pierre, à l'égard de l'intégrité éthique du processus d'évaluation. Pierre dit avoir été témoin de rétributions académiques.

La contribution de l'évaluation au processus de publication ne fait donc pas l'unanimité. Alexandre, parlant d'expérience, souligne que l'évaluation est aussi utilisée par les unités (il utilise le terme *think tanks*) à d'autres fins que celles de la vérification savante. Le processus est toujours externe et aveugle, mais vérifie dans les cas que cite Alexandre, surtout « la conformité des publications aux exigences des contrats d'opération de l'unité, et aussi s'il s'agit de quelque chose de publiable devant le lectorat du groupe ». L'évaluation est une caractéristique des presses universitaires et conforme à la nécessité d'avoir à satisfaire à des critères de financement en amont. Elle peut aussi servir à améliorer le texte.

Lorsque l'évaluation est utilisée par un éditeur privé ou par une unité de recherche, elle se conforme de même aux conditions de financement. On retrouve, dans les commentaires sur l'évaluation externe, une différenciation entre les presses universitaires et les unités de recherche conforme à la typologie établie dans le cadre théorique de la thèse.

David estime que dans la grande majorité des cas (il cite 80%), les évaluations sont « tout à fait légitimes et sérieuses et remettent avec raison en question les interprétations qu'avance le manuscrit ». Mais voilà que Michel pose un problème d'envergure: l'évaluation peut être utile, mais n'est pas en soi nécessaire pour assurer la rigueur d'un texte. L'évaluation auprès des presses universitaires ne fait pas, selon Michel, « la distinction entre ce qu'il y a de pertinent pour le chercheur et ce qui ne l'est pas ». À titre d'éditeur, Michel affirme avoir voulu initialement procéder selon les protocoles établis de l'évaluation « pour se montrer aussi bon que les autres ». Il dit avoir reçu six mois plus tard « une contribution nulle, d'un paragraphe banal dont la seule conséquence a été de retarder la publication de six mois ». Dépourvue de l'objectif d'amélioration du texte, l'évaluation est pour Michel une « mise en scène » et une « vaste imposture » contre laquelle il fait preuve d'un « cynisme total ».

Michel reproche très spécifiquement aux presses universitaires d'avoir été réduites à des imprimeurs en raison de leur procéduralisme excessif. Pour Michel,

publier rapidement est une promesse à laquelle elles devraient être tenues, mais à laquelle elles ne le sont habituellement pas. Selon lui, le poids administratif de leur université-hôte a aussi quelque chose à voir avec ce qu'il perçoit comme un manque de dynamisme chez les presses universitaires. Michel concède qu'un manque de ressources pourrait peut-être expliquer ce phénomène, mais ajoute que, quelle qu'en soit la raison, « nous nous retrouvons en Amérique du Nord avec un fétichisme de l'évaluation externe par les pairs particulièrement bien établi » (par rapport à l'Europe, dans son commentaire).

Selon Michel, « l'évaluation existe afin de réconforter les juges avec le rôle de simples facteurs (postaux) ». Par l'envoi de lettres simples qui demandent de trancher oui/non sur la qualité, ces juges se dégagent de la responsabilité de s'investir plus profondément dans le texte. Esther, qui travaille à l'acquisition de manuscrits, reconnaît que « chez certains l'évaluation peut mener à un trou noir » et admet aussi que « les standards peuvent se détériorer en snobisme, en désengagement (*aloofness*) et en ce manque de collaboration qui caractérise parfois des organisations pourtant consacrées à l'excellence intellectuelle ». Fétichisme de la procédure et surestimation de son importance dans l'estimation de la qualité des projets, mais tant pour Michel que pour Alexandre la pratique de l'évaluation externe laisse ouverte la possibilité d'une valorisation du livre pas son entremise.

Pierre, qui a été directeur d'une presse universitaire, affirme la nécessité de l'étape dans le cadre de la gestion plus générale de l'éditeur. L'intégrité du processus est liée, dans son témoignage, « à une forme de contrôle de la qualité, dont l'objectif ultime est d'attirer des auteurs de renoms ». Or, pour Michel, à moins qu'un évaluateur soit disposé à s'engager dans l'amélioration du manuscrit, il n'a pas le droit de porter un jugement sur l'œuvre et il se fait donc un conspirateur du maintien de l'orthodoxie. Les rapports d'évaluation doivent servir de base à la révision du texte dans ce sens, dit-il, mais les presses universitaires limitent leur utilisation à la poursuite des exigences des conseils subventionnaires. Michel est convaincu qu'il y a dans cette approche de l'évaluation, qu'il impute aux presses universitaires canadiennes actives en administration publique, « une réduction dans le leadership intellectuel ». Les raisons derrière ce déclin sont complexes, mais il s'agirait d'un déclin généralisé de son avis, et il dit avoir, en début de carrière, fait l'expérience d'une intervention plus attentive à l'échelle du processus de publication. Sans doute, déclare-t-il, « la réalité financière de l'édition est plus difficile qu'elle ne l'était ».

Michel reconceptualise l'approche concernant l'intervention à partir de la nécessité de participer au développement du manuscrit avant et après qu'ait lieu l'évaluation. Il intitule « entremetteur » cette fonction d'orienter l'évaluation de façon à ce qu'elle soit utile au processus de révision. Le rôle de l'entremetteur est, de l'avis de Michel, celui « d'améliorer le texte d'une façon qui distingue sa

contribution au processus de celle d'un imprimeur ». Son commentaire rappelle les origines de l'éditeur telles que présentées par Parinet (2004). Il rejoint aussi une réflexion d'Alexandre, qui discute comment «la révision améliore le livre et comment « le réviseur performe mieux son rôle lorsqu'il connaît quelque chose sur le sujet ». Dans les deux commentaires, l'intervention pour assurer la vérification du contenu savant est intégrée à un processus ultérieur de révision nécessaire, comme le dit Alexandre, « parce que l'auteur n'est jamais aussi bon qu'il le pense, ou qu'il est fatigué de son texte du moment qu'il en arrive au bout ». Il faut, de son avis, un éditeur prêt à poser les questions fondamentales, et pas seulement à vérifier les références.

Alain aussi, comme éditeur, voit le lien entre l'évaluation et la révision du texte, mais il n'en parle pas de la même façon que Michel et Alexandre. La révision d'un texte savant s'impose, car, dit Alain, il est difficile (mais pas impossible précise-t-il) d'écrire un livre qui sera « accessible et élégant au niveau de l'expérience de lecture, mais qui aura aussi le poids [*« heft »*] d'un livre savant ». Cela est surtout vrai des manuscrits qui proviennent de thèses, ajoute-t-il. Alain qualifie clairement la révision de l'éditeur de manière permettant d'améliorer l'accessibilité au texte. Michel reconnaît lui aussi comment le manuscrit est amélioré par l'identification de ses propres « tics ». Si on veut être lu, selon Michel, « il faut se retenir d'embarquer dans des phrases interminables et des terminologies obscures ». Surtout, dit-il, il faut « éviter les références

théoriques faciles ». Il rejoint sur ce point Esther, qui déclare que « ce n'est pas vulgariser que d'affirmer que l'appareil théorique devrait être là pour servir le sujet du livre (et non l'inverse) ».

Or, le processus tel que l'entrevoit Michel, où l'entremetteur est l'intervenant central, demeure différent de chez Alain, où le processus sépare l'évaluation de la révision. Esther affirme que son employeur est parmi les derniers en Amérique du Nord à utiliser des réviseurs professionnels et que les autres presses utilisent ce qu'elle nomme des « *press handlers* », des réviseurs qui ne visent qu'à s'assurer que le texte ne renferme pas d'erreurs flagrantes. Alain, qui était un rival d'Esther, caractérise le processus de révision linguistique en vigueur chez lui comme un processus « d'harmonisation au niveau de la syntaxe et du langage ». Ces versions tronquées de l'intervention dont parle Esther correspondraient à peu près à la limite du traitement que réservent pour le texte, selon David, les éditeurs privés. Il n'y a aucune considération dans l'approche de ces derniers pour la spécialisation du contenu, mais plutôt une conscientisation du processus de publication à l'intérieur d'un ordre fonctionnel (dans la division des tâches chez l'éditeur, mais aussi de la constitution des dossiers de publications pour l'approbation des subventions).

Il y a donc une variété d'approches concernant le processus de publication. Des éléments variés de ces approches peuvent être récupérés par les éditeurs privés, or de l'avis général, ces derniers se passent de l'évaluation. La

structuration axant dans ces conditions le financement entièrement en aval, l'intervention de l'éditeur se dispense d'une fragmentation en deux étapes. L'éditeur privé, selon l'expérience de David, ne tenait pas à effectuer une évaluation du contenu, mais semblait satisfait d'un lien sommaire entre le contenu du livre, qui touchait à une région canadienne, et sa politique éditoriale. David décrit pourtant le sens de son livre à l'inverse, soit comme « l'exploration d'une question sectorielle au sein de la région en question ». Il dit avoir reconnu cette inversion des priorités éditoriales dans ses entretiens avec son partenaire privé. La structuration des éditeurs privés, selon le commentaire de David, fera en sorte que ceux-ci ne vont « jamais remettre en question les conclusions du texte ». « Ils ne s'inquiètent que du marché », dit-il, « et posent leurs questions en conséquence ».

L'absence de l'évaluation du contenu confère aux éditeurs privés l'avantage de pouvoir publier rapidement selon David. Il affirme de façon emphatique que « le processus de publication est beaucoup plus rapide chez eux que chez les presses universitaires ». Toujours selon David, il est possible de publier plus rapidement en raison de cette flexibilité qui existe en dehors des programmes de financement public. Son expérience concorde avec les observations de Michel au sujet de l'évaluation (mais pas forcément au niveau de la révision, David jugeant les presses universitaires toujours pertinentes sur ce point). David affirme aussi que les presses universitaires font partout face au même échec parce qu'une fois lancée, « personne ne contrôle l'évaluation et on ne sait pas à quoi

s'attendre ». S'il y a « quelque chose à publier sur les finances publiques, ou sur l'assurance chômage, parce qu'on sait qu'une réforme se pointe, ou si pour toute autre raison il est déterminé que le livre doit paraître à l'intérieur de six mois, il faut oublier les presses universitaires », dit David. Il ajoute que même s'il « communiquait l'urgence de publier un manuscrit dans huit mois, son éditeur universitaire lui répondrait honnêtement que c'est impossible ».

Alain explique les acquisitions des éditeurs privés comme étant principalement orientées par la recherche d'un gain. Or, Alain reconnaît quand même que certains éditeurs privés sont capables de faire concurrence aux presses universitaires. Il cite le cas de Basic Books et précise que c'est « par l'entremise de la promotion que ces titres savants sont présentés comme des ouvrages à grande diffusion (*trade books*) ». Cela réussit de l'avis d'Alain, même s'il admet n'avoir aucune donnée sur la question et qu'il ne s'agisse là que d'observations liées à ses propres pratiques de lecture. Il dit que « cette approche de vendre des livres savants par l'entremise de canaux commerciaux est moins présente au Canada » et dit penser qu'elle est en déclin aux États-Unis (en s'excusant toujours de ne pouvoir fournir de données à cet effet). Les « grosses biographies que publie un éditeur tel Douglas et MacIntyre apparaîtront dorénavant de plus en plus chez les presses universitaires », selon lui. Alain affirme toutefois ne pouvoir confirmer que le déplacement des accès à la publication que procurent les éditeurs privés

vers les presses universitaires est un phénomène en vigueur en administration publique.

Michel, qui a dirigé une maison d'édition privée en fin de période, est tout à fait de l'avis qu'il soit possible de monter un programme rentable sur cette base en administration publique, pourvu que l'on soit « dynamique sur le plan de la fabrication des livres »¹⁹. À partir de ses bases privées, Michel dit être capable « d'imposer des échéances pour la publication, y compris auprès des auteurs, qui assurent une publication avec processus de révision à l'intérieur de six mois ». La révision du texte qui se passe d'une évaluation du contenu est structurée par la poursuite d'un financement de la publication en aval. L'étape de l'évaluation est séparée de celle de la révision pour les presses universitaires et dans le cas des unités de recherche, les commentaires poussent à voir l'évaluation comme une méthode de contrôle de contenu. Tous ces commentaires sur l'intervention de l'éditeur illustrent comment le processus de publication varie d'un type à un autre et que même si un lieu de publication possède des caractéristiques typiques, son comportement adopte parfois celui des autres types.

Michel, qui a été directeur d'une petite presse, fait amplement usage de ses connaissances spécialisées pour recouvrir les étapes de l'intervention dans le texte

¹⁹ Pour Michel, le dynamisme tient beaucoup à une plus grande flexibilité autour des ressources humaines que l'on retrouve dans le secteur privé. Il dit avoir été en mesure de ramener les pigistes à l'intérieur de ses budgets en insistant au début sur le fait que ceux qui acceptaient de travailler sous son budget deviendraient des partenaires à long terme, susceptibles d'être mieux rémunérés dans le futur. Il dit avoir évité les structures salariales qu'imposent aux presses universitaires leurs institutions-hôtes.

fragmenté par le processus universitaire. Selon lui, « les bases privées facilitent, pour l'éditeur, une telle approche ». Alexandre relate un récit similaire. Or, encore faut-il que le directeur soit prêt à ajouter de son propre temps au processus de publication, comme le font ces deux participants aux entrevues. C'est là la seule façon d'arriver à une révision du contenu dans le contexte de l'édition privée, qui tend plus naturellement à un rapport de financement en aval. C'est peut-être pourquoi, malgré tout, David affirme que « les presses universitaires proposent une valeur ajoutée », à laquelle il tient. Même s'il lui était possible de publier ailleurs plus facilement, plus rapidement, ou avec la promesse de meilleurs droits d'auteur²⁰, il dit « tenir à un processus qui va le défier sur le plan du contenu ». La critique de Michel laisse croire qu'il faut nuancer le déterminisme d'une présentation trop positive du rôle des presses universitaires dans le maintien d'un sens de scientificité. Ce travail dépendrait plutôt de la volonté des professionnels de l'édition à s'engager dans la manipulation d'un contenu spécialisé.

L'intervention de l'éditeur dans le texte vise le contenu, la forme ou les deux à la fois dans ces cas optimaux où le réviseur possède l'autorité et les compétences nécessaires. La capacité de s'imposer comme un entremetteur, c'est-à-dire comme un agent d'intervention qui vérifie le contenu et la forme, dépend en effet de l'absence de segmentation dans le processus et des connaissances

²⁰ David souligne qu'un éditeur privé est plus susceptible de verser des droits d'auteur puisqu'ils ont une capacité supérieure à vendre des livres que les presses universitaires.

pertinentes. On intervient pour réguler la spécialisation ou tout simplement comme dans le cas des *press handlers*, pour éviter un trop grand embarras. Il y a consensus dans l'esprit des participants que le temps qu'il est possible d'apporter à la révision du texte a généralement comme conséquence d'améliorer le texte. Or, il y a aussi reconnaissance que cela existe dans un certain équilibre.

4.1.3 – Effets sur le processus de publication du déclin des capacités de l'édition

Certains témoignages font état d'une transformation au cours de la période examinée, dans les approches liées au processus de publication entre les types d'éditeurs. Plus précisément, à mesure qu'avance la période, il y a des indications montrant que les types respectifs d'éditeurs alternent leurs approches de l'intervention dans le texte. Ces commentaires reconstruisent le portrait d'un déclin des capacités d'intervention dans le texte et du retrait subséquent de chaque type d'éditeur des approches qui lui sont typiques. En fin de période, les presses universitaires retiennent l'évaluation par les pairs et les éditeurs privés travaillent toujours le texte en vue d'une bonne présentation. Mais les coûts de l'intervention dans le manuscrit, sur le plan du temps et des ressources humaines, ont réduit en partie les ambitions de l'évaluation à une mesure administrative et l'éditeur privé est moins préoccupé que le contenu que cela n'avait été le cas en début de période.

Les commentaires des participants plus âgés montrent une intervention beaucoup plus prononcée par le passé que ce ne serait le cas aujourd'hui. Michel observe que les approches caractérisées par le *developmental editing* qu'il a connues en début de carrière « ont largement disparu dans les pratiques d'intervention des éditeurs savants ». Alexandre a lui aussi remarqué ce déclin et semble d'avis que « cela serait une fonction des niveaux d'employés dans les maisons d'édition, qui seraient en déclin, de sorte que les éditeurs n'ont plus le personnel nécessaire pour s'assurer de ce travail ». À titre d'éditeur, Michel dit travailler à contre-courant de cette tendance et tient à faire du *developmental editing* sa spécialité personnelle dans l'intervention. Publier avec lui signifie s'engager dans un processus de révision, qu'il reconnaît lui-même comme étant dense. Il n'est pas clair que Michel assure son revenu personnel par ses activités d'entremetteur.

Michel reproche aux éditeurs d'être « devenus paresseux sur le plan de la révision et de passer trop directement à une révision linguistique [qui n'engage pas le contenu, seulement la forme] ». Citant deux cas de presses universitaires, il se dit incapable d'identifier qui d'entre elles entreprend une étape de *developmental editing*. Pour Michel, seul un spécialiste peut y arriver et les éditeurs dépourvus de spécialistes ne peuvent pas, en conséquence, offrir le service. Alexandre quant à lui a plutôt observé la disparition des *developmental editors* au niveau des unités. Il contextualise sa réponse dans le cadre de la situation du surtravail qui

caractérise les *think tanks*, et qui les prive du temps nécessaire pour entreprendre des refontes du texte. Alexandre affirme que les éditeurs avec qui il a travaillé « ne sont jamais intervenus profondément dans ses textes », mais il s’interroge s’il doit « interpréter cela comme un retour d’encouragement, compte tenu du déclin dans l’intervention » qu’il a lui aussi observé.

Ces commentaires suggèrent un déclin non seulement au niveau du *developmental editing* mais de la révision en générale. Il semble moins possible de justifier des ressources pour l’intervention. Les témoignages de Michel, d’Alexandre et d’Esther, mais aussi l’économie plus générale du manuscrit de livre (voir Soloveichik, 2014) conjuguent des éléments explicatifs du déclin de l’intervention dans le texte. La remarquable chute du prix de la mise en page (de 15\$ en 1995 à 3\$ aujourd’hui²¹) représente une importante compression des coûts ayant ouvert de nouvelles formes de spécialisation. L’augmentation générale des coûts de l’intervention dans le livre a été en partie allégée par cette chute des prix de la mise en page, mais il n’est pas clair dans l’esprit de tous les participants que l’équilibre entre la volonté d’intervenir, ainsi que ce que permettent les conditions financières du projet, ait été maintenu à travers l’évolution des frais. Ces

²¹ Adobe InDesign, en particulier, a créé une industrie-maison de graphisme, sonnant le glas de la professionnalisation de la formation professionnelle au métier de typographe. Le logiciel fait aujourd’hui partie des curriculums de formation collégiaux qui sont venus remplacer les anciennes écoles de typographie.

commentaires indiquent en réalité le déclin du seuil de rentabilité de l'intervention dans le texte.

Hormis l'impression, l'ensemble du processus de fabrication est aujourd'hui accessible à l'amateur déterminé. Et avec l'impression, toutes les étapes de la fabrication du livre s'achètent. Ces transformations sont conformes à la notion de disruption technologique avancée par Hargrave (2013). Celle-ci aurait permis de continuer les opérations des types établis d'éditeur, mais elle contraint en même temps à de nouvelles compressions au niveau de l'intervention dans le manuscrit. On peut également noter que deux nouvelles maisons d'édition, dirigées par Michel et Alexandre respectivement, sont apparues en fin de période. À titre d'éditeur privé nouvellement arrivé en fin de période, Michel affirme s'appuyer sur ce « même marché des pigistes et des imprimeurs que les presses universitaires » et dit « satisfaire ses auteurs sur le plan de la fabrication tout autant » que ces dernières le feraient. Il est aujourd'hui possible, comme c'est le cas pour Michel, Alexandre, David et Jérémie, d'effectuer de nouveaux partages dans le travail de publication.

Alexandre associe l'augmentation qu'il juge massive de la littérature grise à cette plus grande accessibilité aux moyens techniques. L'effet, dit-il, « a été de faire exploser le nombre de revues créées ». De son avis, « ce phénomène de multiplication des points de publication est en train de redéfinir le champ de l'administration publique puisque la disponibilité d'un accès facile aux moyens de

publier une revue est aujourd'hui devenue une raison de plus pour constituer des rassemblements de chercheurs similairement disposés ». Ces mouvements auront, de l'avis d'Alexandre, l'effet d'affecter le choix du lieu de publication et des chercheurs avec qui établir des partenariats. Dans ce témoignage fascinant, Alexandre nous offre une perspective où les lieux et réseaux de publications découlent de ce phénomène de disruption technologique.

Deux préoccupations de l'édition où l'administration publique est un peu plus spécifiquement concernée ont été repérées dans le matériel d'entrevue. Alain souligne bien l'affinité de l'administration publique pour un matériel visuel quantitatif. Leur inclusion peut causer des maux de tête au niveau du format du fichier électronique (Alain reconnaît qu'il assume parfois lui-même cette tâche de conversion des fichiers, d'Excel au format EPS, par exemple) Esther parle du coût de fabrication qu'entraîne un tel matériel et précise qu'une « part de ce coût est transférée vers l'auteur venu le 21^e morceau de matériel illustré ». La façon dont Jérémie discute de cette préoccupation fait aussi référence aux finances, mais son témoignage va beaucoup plus loin dans l'exploration du lien entre l'accès aux leviers de la fabrication et la spécialisation. La collection de Jérémie tenait à publier les tableaux de régression (*regression tables*), « un niveau de détails techniques que les éditeurs généraux acceptent avec tout autant de difficulté que les presses universitaires », dit-il. Jérémie affirme avoir dénoté chez les presses

universitaires l'opinion selon laquelle « les perspectives de ventes sont coupées chaque fois qu'un tableau de régression est ajouté ».

Ces commentaires démontrent que même la mise en page n'a pas été à l'abri des contraintes imposées par l'économie changeante du livre. L'effet principal toutefois se trouve dans le déclin généralisé des volontés d'intervention dans le livre. Ce déclin s'est accompagné du développement d'une classe de travailleurs éditoriaux opérant pour leur propre compte, soit à l'extérieur d'une maison d'édition. Ce sont les pigistes, qui en anglais portent encore le nom de *freelancers*, des individus à la solde de qui paiera. Cette classe a aussi pu être exploitée pour la formation de nouveaux éditeurs, dont ceux auxquels ont été attachés Michel et Alexandre. On retrouve surtout chez Michel cette volonté de revenir à des approches de l'édition abandonnées pour des raisons économiques. Ces approches, toutefois, reposent sur une bonne part de l'externalisation des coûts de production vers une contribution volontaire du temps du directeur de collection, car ni Alexandre ni Michel ne commande un salaire pour ce travail. Le second affirme qu'il arrive ainsi « tout juste à assurer la viabilité financière de son éditeur ».

Cette transformation est en conformité avec la logique de la disruption technologique telle que décrite par Hargrave (2013) : l'apparition de nouvelles technologies décline les groupes et individus attachés aux approches en vigueur. Ces derniers répondent avec un dédain professionnel et une délégitimation des

nouvelles approches jusqu'à ce que la rentabilité financière de ces nouvelles approches soit atteinte (ou qu'elle le soit)²². Une fois assurée la rentabilité des nouvelles approches, l'ensemble des éditeurs réorientent leurs pratiques selon elles. Les témoignages de Michel et d'Alexandre au sujet de l'évolution de l'édition soulignent la pertinence même de l'éditeur savant tel que nous le connaissons depuis le dernier demi-siècle. Le rapport entre l'approche à la publication et les types d'éditeurs change en fonction des mutations plus profondes dans l'économie du livre.

4.2 – La politique éditoriale et l'intégrité disciplinaire en administration publique

Des commentaires pertinents concernant la politique éditoriale comme espace où formuler une ontologie pour la discipline se retrouvent dans les discussions sur la spécialisation en administration publique. La spécialisation est discutée à partir d'une préoccupation pour une certaine autonomie en administration publique située à l'intérieur d'une compétition interdisciplinaire. Il émerge de la discussion une préoccupation ontologique qui cherche à s'assurer que l'administration publique soit reconnue à part entière, à côté des autres disciplines savantes qui pourraient lui faire compétition au niveau de ses objets d'études. À partir de

²² Voir la discussion de Hargrave sur l'intérêt pour des livres fabriqués à la main que maintint l'aristocratie de la Renaissance pendant plus d'un siècle et demi après l'invention de l'imprimerie.

commentaires intercalés à l'intérieur de discussions sur les échéances du processus de publication, certains participants touchent aussi à la place de l'histoire ainsi qu'à ce que l'un d'eux intitule le *policy moment*. Ces préoccupations soulèvent communément une interrogation sur la raison d'être de l'administration publique comme discipline de recherche.

La politique éditoriale comme principe appliqué est discutée dans les témoignages comme un problème ontologique. Les commentaires font état de préoccupations autour de la discipline comme principe de spécialisation, du rapport interdisciplinaire (à l'égard des études politiques et des secteurs appliqués), et aussi d'un rapport intradisciplinaire (à l'égard de la gestion publique et des politiques publiques). Le partage entre l'accessibilité et la spécialisation joue en partie sur ces découpages, y compris celui de l'histoire et du *policy moment*.

La multiplicité des façons dont les participants discutent de l'administration publique traduit une incertitude généralisée quant au pouvoir explicatif du champ. L'utilisation du livre se retrouve dans ces circonstances à vouloir excessivement donner forme au champ. Plusieurs voient dans le choix particulier du format du livre un format unique : parce qu'il peut être accessible (Alain) ; parce qu'il peut engager l'auteur plus profondément (Michel) ; parce qu'il permet une plus grande dimension historique (Stéphane) ; et parce qu'il est un capital intellectuel particulier (David). La volonté de participer aux débats contemporains par l'entremise du livre est aussi mise en doute, malgré qu'il s'agisse là aussi d'une

approche ayant été pratiquée par des participants aux entrevues. Tant la préoccupation à établir les frontières de l'administration publique comme champ de recherche que celle de déterminer la temporalité des connaissances pertinentes trouvent des échos dans le témoignage de certains participants.

4.2.1 – La discipline comme principe de spécialisation

La spécialisation est interprétée comme le degré auquel il est possible de céder sur le plan des attentes précises du lectorat recherché. Le matériel d'entrevue ne montre pas, tel qu'anticipé par le cadre théorique, un sens de la spécialisation qui se veut distinct d'une forme populaire et généraliste. Les commentaires touchent bien à la question du lectorat, mais distinguent plutôt l'administration publique comme une discipline dont les frontières sont définies en rapport à un nœud de disciplines connexes. Cela représente un défi pour ceux préoccupés par l'intégrité de la discipline. Pour d'autres, le partage des ontologies et plus généralement l'ouverture des objets d'études sont des dynamiques de croissance du champ.

La discussion de la spécialisation en administration publique entre la fin et les moyens d'étudier l'État trouve un écho dans les considérations de Stéphane autour de l'application de la politique éditoriale. Le propos de Stéphane est complexe, car il reconnaît que « pour l'administration publique l'application de la politique éditoriale signifie aussi d'avoir à porter un jugement sur ce qui est utile au praticien ». Il affirme ailleurs dans l'entrevue que « les praticiens ne lisent pas

les ouvrages savants ». « Tout travail éditorial pour un champ spécialisé est un travail d'évaluation », précise Stéphane, et on en déduit que celui-ci consiste, dans son esprit, à juger des livres conformes aux habitudes de lecture des praticiens.

Quatre témoignages de directeurs de collection, soit ceux de Jérémie, Stéphane, Jean et Zacharie, discutent de la question de la spécialisation selon l'ambition de générer les frontières autour d'un monopole sur certains objets précis. Jérémie affirme que « la politique éditoriale de sa collection demeurait ouverte pour autant qu'il y avait une orientation savante envers les politiques publiques (et qu'elle demeurait dans un contexte canadien) ». Cette approche est très similaire à celle de Jean, qui dit « avoir dès le début de son mandat de directeur entretenu une définition large pour l'administration publique et n'avoir jamais vu les frontières à une définition », tout en affirmant que l'administration publique ne renvoie pas à n'importe quoi. Ces quatre commentaires présentent l'application de la politique éditoriale comme une forme de découpage interdisciplinaire.

Jean et Alexandre ont choisi de pousser la discussion vers les revues savantes afin de fournir des points de repère pour illustrer certaines dynamiques de la spécialisation. Alexandre est de l'avis que « la spécialisation des politiques publiques se poursuit sans ralentissement par l'entremise des revues²³ ». Il ajoute

²³ Alexandre cite à cet effet le secteur des études du transport, rempli de ce genre de variations. Il y a notamment alternance en fonction des modes de transport. Alexandre a découvert dans le cadre de ses

que « les revues peuvent faire varier leurs noms comme elles le veulent (« gouvernance de ceci ou cela »), mais vient un point où les désignations disciplinaires commencent à s'affaiblir ». Alexandre explique qu'alors qu'il fallait antérieurement « des années pour s'établir par l'entremise de revues à politique éditoriale générale, à la spécialisation des chercheurs doit aujourd'hui correspondre la spécialisation des politiques éditoriales ». Jean souligne la spécialisation des revues sur le plan international pour expliquer les dynamiques d'expansion.

Parlant des revues savantes, Alexandre fait écho aux inquiétudes d'Alain à l'égard de la spécialisation, car elle peut « affaiblir les réseaux en administration publique, ou les contraindre à se faire plus compétitifs, en termes, » dit-il, « des perspectives et d'auteurs qu'ils intègrent ». Cette compétition vers la spécialisation, Alexandre le confirme, est effectuée de façon interdisciplinaire. Or, Alexandre affirme en même temps que « l'interdisciplinarité née de cette qualité poreuse des frontières du champ a transformé les frontières de la connaissance [*boundaries of knowledge*] ». Il précise que l'effet de l'interdisciplinarité « peut être similaire à celui du *Big data* », qui frappait le secteur public au moment de l'entrevue.

recherches le *Journal of Unmanned Vehicles*, qui avait été créé deux mois plutôt. Alexandre dit que c'est la première fois qu'il se retrouvait à lire le premier volume d'un journal qui portait sur l'objet tout à fait précis sur lequel il travaillait.

Il n'est pas interdit aux acquisseurs professionnels de manuscrits de vouloir défendre une interprétation spécialisée de la discipline. Or, les témoignages font plutôt dans leurs cas état de la recherche des lectorats. Alain, qui est acquisateur, affirme que la première question qu'il se pose devant un nouveau manuscrit consiste à déterminer si le manuscrit est compatible avec son fonds d'éditeur. Alain dit travailler « en fonction de ce que peut représenter le livre pour la capacité de son employeur à consacrer, par la publication, une plus grande valeur savante ». Il est nettement plus partagé entre l'importance d'une liste pluridisciplinaire et l'importance de la spécialisation et affirme que « les deux approches sont en vigueur » chez son employeur. Esther affirme similairement « l'importance d'une liste focalisée pour s'alimenter en manuscrits ». Elle décrit en détail une stratégie de croissance d'une liste, qui consiste à « identifier un besoin et approcher un chercheur reconnu sur la question pour lui suggérer de soumettre un manuscrit sur le besoin en question, tout en évitant de revenir ou compromettre ses positions précédemment publiées ».

Il est possible de lire un rapport différent chez les directeurs de collection, pour qui la régulation éditoriale semble être faite moins en fonction d'une compatibilité avec des objectifs organisationnels, que par un effort visant à définir un degré de spécialisation pour la discipline. Les directeurs donnent l'impression de se poser des questions sur la compatibilité dans un univers de signification spécialisée. Les directeurs de collection ne sont pas sourds au besoin de rendre le

texte accessible et adoptent des positions variées quant à la nécessité d'imposer des frontières étanches autour du champ. Certains tiennent à ce que le texte articule une position ontologique précise, mais d'autres reconnaissent certaines vertus à une ouverture sur ce plan (voir Riccucci, 2010).

Pour Alain, il s'agit d'une vertu que « l'administration publique ne soit pas très exactement définie ou très rigide à l'égard de ses inquiétudes de base ». Cela n'est pas vrai, dit-il, de toute la recherche politique, où parfois « certains sous-secteurs sont très restreints dans le genre de recherche qu'ils peuvent juger pertinente ». Or, en ce qui concerne l'administration publique, Alain affirme qu'elle peut « servir à la construction d'une analyse de politique ou même de jurisprudence qui alimentera les travaux des décideurs et des juristes ». Alain présente une perspective qui va en direction contraire et vise à éviter de pigeonner le livre en dessous d'un lectorat trop petit pour assurer la reproduction du fonds de l'éditeur (telle qu'entrevue par le participant).

Daniel, qui œuvre comme directeur d'une presse universitaire, ne cache pas plus que William « le partage effectué entre la publication d'ouvrages issus de la recherche universitaire », ce qui forme le gros des titres qu'il publie, mais aussi des « ouvrages de vulgarisation et des manuels de cours qui permettent de soutenir financièrement la maison ». Son commentaire révèle combien le partage que certains effectuent entre les types d'éditeurs existe aussi au sein des éditeurs eux-mêmes. Comme le soupçonnait Michel, ces partages sont associés, par Daniel, à

une logique de financement, où « la publication des ouvrages savants dépend de publications à contenu accessible pour le grand public (ouvrage vulgarisateur) et pour les étudiants (manuels) ». Daniel précise qu'environ 70% de ses publications consistent en ces ouvrages de recherches universitaires : thèses de doctorat transformées, actes de colloques ou ouvrages issus directement d'un travail de chercheurs.

Les directeurs et éditeurs présentent deux façons dont la porosité des frontières du champ est déterminée. D'une part, il peut y avoir spécialisation à l'intérieur de ce que peut être l'administration publique. Le directeur de collection retrouve une variété d'incarnations de ce que peut être l'administration publique, un questionnement qui se reproduit comme la recherche des lectorats lorsque transposé chez les éditeurs. D'autre part, il y a une forme de spécialisation extérieure où l'administration publique est confrontée à ses disciplines connexes ainsi qu'à la possibilité d'un savoir vulgarisé. Surtout dans ce second cas, l'éditeur pousse vers une accessibilité qui minimise les distinctions du lectorat, en réduisant les spécificités. C'est l'essence de la vulgarisation.

Deux participants, Michel et Alexandre, ont été à la fois directeurs de collection et éditeurs et proposent des commentaires très équilibrés à l'égard de la spécialisation et de l'accessibilité. Alexandre dit accorder la priorité au développement du contenu dans son approche de la conception du projet, mais que l'accessibilité du texte n'est pas loin dans la hiérarchie des priorités. Michel, dont

l'expérience dans ces rôles est encore plus partagée, semble à peu près également préoccupé par l'importance du contenu et l'importance du format.

Tous les participants semblent soucieux de l'existence en administration publique de cette dualité entre la spécialisation et l'accessibilité du livre. Stéphane offre un témoignage typique lorsqu'il suggère que « la spécialisation en la matière est nécessaire pour le travail d'acquisition dans un champ telle que l'administration publique ». Les témoignages divergent quant à la préséance de l'un par rapport à l'autre. Certains participants, surtout les directeurs de collection, défendent la nécessité de publier des livres qui renferment des contenus distincts de ceux qu'on peut retrouver dans des disciplines connexes. En revanche, les éditeurs introduisent plutôt dans le processus de publication des préoccupations qui touchent à l'accessibilité du texte. Cette tendance est aussi applicable aux cas de Michel et d'Alexandre, qui ont occupé les rôles d'éditeurs et de directeurs de collection, et qui sont partagés entre l'inquiétude de fournir un produit d'intérêt disciplinaire et un produit plus ouvert qui répond aux exigences d'un intérêt non spécialisé.

4.2.1.1 – L'offre et la demande des livres

Les données d'entrevues révèlent une multitude d'indices au sujet de l'évolution de l'offre et de la demande en manuscrit en administration publique au Canada.

Les réponses sur ce sujet du ‘marché des manuscrits’ sont conformes aux deux visions établies précédemment. Il y a une vision où l’éditeur entrevoit moins de manuscrits, car son critère d’identification se rapporte aux coûts associés à l’amélioration de l’accessibilité et la possibilité d’assurer un financement externe. Pour l’éditeur, les nombreux manuscrits que voit le directeur de collection ne sont pas assez accessibles et les ressources nécessaires pour en faire des manuscrits publiables sont trop élevées compte tenu de la rentabilité.

Des réponses variées ont été fournies sur la question de l’évolution des accès au livre. David évoque le nombre de livres publiés et dit que « les 20 dernières années (de la période étudiée) ont vu paraître beaucoup de livres ». Jean affirme qu’il « existe davantage de possibilités de publication » et est de l’avis général que la production intellectuelle en administration publique est ascendante. Il explique l’augmentation par une relève dans les corps professoraux canadiens à partir de 2010. Stéphane parle lui d’une croissance du champ et affirme que « les possibilités de publication auraient augmenté en conséquence », et ajoute que la compétition se serait aussi faite plus exigeante. Il affirme n’avoir jamais eu à aller chercher des manuscrits dans le cadre de ses fonctions. Même à un débit réduit de travail, ajoute-t-il, il était assuré « d’une alimentation assez élevée pour occuper deux directeurs de collection [Stéphane codirigeait sa collection] ».

Ces estimations suggèrent une progression inégale entre la rédaction de manuscrits et les accès au livre. De la perspective de ces directeurs de collection, il

y aurait un surplus de manuscrits. Cette interprétation découle potentiellement de leurs perspectives particulières sur la production intellectuelle. À titre de spécialistes, les directeurs seraient témoins du phénomène de spécialisation dans un champ et de son incidence à la hausse sur la production en manuscrit de livre. Les directeurs de collection exerceraient plutôt pour le champ une sensibilité fondée dans leur rapprochement aux réseaux de recherche.

Pour Zacharie, comprendre les fluctuations dans les accès au livre exige que l'on y rejoigne « la croissance généralisée des universités, des populations étudiantes et du financement de l'éducation ». Zacharie souligne le développement de nouveaux programmes dans les universités de Toronto, Ottawa, Calgary, Saskatchewan au cours de la seconde moitié de la période examinée. Pour lui, il s'agit d'un indicateur de la croissance de l'administration publique et des politiques publiques au Canada. Zacharie souligne que cela fait de la concurrence à son propre programme, ce qui a changé sa « perspective sur l'environnement pédagogique de l'administration publique ». Donc, conclut Zacharie, dans cette perspective, le champ a grandi. Il dit ne pouvoir se « prononcer sur la possibilité d'une croissance proportionnelle de la publication », mais il dit que cela peut être étudié.

Daniel, un éditeur qui opère en français, affirme d'ailleurs recourir « régulièrement à des traductions d'ouvrages publiés chez des presses universitaires anglophones pour compléter son catalogue de publication

annuelle ». L'expérience de Jean offre une perspective qui appuie cette idée, soit que la disponibilité de manuscrits en anglais est supérieure à celle de manuscrits en français. Malgré quelques publications en français, Jean estime « qu'il n'y en avait pas suffisamment et qu'ils arrivaient difficilement ». De l'avis des directeurs de collection, et avec le bémol sur la production en manuscrit français, cela suggère que l'administration publique serait assez dynamique pour s'auto-suffire.

En revanche, Alain affirme rechercher souvent des manuscrits en administration publique, ce qu'il considère une activité nécessaire, car « il y a des compétiteurs dans le champ et le champ n'est pas grand ». Alain dit se fonder sur ses réseaux de contacts pour appuyer son interprétation de l'importance du champ auprès de ses compétiteurs. Il affirme que « l'administration publique serait de plus en plus alimentée par des manuscrits provenant des unités et des départements universitaires ». Daniel parle lui aussi de partenariats directs avec les universitaires pour la publication de matériel didactique. Ces commentaires d'éditeurs reproduisent une vision du champ déterminée par leurs efforts. Alain est inquiet de se retrouver devant une spécialisation du champ qui ferme ses portes à une accessibilité plus générale. Son interprétation dépend de ces circonstances, qui le placent près des dispositifs de publication. Le témoignage de Marguerite, qui a été directrice d'une presse pendant la période étudiée, s'inscrit dans la lignée de celui d'Alain en soulignant une forme d'apprentissage de la part des auteurs.

L'imposition des contraintes sur la longueur du manuscrit, par exemple, aurait été absorbée. Il ressort de ce commentaire une influence très directe de l'éditeur.

Généralement parlant (donc pas uniquement en administration publique), Alain, en poste au cours des six dernières années, affirme qu'il y a « une accélération au niveau du rythme des soumissions », mais affirme aussi ailleurs dans l'entrevue que « le nombre de titres en administration publique est probablement le même » que lorsqu'il est entré en fonction. Alain affirme reconnaître que sa perception du rythme de publication est inhérente à la façon dont il conçoit la discipline. Il dit la percevoir comme étant assez large pour accommoder une variété d'objets de publication. Esther pour sa part est de l'avis que, globalement, « les accès à la publication d'un livre savant au Canada sont demeurés à peu près les mêmes depuis l'an 2000²⁴ ». Daniel quant à lui offre un portrait plus mitigé, qui reconnaît que l'évaluation de la présence relative de l'administration publique doit confronter le problème de sa multidisciplinarité. Il ne pense pas percevoir de déclin, mais reconnaît ouvertement que « les disponibilités de tout ouvrage qui touchent de près ou de loin aux études politiques sont contingentes à la tenue d'événement à discuter ».

²⁴ Esther puise sa comparaison de l'édition savante au Canada et aux États-Unis dans une anecdote d'un homologue américain qui affirmait recevoir « mille soumissions par an, mais n'en publier que vingt ». Le calcul est pour Esther époustouflant. Elle n'a jamais compté le nombre de propositions qu'elle recevait, mais elle dit qu'elle envoie en évaluation externe la vaste majorité des propositions qu'elle reçoit, et la vaste majorité de celles-ci passe l'épreuve de l'évaluation.

Ces témoignages relient ensemble une constellation de phénomènes (publications, postes universitaires, conférences) inter-reliés par leur association à l'offre en manuscrit. L'offre en manuscrit demeure une dimension de la question du livre difficilement explorable sur une base empirique. La thèse, sur ce point, est limitée aux estimations des participants, car des statistiques sur ce sujet sont plus difficiles d'accès. (Peut-être les éditeurs conservent-ils des données sur les soumissions au cours de la période étudiée, mais elles nous sont dans tous les cas difficilement atteignables.) La « demande » en manuscrit collectivement orchestrée par les éditeurs est mieux observable si on est disposé à l'assimiler au catalogue des titres publiés. L'observation centrale tient ici à la perception changeante entre les directeurs de collection et les éditeurs à l'égard de la disponibilité de manuscrits publiables, c'est-à-dire qui respectent le seuil de rentabilité permettant à l'éditeur de rester en affaires.

4.2.1.2 – L'émergence des collections chez les presses universitaires

L'échantillon de livres révèle le nom de vingt-huit collections de livres ayant existé au Canada entre 1985 et 2015. Cette période compte plusieurs partenariats entre les presses universitaires et des unités de recherche. La collection est gagnante pour chaque groupe, qui y trouve la part de spécialisation ou l'accès aux leviers de la fabrication qui lui manque. Or, on retrouve en même temps un lieu où

peuvent être reproduites les tensions inhérentes à l'application de la politique éditoriale. Par exemple, le descriptif de la *Canadian Public Administration Series*²⁵ de 1985 insiste sur des objets précis devant servir un lectorat de praticiens. Le phénomène de collection est néanmoins répandu en administration publique.

Plusieurs dynamiques ont été citées pour l'expliquer. Daniel parle des collections d'une façon qui évoque l'application d'une logique endogène. Alexandre dit avoir été inspiré des publications du Brookings Institute dans la création de sa collection et a tenté, sans succès, d'établir sa collection en collaboration avec un conseil fédéral. Certaines collections en administration se sont concentrées sur le format. Stéphane affirme que pendant son mandat de directeur, l'unité de recherche qui abritait sa collection maintenait aussi une autre collection de livres très distinctement définie autour de son format court.

Le témoignage de Jérémie, comme celui de Jean, laisse à penser la collection comme un phénomène de conscientisation de son existence et de son rôle dans l'approvisionnement régulier en livres. La description que donne Jean est remarquablement soucieuse du lien entre manuscrit et lectorat. Il décrit la volonté derrière sa création comme permettant de « répondre à un manque de publication

²⁵ « L'Institut d'administration publique du Canada commande cette collection dans le cadre de ses engagements statutaires. Il se doit de promouvoir la recherche sur des problèmes d'actualité portant sur l'administration publique et la détermination des politiques publiques ainsi que d'encourager les praticiens et les citoyens intéressés à les mieux connaître et à les mieux comprendre. Il n'a pas été prévu un nombre précis de volume pour la collection, mais, sous la direction du Comité de recherche de l'Institut, du Directeur général, et du Directeur associé, l'on s'efforce d'accorder l'attention voulue aux questions importantes. » (description tirée de Ismael, Jacqueline S. (1985) *Canadian Social Welfare Policy: Federal and Provincial Dimensions*)

en administration publique au Canada ». En accord avec les autres fondateurs de la collection, il était de l'avis qu'il y avait « une demande pour des publications portant purement sur les grands enjeux de l'administration publique » et, poursuit-il, qu'il y avait « suffisamment de manuscrits ».

Ces manuscrits ne voyaient pas le jour en raison d'une opinion, que Jean dit généralisée à l'époque, selon laquelle l'administration publique était trop pointue et que le marché n'était pas assez grand. Ni Jean ni ses collègues trouvèrent ces affirmations très crédibles. Il affirme que, de leur perspective commune, il suffisait de « monter une collection pour débloquer la production en manuscrit ». On retrouve dans cette discussion la boucle des frères MacMillan ainsi que l'articulation d'une formule qui défend la rentabilité de la connaissance spécialisée en administration publique. Le lectorat était manifeste aux directeurs de collection étant donné la production intellectuelle non publiée qu'ils percevaient.

Le déplacement vers les presses universitaires de collections initiées dans une unité de recherche est un phénomène récurrent au cours la période examinée. Jean discute de la pertinence, pour la thèse, de reconnaître que l'unité qui abrite sa collection a auparavant publié à son propre compte de nombreux titres, et plusieurs collections de livres. Trois des sept directeurs de collection interviewés ont fait l'expérience d'un tel phénomène et tous ont fait l'expérience de (re)négociation des ententes qui les lient. Marguerite, qui a été directrice d'une presse universitaire, affirme que dans son cas, en ce qui concerne l'administration

publique, il y avait « un intérêt à identifier des partenaires de collection hautement visibles » parmi ces groupes qui, dans cette thèse, sont identifiés comme des unités de recherche. La collection est le moyen d'assurer une visibilité réciproque selon son témoignage.

Une discussion de Jérémie illustre bien comment la collection est un partage des pouvoirs. La relation avec l'éditeur était inexistante lors de l'entrée en fonction de Jérémie et a donc été négociée par lui. Les termes de l'entente avec son éditeur partenaire ne vinrent à le préoccuper que peu avec la fin de son mandat. Lorsque Jérémie entreprit d'explorer les possibilités de déplacer sa collection chez un autre éditeur, il découvrit que les autres presses « ne semblaient pas intéressées par le modèle de l'entente qui était en vigueur », à l'exception d'une seule, mais chez qui il n'était pas clair que le détachement éditorial auquel il était accoutumé existerait. Un autre éditeur fut plutôt clair et affirma qu'il n'entretenait pas le type de relation où il y a délégation vers les directeurs de collection de la décision sur la publication. Jérémie a préféré des termes financiers défavorables pour maintenir le contrôle éditorial.

Jean cite la qualité de l'éditeur dans le choix d'un partenaire et admet que le prestige de l'unité qui abrite sa collection, de la perspective du chercheur, n'était pas celui de son éditeur partenaire. Il affirme toutefois aussi croire que « la collection est un élément de prestige pour l'éditeur ». Ce prestige de l'association autour d'une collection va dans les deux sens, c'est-à-dire que le directeur et

l'éditeur en bénéficiant. Le programme de publication en administration publique qu'administre Alain a été formalisé en collection avant sa nomination aux acquisitions de manuscrits, mais il dit lui aussi avoir observé que ce programme plus général en administration publique a pris de l'ampleur après la création d'une collection avec une unité de recherche. Alain est fier d'affirmer que ce partenariat a été « instrumental dans la centralisation de la discipline » chez son employeur au Canada. (Il ajoute rapidement que cela ne veut pas dire que d'autres ne sont pas actifs dans le champ.) Alain dit noter ce phénomène de centralisation par le fait qu'au début « les directeurs de la collection fournissaient un peu plus agressivement les projets, mais que le partenariat de la collection génère de plus en plus de manuscrits par lui-même ».

Les commentaires au sujet des collections décrivent le phénomène comme un lieu d'ancrage de la politique éditoriale, souvent dans la façon très concrète d'établir une entente. Pour Jean en particulier, elles sont un lieu articulé de réalisation des ambitions de relier un manuscrit à un lectorat. Les collections en administration publique ont dans de nombreux cas suivi un parcours commun : conception dans une unité de recherche et ensuite déplacement vers les presses universitaires. Cette approche des collections encadre la production intellectuelle par des approches de la publication qui proviennent de compréhensions distinctes sur le degré acceptable de spécialisation.

4.2.2 – Les problèmes de définition de la discipline

Plusieurs participants ont discuté des difficultés à définir l'administration publique étant donné la présence de disciplines connexes. Les dynamiques intra- et interdisciplinaires sont discutées dans une série de commentaires touchant à la spécificité de l'administration publique par rapport à la gestion publique et aux politiques publiques. L'administration publique apparaît dans ces discussions (et dans celle de Michel en particulier) comme étant soumise à une incertitude constante à l'égard du monopole qu'elle détient sur ses objets d'études. Les difficultés de définition figurent aussi de façon externe, soit à l'égard de la spécificité de l'administration publique vis-à-vis des études politiques et des études sectorielles appliquées. Les témoignages font état de nombreuses luttes pour l'affirmation de l'autonomie disciplinaire en administration publique. Ils caractérisent le sens de spécialisation comme enchevêtré à ces luttes, donc marqué par la nécessité de saisir, par la publication, un objet et mobiliser une identité disciplinaire.

Zacharie nous offre un commentaire énigmatique au sujet de l'administration publique au Canada. Il dit que « les approches de l'administration publique n'ont pas beaucoup évolué au cours des ans, en ce qu'elles demeurent et ont de tout temps fait face à la difficulté centrale de formaliser ce en quoi consiste l'administration publique ». Il est pourtant nécessaire, dit Zacharie, de pouvoir

« formaliser le champ afin d'élever la discussion, nécessité qui n'enlève rien à la difficulté de l'objectif ». Ces discussions autour de la difficulté de s'accorder sur une définition de l'administration publique et ce que cela peut vouloir dire dans le cadre de la publication sont récurrentes dans les commentaires des participants.

Alain, Alexandre, Zacharie et Jean évoquent chacun des éléments qui articulent des liens entre la publication et la problématique de la définition de l'administration publique. Tous articulent une vision qui est fondamentalement partagée par le fait qu'il s'agit d'une discipline dans laquelle on publie aussi chez des éditeurs et dans des collections qui ont peu à voir avec cette problématique de la définition de la discipline. Il y a, de l'avis de Jérémie et Alain, ce que ce dernier intitule un *core area* servant de socle à la discipline. Mais il y a aussi la perspective d'Alexandre pour qui, telle que vue précédemment, la durabilité de l'administration publique comme discipline de recherche tient à une alimentation en manuscrit portant sur des secteurs appliqués, mais cela doit être limité par des mesures devant empêcher de basculer dans les détails du secteur en question. Ce partage des objets avec des disciplines connexes, ce que Jérémie intitule le « mélange discursif », est au cœur d'un phénomène récurrent dans le matériel d'entrevue de mise en ordre des préoccupations de chacun et de leur importance relative vis-à-vis de l'administration publique.

Plusieurs champs sont susceptibles d'être liés à l'administration publique. Alexandre va jusqu'à inclure les études canadiennes, mais son témoignage avance

surtout l'idée que la distinction entre politique et administration est nominalement et conceptuellement imprécise. Comme le décrivent Stéphane au sujet des études politiques et Alexandre au sujet du découpage des politiques publiques sectorielles, l'interdisciplinarité pose le problème de la cohérence disciplinaire et l'objet spécialisé de l'administration publique.

L'importance du titre pour la représentation de la discipline est discutée par Alexandre et Zacharie comme répondant à des contraintes du format. Zacharie avance que « dans toutes études sur la croissance du champ, le chercheur doit prendre en compte la suggestion que le travail que l'on rassemble aujourd'hui dans l'administration publique était antérieurement effectué par des chercheurs regroupés dans d'autres disciplines ». Dans un même ordre d'idée, Alexandre affirme que tous les livres qu'il a publiés « ont touché à l'administration publique, ce qui n'est pas le cas pour tous ses articles ». Certaines revues dans lesquelles apparaissent ses articles ne sont pas aussi ouvertes à l'égard de leurs liens au champ et priorisent une description sectorielle (comme l'énergie ou la science). Ces articles ne seront pas décrits comme appartenant à l'administration publique et les revues dans lesquelles ils paraissent ne retiendront pas le nom dans leur titre, même si de l'avis d'Alexandre, ils figurent légitimement dans le champ²⁶. Par

²⁶ Il n'y a là rien de nouveau indique Alexandre. La première revue à laquelle il (sa carrière remonte aux années 1960) avait soumis existait depuis 80 ans, était très bien connue et portait un nom qui ne révélait rien au sujet de la politique éditoriale (il s'agissait d'une référence à la sagesse inspirée de l'Antiquité grecque). Alexandre précise que c'était néanmoins l'un des rares endroits où il avait lu des articles qui

contre, Alexandre affirme qu'identifier les éditeurs qui opèrent en administration publique « revient immédiatement à identifier ce qu'est l'administration publique ».

Il se dégage de ces commentaires une logique fortement ontologique qui est caractérisée, sur le plan fonctionnel, comme devant assurer la préséance disciplinaire de l'administration publique. Autrement dit, l'ontologie en administration publique est structurée selon une fonction caractérisée par la mise en relief de son monopole sur le terme lui-même. Le livre, par rapport à l'article, exige une représentation de son attachement à la discipline. Deux formes de transactions aux frontières pour articuler cette appartenance peuvent être dégagées à partir du matériel d'entrevue : le rapport intradisciplinaire face aux itérations alternatives des sciences de l'État et le rapport interdisciplinaire, face aux secteurs appliqués, mais aussi aux études politiques. Ces deux rapports de nature ontologique, selon l'analyse du matériel d'entrevue, génèrent des espaces de différenciation susceptible de reproduire des distinctions éditoriales.

La spécialisation du texte en vient ainsi à être discutée comme un moyen différent d'articuler une autonomie à l'égard de ce que tout à chacun perçoit comme des défis ontologiques qui frappent l'administration publique. La spécialisation en administration publique est intégrée au processus de publication

touchaient directement au sujet de sa thèse (qui elle portait sur un sujet très précis qui n'avait pas à l'époque été exploré au Canada).

pour établir un monopole sur les objets de recherche et une indépendance vis-à-vis d'une absorption par un champ plus général. Le matériel révèle combien le fait de réguler les frontières en administration publique par l'application de la politique éditoriale consiste en même temps à se prononcer sur les caractéristiques et le degré de sa spécialisation ainsi que l'ordre de préséance de ses objets disciplinaires.

4.2.2.1 – L'intradiscipline: Administration, gestion et politiques publiques

Jérémie affirme que lorsqu'il entreprit sa carrière de chercheur (vers la fin des années 1970), la discipline portait le nom d'administration publique. Son premier chef de département lui indiqua en termes très clairs que « l'administration publique était la discipline et que les politiques publiques constituaient une sous-discipline ». Jérémie est de l'avis que l'inverse est aujourd'hui vrai, que « l'utilisation de politiques publiques est aujourd'hui en ascendance » et que cela serait plus prononcé vers la fin de la période étudiée. (Il dit d'ailleurs voir dans cette montée un emprunt à l'expérience américaine.) Zacharie, dont l'échelonnement de la carrière est à peu près parallèle à celui de Jérémie, donne un écho conforme à cette observation. Zacharie décrit comment il y avait au début de sa carrière « des spécialisations en administration publique », mais poursuit en disant qu'elles ont par la suite été intégrées aux écoles de politiques publiques.

Jérémie (58:35): I think there has been a kind of terminological evolution. Historically, the term was public administration. (...) Our school initially was a school of public administration, our degree was a Master's in Public Administration and we would do policy in that context. It would be subsumed, it would be a part of public admin. The more contemporary term, borrowing from the US experience, is public policy: Master's of Public Policy, School of Public Policy, Global and Public Affairs, and so on. And in that context people think of the term public policy as subsuming public administration, where public administration is the (kind of) study of public process as an institution and management function. (...) It's a field where there's a kind of discursive mix. And I would think that probably applies to the publication sector as well.

Dans ce contexte, selon Jérémie, les gens pensent aux politiques publiques comme englobant l'administration publique, où l'administration publique est l'étude des processus administratifs, des organisations, de la gestion et des fonctions. Il admet qu'il y a toujours des personnes partageant la vision traditionnelle, mais il a maintenant la nette impression que l'ordre qui prévalait auprès de son premier chef de département a probablement, en fin de période, été renversé dans l'esprit de la majorité des chercheurs. Quel que soit l'ordre de préséance, Jérémie admet ne pas voir de ligne précise à l'angle terminologique. Jérémie ajoute, pour le bénéfice de la thèse, que « ce phénomène est probablement reproduit au niveau de l'édition de livre ».

Malgré qu'il perçoive un élargissement de l'étude des politiques publiques, Jérémie affirme que l'intérêt qu'il dit plus récent pour la gestion et la livraison de services forcerait un retour vers une problématique de l'administration, mais que « le terme d'administration publique tend alors à être remplacé par gestion publique ». Cette association entre administration et gestion est discutée plus

longuement dans les commentaires de Jean et David. La genèse de la gestion publique débute avec la rencontre d'objets de recherche en partie superposés.

Jean voit dans la distinction entre gestion et administration un effort de description empirique. Il dit toujours préférer administration publique, car, selon lui, « il s'agit de la façon la plus précise de décrire les activités du gouvernement ». Il reconnaît néanmoins que le terme gestion peut être plus juste dans certaines circonstances, et tout aussi légitime, car il peut effectivement représenter ce que font les praticiens. David reconnaît de même la distinction entre gestion et administration et dit qu'il n'y a « pas d'alternative à la recherche des problèmes particuliers à la gestion publique ». Il ne pense toutefois pas plus que Jean que l'administration publique et la gestion publique devraient être trop sévèrement séparées et préconise plutôt qu'on les pense de façon rapprochée²⁷.

Jean affirme qu'étudier l'administration publique c'est « examiner ceux qui la font et comment on la fait ». Il précise qu'il faut « regarder là où sont mises en lumière les grandes stratégies, les organisations, les méthodes et la mise en œuvre de politiques ». Le but derrière la création de sa collection était d'élargir le cadre de l'administration publique. Rien n'est perdu, déclare-t-il, « au mérite de la gestion publique », qu'il associe à cette fonction des grandes stratégies dans le

²⁷ David invoque le *New Public Management* pour illustrer sa position. Il dit avoir toujours trouvé que le NPM était de la foutaise, mais qu'il pouvait y avoir du sérieux dans l'examen des questions soulevées et que le concept de gestion publique pouvait en ce sens alimenter des débats qui ne devraient pas être ignorés.

secteur public. Mais, selon son avis, la promotion de l'administration publique a toujours été le point focal de sa collection et cela signifiait que « la recherche de l'administration publique, et de l'administration publique purement, en serait le point focal ». Tout comme David, Jean situe les objets de la gestion publique comme une préoccupation soumise à une administration publique conçue largement.

Jean établit une distinction plus marquée entre l'administration et les politiques publiques et rejoint sur ce point Stéphane. Jean se dit conscient du fait que son intervention pour affirmer un point focal qui est « purement » de l'administration publique peut créer une association avec les politiques publiques (ainsi qu'une discussion propre aux études politiques), mais ajoute qu'il est important de comprendre, au-delà de la frontière sémantique, que « l'étude du secteur public dans son sens large est un objet en soi ». Selon Jean, le secteur public administre : il fait avancer des projets, évalue des programmes, dessert la population et les politiciens. Le témoignage de Jean dans son ensemble est tout autant une défense d'un ordre d'importance relative entre les sciences de l'État à l'égard d'un objet qui peut leur être commun.

Jean souligne que la littérature sur la gouvernance interpelle aussi l'administration publique. Il s'agit encore, pour Jean, d'une question concernant ce que désigne empiriquement l'utilisation du terme. Et l'effet qu'il décrit est similaire à celui qu'il reconnaît pour la gestion publique : l'introduction de la

gouvernance a permis d'élargir le cadre de la discipline, mais les problématiques tombent toujours dans l'orbite de l'administration publique. Pour Jean, le phénomène d'administration n'est pas autonome, mais fait partie d'une gouvernance qui est partagée et qu'il est nécessaire d'analyser. Alexandre compare lui aussi l'administration à la gouvernance et pose une question rhétorique à savoir si « seules les revues savantes qui font référence à l'administration publique font partie de la discipline ou si en substituant le titre d'une revue à Gouvernance on n'en sort pas ». Sur le plan de la littérature, précise Alexandre, ce ne l'est pas. La gouvernance a acquis un objet particulier de (co)gouvernance de niveaux distincts, et de partenariat entre le public et le privé, déclare-t-il. Alexandre reconnaît que l'apparition du mot « gouvernance » marque un développement significatif pour l'administration publique, même s'il reconnaît que pour plusieurs, cela veut dire bouger au-delà de l'administration publique.

Ces commentaires sont conformes à une situation d'ordre sémantique pour l'ontologie du champ qui est intitulé par le participant Jérémie comme un problème de « mélange discursif [*discursive mix*] où la terminologie est étirée (*stretched*) ». Sa discussion de l'étirement conceptuel fait référence à l'évolution des noms d'unités académiques (comme la *University of Toronto School of Public Policy and Governance*) pour affirmer qu'il n'y a pas, en administration publique, de ligne directrice en matière de terminologie. Ce que Jérémie intitule le mélange discursif entre l'administration, la gestion et les politiques publiques est

amplement discuté dans le matériel d'entrevues. Lorsque questionné sur la distinction à faire entre l'administration publique, la gestion publique et les politiques publiques, Stéphane fait référence à un travail antérieur dans lequel il a cherché à déterminer « les sujets d'intérêt de chercheurs pour conclure que les interprétations de ces sujets d'intérêt révèlent des visions variables de ce que chacun des termes veut dire ». Michel est plus radical, car il questionne ouvertement si l'administration publique comme projet disciplinaire a toujours un mérite.

Stéphane est de l'avis que le phénomène de différenciation du champ peut être associé au phénomène de l'accréditation en vigueur selon lui dans les dix dernières années de la période examinée. Il a noté qu'il y avait une grande variété de contenu des programmes en administration publique, mais il souligne que « cette variété est sous-tendue par différents axes ». Stéphane décrit ces axes en pointant vers la gestion, les politiques publiques et ce qu'il intitule le côté « polémique ». Jérémie mentionne aussi, comme Stéphane, l'évolution au niveau de l'accréditation, pour expliquer le phénomène de l'évolution terminologique.

Alexandre offre un commentaire pertinent au sujet de l'intradiscipline comme principe structurant en administration publique. Selon lui, ni l'administration publique, ni les politiques publiques, ne peuvent en dire long l'une sans l'autre, mais la distinction doit demeurer, car, clarifie-t-il, s'il dit s'être partout (dans le cadre de ses partenariats et de ses propres recherches) penché vers

les deux, il dit aussi « avoir été immédiatement confronté à des réseaux d'éditeurs et de thématiques différents ». Alexandre insinue en effet qu'il s'agirait de la nature du lien des politiques publiques au gouvernement « qu'entre les ministres d'un gouvernement canadien, il peut y avoir tout autant de champ vers lesquels diriger une réflexion ». Or, malgré que l'administration et les politiques publiques soient inséparables, nous dit Alexandre, elles sont animées par différents réseaux de publications²⁸.

Les trois disciplines de l'État sont aussi utilisées comme point de référence dans la discussion des programmes éditoriaux des éditeurs canadiens en administration publique. Alexandre affirme toujours se poser la question « s'il s'agit d'administration publique ou d'administration publique et des politiques publiques lorsqu'il furete les titres des publications d'UTP et de MQUP des dernières décennies ». Alexandre se dit moins enclin à se poser la question « est-ce de l'administration publique? » que la question « est-ce de l'administration publique *et* des politiques publiques? ». Il affirme que certains titres semblent clairement administration publique alors que d'autres donnent l'impression qu'il est impossible d'avoir une quelconque forme d'administration publique sans aborder les politiques publiques (et vice versa). Plus tard dans l'interview, il

²⁸ Alexandre présente l'esquisse d'une expérience pour déterminer la part des choses entre l'administration publique, l'administration publique hybride, l'espace qui appartient aux autres disciplines. Un moyen d'arriver à une définition de l'administration publique serait de demander à plusieurs ce qu'ils entendent par l'administration publique, contrôler le *leakage* pour ensuite produire un énoncé.

semblera d'accord qu'UBCP oriente son programme éditorial vers des études sectorielles, alors qu'UTP semble plus intéressé par les publications du cœur théorique de l'administration publique (*core theory*).

4.2.2.2 – *L'interdiscipline : les études politiques et les secteurs appliqués*

Certains commentaires portent sur la façon dont est structurée l'administration publique vis-à-vis des disciplines avec lesquelles elle partage d'un peu plus loin ses objets de spécialisation. Ces passages évoquent la nécessité de définir la discipline par rapport à ces dernières qui peuvent lui faire concurrence pour le monopole de l'étude de l'État. Ces disciplines que sont les études politiques et les secteurs appliqués présentent pour celle de l'administration publique une forme d'hétéronomie, fondée non pas sur une influence politique de l'État, mais plutôt scientifique. Il émerge de la discussion que l'administration publique vise des objets communs à d'autres disciplines et que c'est là une des façons dont elle est contrainte d'articuler son ontologie.

Jean affirme avoir toujours voulu « maintenir une interprétation ouverte de ce que peut incarner l'administration publique », mais l'exercice de ses fonctions de directeur l'a confronté à un questionnement sur le degré de spécialisation acceptable. Jean était initialement sceptique face aux réallocations de son éditeur partenaire, ses suggestions de projets pour sa collection découlant d'une

soumission générale à l'éditeur. Il dit avoir été convaincu de leurs mérites suite au cas d'un manuscrit d'histoire qui discutait « des décideurs, des fonctionnaires et des agences civiles de l'État ». Or, l'intérêt pour un projet qui se situe à l'écart de ce qu'il interprète comme le cœur disciplinaire est toujours conditionnel à l'ajout d'un chapitre ou deux par exemple, pour bien fixer le regard sur l'administration publique ou sur le développement des politiques publiques. C'est cela toutefois qui explique selon lui pourquoi les réallocations n'ont que rarement donné lieu à une publication dans sa collection. Ces projets échouaient, dit-il, « parce que les auteurs ne voulaient pas s'engager dans une telle refonte », ce qui de son avis démontrait « qu'ils ne s'intéressaient pas vraiment à l'administration publique ».

« Ces auteurs voulaient strictement regarder *la* politique », dit Jean. Il y a dans ce témoignage non seulement la volonté, de la part de Jean, d'exercer un contrôle disciplinaire, mais aussi une observation à l'égard de ce que peut vouloir signifier l'engagement avec l'objet spécialisé de l'administration publique pour un non-spécialiste savant tel qu'un politicologue. La défense de la politique éditoriale amène Jean à défendre très directement un ordre de préséance de l'objet disciplinaire. Pour lui, il est impératif de reconnaître la spécificité des thématiques-clés de l'administration publique pour contrer la perspective diluée des politicologues. Il ne lui semble pas possible de compromettre le noyau dur de sa collection, même au prix « d'un fort bon truc ».

Jean dit que la création de sa collection faisait également suite au besoin identifié de remédier à la situation selon laquelle l'administration publique était intégrée à la science politique. Les fondateurs de la collection reconnaissent qu'une collection encourageait la publication, ce qui « travaillerait à démarquer la problématique particulière », dit-il. Ce passage de Jean n'est que l'un parmi d'autres discutant de l'administration publique vis-à-vis des études politiques. La confrontation telle qu'elle nous est présentée par Alain souligne que l'administration publique fait face à des sous-champs des études politiques : les politiques intergouvernementales, les études du fédéralisme, etc. Alain toutefois ne manifeste pas les frustrations que l'on retrouve chez Stéphane, David et Zacharie, ainsi que Jean.

Stéphane est nettement négatif concernant le rapport aux études politiques lorsqu'il explique combien les possibilités de publication en administration publique sont affectées « par la tendance des départements de science politique à négliger ou diminuer l'importance de l'administration publique ». Il affirme avoir toujours trouvé que « les politicologues n'avaient pas beaucoup de respect pour l'administration publique ». (Il admet d'ailleurs vouer pour certains d'entre eux un sentiment similaire.) Stéphane, même s'il hésite un peu à utiliser le mot, conclut que « l'administration publique est méprisée par les politicologues », malgré qu'elle leur soit, de son avis, très pertinente. Stéphane dit que « même si on ne prépare pas, dans un département d'études politiques, les étudiants pour des

carrières dans la fonction publique, il demeure pertinent d’y enseigner l’administration publique ». La compréhension des phénomènes administratifs, comme la qualité du service au citoyen, ou même la corruption, est, dit-il, importante pour un politicologue. Il ajoute qu’il dit être « amusé lorsque des collègues politicologues apprennent que les fonctionnaires peuvent déjouer les politiciens, phénomène pourtant bien connu en administration publique ».

David partage l’avis de Stéphane, pour qui l’administration publique doit faire valoir ses spécialisations par rapport aux études politiques. Jusqu’à l’an 2000, il admet que « les politicologues ignoraient l’administration publique ». Ce rapport de force serait selon lui en voie d’être rééquilibré. Mais c’est surtout la suite du commentaire de David qui est intéressante, car elle soulève, en plus des limites de notre analyse, la subtilité de la présence des études politiques en administration publique. Pour David, « l’administration publique est un lieu de rassemblement (du Parlement, du Cabinet, de la fonction publique) duquel il semble impossible de dissocier l’élément politique ». Par exemple, soutient David, « pour réfléchir à la démocratie un chercheur doit toucher à l’administration publique ». Il cite à titre d’exemple une publication de 2016 et affirme y voir l’œuvre d’un politicologue qui se penche sérieusement sur les phénomènes administratifs. La place des études politiques est beaucoup plus profonde que ne le reflèterait le titre des livres et exige une lecture des œuvres (qui nécessiterait l’élaboration de critères additionnels de distinction).

Daniel, à titre d'éditeur, soulève aussi l'interdisciplinarité de l'administration publique ? comme étant principalement articulée dans un rapport avec les études politiques. Selon Zacharie, une part de la croissance du champ prend la forme de l'affirmation de son autonomie disciplinaire (un « détachement », dit Zacharie) à l'égard des études politiques. Ce témoignage à l'égard d'une relation de pouvoir affirme, comme cela est le cas dans les commentaires d'Alain, Stéphane et David, que l'administration publique entretient à l'égard des études politiques un rapport de pouvoir, une lutte, autour de l'ordre de préséance des caractéristiques de l'objet de recherche.

Zacharie déclare que ce phénomène est aussi à l'œuvre dans les rapports avec d'autres disciplines. Zacharie parle des économistes comme des producteurs savants occasionnels du champ et leur assigne de plus un cheminement précis. Les économistes auraient de son avis surtout convergé vers les politiques publiques. Zacharie ajoute que « la conséquence de ces déplacements a été que les sciences économiques sont devenues plus théoriques et moins appliquées, l'administration leur ayant volé les chercheurs disposés au secteur appliqué ».

La place des secteurs appliqués est très présente dans un commentaire d'Alexandre, qui offre une représentation de la question faisant appel à un ordre de préséance entre des préoccupations propres à la discipline, dans ce cas les politiques publiques, et un secteur appliqué de la connaissance. Alexandre travaillait sur un livre de politiques sectorielles avec un professionnel du milieu

qui avait plus de 25 ans d'expérience. Cet individu « pens[ait] comme un [professionnel] » et avait été déconcerté par les écrits d'Alexandre, pour qui « les politiques publiques portent sur le comment de l'action publique et sont concernées en second lieu seulement par le détail de l'aspect sectoriel [qu'il désigne par l'expression *sidebar stuff*] ». Or, Alexandre reconnaît très bien que ce rapport est inversé dans le cas des professionnels. Le *sidebar stuff* est prioritaire pour le praticien. Alexandre poursuit en soulignant qu'on apprend de ses collègues-praticiens « la raison pour laquelle ils pensent de cette façon [*why he thinks that way*] », ce qui démontre, toujours selon Alexandre, « les différents types d'échanges de connaissances par lesquels on parvient à étendre un sujet en administration publique ». Jean concorde sur ce point avec Alexandre lorsqu'il dit qu'il « arrive aux praticiens de se penser à l'origine du secteur dans lequel ils opèrent, et que leur originalité est, en conséquence, naturelle, pour ensuite s'appliquer à la rédaction d'un ouvrage qui n'est pas original du tout ». Alexandre affirme croire comme chercheur lorsqu'il soulève auprès des praticiens cette part non originale de leur savoir.

Stéphane lui aussi est de l'avis que « les politiques publiques engagent plus ouvertement les secteurs appliqués » et sont en conséquence en plus grand danger de basculer dans le trop spécialisé. Stéphane discute de la multiplication des politiques publiques sectorielles dans les curriculums de l'administration publique comme produisant un effet de trop-plein de secteurs, ce qui se solde de son avis

par « la mise à l'écart des thèmes centraux ». Peut-être est-ce nécessaire, affirme-t-il, mais cela suit aussi une tendance dans les départements universitaires où « l'offre est plus importante que la demande ».

Stéphane s'explique en citant le cas d'un département dans lequel on ne donnait plus de cours d'introduction à l'administration publique, mais où le choix des cours était en « fonction des secteurs de spécialisation du corps professoral ». Stéphane affirme qu'il y a dans ces circonstances des idées pertinentes qui risquent d'être écartées²⁹. Il tire la sonnette d'alarme pour les politiques publiques trop axées sur leur secteur et leur reproche d'être trop détachées sur le plan de l'histoire. Pour Stéphane, les politiques publiques doivent atteindre un degré de rigueur par l'emploi d'outils de recherche précis et en s'intéressant à la méthodologie. « C'est en vertu de s'intéresser à la méthodologie que les chercheurs en politiques publiques rendent leur discipline plus en plus universitaire », selon lui.

Alexandre représente la tendance contraire, celle qui préconise la poursuite des contacts interdisciplinaires. Il semble en outre au courant de l'inquiétude de Stéphane et discute des mesures prises pour y répondre. Alexandre utilisait sa collection comme « l'occasion de multiplier les métissages avec les secteurs

²⁹ On ne saura pas, dit-il, si les pratiques en matière de ressources naturelles se reproduisent dans le ministère des forêts, des mines, etc. On ne saura pas quelle sont les pratiques qui ont prévalu à une époque donnée. On ne s'intéressera pas à la formation de l'élite dirigeante de la fonction publique dit-il, ou à leur socialisation. Il ajoute qu'il y a aussi la question des « thèmes horizontaux », telle l'histoire (de l'État).

appliqués des politiques publiques » et accueillait les politicologues ainsi que les économistes. Il le faisait, dit-il, « non en l'absence de préoccupations pour l'intégrité disciplinaire, mais avec l'idée que ces contacts sont à la base d'une production intellectuelle nécessaire à son alimentation ». Alexandre du moins, semble bien au courant des précautions à prendre. Pour lui, la réponse au découpage des politiques publiques consiste à en observer plus d'une à la fois, soit d'observer à partir d'un secteur, de nombreux autres secteurs simultanément. La question de savoir s'il faut élever la compréhension au-delà du secteur émerge, selon lui, pour toutes les revues qui traitent d'un secteur de politiques publiques, autrement, ajoute-t-il, « il ne s'agit pas d'une très bonne revue ».

Alexandre demeure soucieux de reproduire un centre disciplinaire, même s'il semble moins rigide dans sa défense. Il souligne d'ailleurs que son interprétation de l'administration publique appuie toujours sa propre approche de l'étude des politiques publiques. Alexandre voit une source de croissance dans la rencontre entre les champs, une opinion qui est partagée par Alain. On peut voir dans le témoignage d'Alexandre des mécanismes travaillant à l'encontre des difficultés que peut représenter pour le chercheur l'examen d'un secteur appliqué. Pour Alain toutefois, ces ouvertures de la discipline doivent servir à établir un point de convergence, car, selon lui, la vertu de l'administration serait qu'elle « grandit lorsqu'on y produit des textes qui sont à l'intersection d'autres disciplines ».

David laisse penser qu'il y a aussi une dimension régionale aux secteurs des politiques. Il en va de même sur le plan international, selon les propos de Jean, dont la collection a touché à des questions d'administration frontalière et de réseaux transnationaux. Les commentaires réunis indiquent que les participants sont préoccupés par la place réservée aux études politiques et aux secteurs appliqués dans l'articulation du caractère spécialisé de l'administration publique. Que ce soit le choix de l'inclusion dans une collection, les disciplines auprès desquelles on la replace, le départage des objets de recherche dans le temps, on retrouve dans tous les cas des moyens par lesquels l'administration publique est définie comme espace intellectuel autonome, c'est-à-dire un espace libre des pressions de se conformer à l'ordre de préséance proposé par un lectorat de politicologues ou de techniciens. Ces moyens de jouer sur les frontières fournissent des exemples concrets qui font état de différentes conceptions ontologiques. Ce que nous avons intitulé l'intradiscipline et l'interdiscipline sont tous deux des endroits où l'ontologie ouverte ou fermée en administration publique se joue.

4.2.3 – La temporalité du livre en administration publique

Ce que Gow et Wilson (2014) intitulent le *shelf-life* du savoir administratif se manifeste par des faits rendus caducs par les délais de publication, ce qui se traduit

en une compréhension erronée des problèmes. La préoccupation de Gow et Wilson (2014) pour cette durée de vie du livre par rapport à la recherche des ‘problèmes de l’heure’ touche à ce qui peut être intitulé la temporalité du texte. Les commentaires des participants soulignent une telle sensibilité quant à la pertinence du texte en administration publique qui est, à des degrés variables, contingente à la date de publication. Cette sensibilité est reflétée dans des commentaires portant sur le rapport à l’histoire ainsi que la tension entre une volonté de participer aux débats contemporains et celle de produire une contribution qui aura une valeur dans la durée. L’ambition de participer à ces problèmes contemporains, pour les participants, est incompatible avec l’approche de la publication des presses universitaires. La capacité de livraison rapide serait du ressort des unités de recherche et des éditeurs privés.

Alain dit prendre en considération « la sensibilité au temps des manuscrits », mais affirme aussi qu’il se « heurte rapidement aux échéanciers du processus de publication propre à son employeur », une presse universitaire. La publication est quelque chose qui prend du temps, dit Stéphane, car il faut vérifier « les faits pour quelque chose qui va rester là pour toujours ». Il admet que les nouvelles technologies ont grandement accéléré le rythme de la publication, mais affirme déplorer la rapidité parce que « parfois un peu plus d’effort et la publication sera meilleure ». Stéphane trouve déplorable lorsqu’on court pour sortir ses textes trop rapidement, mais il reconnaît qu’il faut « vivre avec son

temps et tenter de défendre certains principes », autrement dit de s'engager dans les débats contemporains.

Le hasard fait parfois en sorte qu'une publication apparait précisément alors que sa problématique émerge dans l'actualité politique et administrative. Jérémie cite le cas d'une unité ayant publié un livre dans lequel il avait coédité un chapitre qui est paru tout juste après l'élection d'un nouveau gouvernement qui comptait parmi les ministres un chercheur en politiques publiques (et qui aurait très bien pu contribuer un chapitre du livre en question, ajoute Jérémie). Le livre reçut en conséquence une très bonne visibilité. Six mois plus tard, les ventes seront réduites, dit Jérémie, « car la question n'a plus le même intérêt dans les médias et le discours sociétal ». Atteindre ce que Jérémie intitule le *policy moment* est de son avis est à la fois délicat et sensible au temps (*tricky and time-sensitive*) pour les presses universitaires.

Alain reconnaît que « les chercheurs en administration publique sont confrontés à cet équilibre entre les avantages du processus et la capacité de générer une coïncidence entre la publication et les événements ». Ces difficultés liées au timing de la publication ne sont pas uniques à l'administration publique, ajoute Alain qui poursuit en discutant des politiques publiques (autour des changements climatiques) pour affirmer qu'il est presque impossible pour un livre de suivre les développements quotidiens. Il serait bien sûr préférable de pouvoir publier plus rapidement, ajoute-t-il, mais parce que les livres sont inévitablement

en retard sur les événements, il est, selon lui, « surtout désirable de publier des livres dont les contributions sont plus profondes [*profound*] » et qui « transcendent le moment ». Alain affirme que pour lui, « la saillance et le timing de la contribution sont davantage des considérations pour la promotion; la contribution théorique est une contribution qui sera d'une valeur au-delà de la prochaine année ». Il rejoint Stéphane lorsqu'il affirme que la qualité des textes souffre de cette pression.

Les témoignages des participants laissent l'impression que les différents types d'éditeurs sont différemment disposés à l'égard de la capacité de publication sur un sujet d'actualité. Alexandre souligne que « dans le cas des organisations publiques et parapubliques, le système de publication correspond, dans le temps, au processus de rédaction ». Selon Michel et David, l'unité de recherche est structurellement déterminée vers l'événementiel, mais elle possède une approche de la publication qui lui correspond. Zacharie discute plus longuement du fait que les unités (il cite les *think tanks*) sont mieux équipées au niveau des ressources pour étudier en profondeur des questions qui exigent un regard attentif dans un délai relativement court, ce que ne peuvent se permettre selon lui les chercheurs universitaires. Ces derniers n'ont « pas le temps de traiter d'une question particulière à un moment précis », dit Zacharie.

L'évaluation externe et la révision des textes caractérisent ce qui se passe pendant ce délai de fabrication. Ces activités, comme précédemment discutées,

sont généralement pensées pour améliorer le texte. Si la publication en administration publique est en partie un acte de présence, et qu'une intervention prolongée dans l'amélioration a pour effet de réduire (et non augmenter) la valeur de certains textes, le processus de publication fait alors face à un compromis entre la valeur et la qualité du texte. Cela est bien sûr tout le contraire pour un ouvrage, tel qu'un ouvrage à contenu historique, qui n'a pas cette ambition de participer aux débats contemporains.

Stéphane, et dans une certaine mesure Alexandre, travaillent la dimension historique dans l'objectif de développer un contenu scientifique pour l'administration publique. Stéphane démontre une conscientisation de la place que peut occuper l'histoire lorsqu'il affirme que « juger de ce qui sera utile aux praticiens dans les prochains mois n'est pas la même chose que de chercher à savoir si quelque chose se répète depuis 1815 ». Pour Stéphane, la pertinence actuelle du manuscrit est un facteur central dans la sélection des manuscrits, mais il dit que cela n'enlève rien à l'importance d'y apporter une dimension historique. Les références à l'histoire chez Alexandre sont décrites comme une étape de son approche méthodologique, qui consiste à préparer des aperçus historiques d'un même domaine sur une période de plusieurs décennies³⁰. Jérémie parle également d'histoire, mais pour préciser qu'il ne pense pas avoir publié d'ouvrage à

³⁰ À l'échelle d'un livre, cela devient dit Alexandre une différente forme de base empirique capable d'atteindre un objectif longitudinal dans la recherche (il dit d'ailleurs y retrouver une utilisation possible pour les études de cas).

orientation historique dans sa collection (ce qu'il fait suivre par la reconnaissance de l'importance de la dimension pour la discipline).

Pour Stéphane, diriger une collection en administration publique signifie avoir à porter un jugement sur l'identification de la récurrence sur le long terme d'un phénomène administratif. Stéphane raconte avoir reçu d'un universitaire d'une province de l'Ouest canadien un manuscrit historique qui lui semblait initialement très intéressant parce qu'il y avait un lien avec la province en question. Or, à la lecture, il s'est aperçu que le texte était « évidemment issu d'un cours et qu'il ne s'agissait que d'un mélange de réflexions et de faits historiques ». On apprenait qu'il y avait une commission royale dans la province, mais aucune discussion des suites du rapport. Stéphane suggère qu'il est « absurde d'étudier une commission sans voir ce qui en est sorti » et qu'il fallait « à plusieurs endroits moins de réflexions théoriques et plus de renseignements sur ce qui s'est passé. » L'auteur a retiré son manuscrit, mais aurait néanmoins plus tard réussi à faire publier ailleurs un manuscrit modifié. Michel et Jérémie sont explicites sur l'importance que publier rapidement peut avoir en administration publique pour avoir un effet politique et social. Il y a dans un commentaire de Michel sur la justification de publier qui effectue un lien non seulement entre la fonction de publier et la temporalité du texte, mais qui souligne comment ces activités rendent légitime la connaissance produite. Parlant de la dynamique de publication d'une unité de recherche qu'il a dirigée, Michel la décrit non pas comme étant « une

pression de publier pour publier, mais de publier pour s'attaquer à des problématiques qui méritaient qu'on s'y attaque ». Il affirme que la pertinence de l'activité de publier était de pouvoir dire, après coup, que le problème n'a pas été posé seulement dans la tête des chercheurs, mais qu'il est démontrable, par écrit et qu'il s'est manifesté dans la réalité. La publication, selon Michel, démontre que les problèmes publics peuvent, et méritent, d'être étudiés.³¹ Il affirme qu'une unité de recherche qui ne publie pas démontrera combien il est déraisonnable de s'être attaqué à un problème et de ne pas vouloir partager ses trouvailles. Michel dit que « c'est le rôle des unités de recherche en administration publique d'être présentes », dans ce cas en fournissant des informations.

David est d'accord pour dire que le texte vieillit en administration publique, mais il dit en même temps aimer revenir vers d'anciennes publications charnières (il cite une publication de Hodgetts datant de 1963) car elles renferment toujours de son avis des perspectives qui ont de la valeur. David parle ici de cette perspective que décrivent d'autres participants lorsqu'ils parlent d'étendre dans le temps la pertinence du livre. Or, la temporalité du texte est une contrepartie des capacités de l'éditeur, et du processus qui structurent son intervention. Il se déploie une logique qui touche à un équilibre entre qualité du texte et temps de

³¹ Michel est particulièrement fier du fait que l'unité en question ait été une participante de première ligne dans une refonte de l'administration de sa municipalité. Les textes préparés par son unité de recherche auraient orienté de nombreux documents publics sur la question. Cela s'est par la suite traduit en une collaboration significative au niveau de la conceptualisation des refontes administratives ultérieures.

fabrication. Mais plus profondément, pour l'administration publique, la question du timing de la publication peut être d'une importance capitale pour la valeur du contenu du texte. Le texte qui priorise le moment administratif minimise ses ambitions de s'étendre dans le temps.

4.2.3.1 – *Prise en main et accélération du processus de publication*

Plusieurs témoignages font état de diverses tentatives sur le plan pratique de compresser les activités de fabrication entreprises dans le but de générer ce que Jérémie intitule le *policy moment*. Sous divers couverts, plusieurs participants ont discuté des mesures pouvant être prises par le directeur ou l'auteur pour accélérer le processus de publication. Ces commentaires visent presque toujours le processus de publication tel qu'il est établi chez les presses universitaires: évaluation, révision linguistique, mise en forme typographique et corrections d'épreuves avant la publication (parfois aussi l'ajout d'un index). Les justifications derrière la nécessité de refondre le processus des presses universitaires qui sont invoquées par ses critiques tentent de faire accélérer le processus sans pour autant remettre en question la fonction dans laquelle ce processus s'inscrit.

Le délai de publication est une préoccupation centrale dans les témoignages d'à peu près tous les participants. Il est beaucoup évoqué dans les réponses aux

questions de la section 2 du protocole d'entrevue (sur le processus de publication). La compression de ces étapes, mais la préservation des fonctions auxquelles elles répondent forme un arrière-plan commun à ceux des participants, dont Michel principalement, qui cherchent à réformer le processus de publication. Ces critiques sont construites comme des façons de reconcevoir le processus établi des presses universitaires.

La publication d'un livre n'est pas le projet d'un jour, mais le processus est ouvert à une certaine flexibilité dans le contrôle de l'échéancier qui a été exploité par certains des participants éditeurs. Alain affirme ainsi que son employeur a été en mesure de faire coïncider une publication avec un événement administratif en accélérant le rythme du processus. Les témoignages de Michel et d'Alexandre, qui ont été directeurs en plus d'avoir dirigé une maison d'édition, contiennent aussi quelques-unes de ces discussions qui puisent dans l'exercice du métier d'éditeur et révèlent des préoccupations propres au champ intellectuel.

Alain soulève l'exemple d'une proposition de manuscrit dont la publication devait cadrer avec le 150^e anniversaire du Canada. Il affirme avoir instinctivement affiché une résistance à l'idée qu'il soit nécessaire de publier quelque chose pour cet événement. De son avis, « il n'était pas clair qu'il soit possible de faire un livre savant autour de l'événement ». Alain signale que la nature festive du projet ne le prédisposait déjà pas à l'examen critique. Cette inquiétude survenait avant même que les délais serrés de publication n'aient l'occasion d'entraver la possibilité de

développer une telle réflexion. L'évaluation pose un plus grand problème à l'égard du délai de publication, car elle repose sur un temps, souvent peu récompensé, consacré par des chercheurs en principe recrutés selon un processus de sélection à attribution aléatoire (ce qu'on intitule en anglais le *random assignment*). Comme le reconnaît Alain, la soumission prompte des rapports d'évaluation repose, comme l'exprimait David, sur la bonne volonté de gens occupés.

Un commentaire d'Esther expose les compromis qu'entraîne le choix de compresser le processus d'évaluation à deux semaines dans ce cas au lieu des deux mois habituels. Elle raconte comment dans le cas d'un ouvrage commandé³² qui portait sur un incident politico-administratif controversé (contestation d'un sommet multilatéral), elle a dû trouver, pour accélérer le processus, « des évaluateurs qui aimeraient naturellement le livre et qui comprendraient qu'il ne s'agissait pas d'une monographie savante typique³³ ». L'approche du directeur du collectif avait été d'accorder six semaines après l'événement à une variété d'individus associés à lui pour la préparation d'un texte de leur perspective³⁴. Esther dit avoir déclaré aux évaluateurs que « le projet n'avait pas besoin d'être décortiqué [*shreded apart*] ligne par ligne comme dans une évaluation externe

³² Esther révèle que les rares cas de commande d'un livre se font habituellement autour d'une question d'actualité (« timely topical newsworthy subject »).

³³ Le terme « monographie » est interchangeable avec notre définition du « livre savant ».

³⁴ L'un de ceux qui fut inclus avait dû faire face à une pression de censure de la part de son employeur (il s'agit d'un employeur très visible du secteur public) autour de son interprétation jugée trop sympathique des événements.

typique puisque de toute façon le temps de composition du texte pour atteindre cette profondeur n'avait pas été accordé ».

Outre l'effet d'un délai restreint de composition, on voit bien le compromis effectué par la compression de l'évaluation lorsqu'Esther affirme que les questions posées dans ce cas n'ont pu être que d'ordre général et ont dû éviter les préoccupations centrales comme « est-ce que cela représente une contribution à la vie politique et publique du pays? Est-ce fondé sur un travail de recherche rigoureux [*sound*]? Est-ce que ça communique bien et largement [*broadly*] la recherche? ». Il est possible de faire accélérer le processus d'évaluation, mais il faut en subir les conséquences au niveau de la valeur ajoutée que l'éditeur sera capable d'en retirer. Cette approche d'Esther n'est pas sans similarité avec celle de Michel. Alain, souvent aux antipodes de Michel, se range avec lui sur ce point lorsqu'il affirme qu'en contrepartie il y a de « sérieux problèmes à sélectionner des évaluateurs qui assureront une évaluation rapide ». Selon eux, la menace a trait à l'intégrité et la valeur ajoutée du processus ainsi qu'aux échéances à respecter.

Michel affirme « l'importance d'être branché sur les événements » et est prêt à prendre les grands moyens (son association personnelle à la révision du manuscrit) pour maintenir un esprit de rigueur tout en forçant le pas du projet. Michel est le plus critique des chercheurs du processus des presses universitaires, mais parmi les directeurs de collection, c'est le commentaire de Jérémie qui offre l'aperçu le plus détaillé de l'intersection entre les délais de publication et la durée

de la valeur de la connaissance. Au niveau de l'évaluation externe, Jérémie parle en termes similaires à ceux du cas cité par Esther, à la différence que dans son cas l'évaluation accélérée était une occurrence régulière et s'appuyait sur un réseau établi de spécialistes. Jérémie parle d'efforts particuliers déployés pour maintenir ces réseaux et à insister sur le besoin, dans sa collection, de finir l'évaluation rapidement.

L'emprise de Jérémie sur le processus était totale et lui permettait de s'imposer dans l'horaire de fabrication à toutes les étapes afin de respecter ses propres objectifs. Parce que le processus décisionnel, le contrôle du financement et la responsabilité pour toutes les étapes de la fabrication lui revenaient, Jérémie s'arrogeait la capacité de faire accélérer un projet. Le rôle dans l'approche de Jérémie qui revenait à l'éditeur, une presse universitaire, était celui de « gérer la collection dans son ensemble et de s'assurer que soit respectée une approche standardisée de la qualité éditoriale ».

Cette discrétion quasi totale lui était importante, dit-il, car c'était elle qui lui permettait de maintenir sa flexibilité, d'être plus alerte sur le plan éditorial et de maintenir son ambition de publier rapidement. Il affirme avoir été définitivement convaincu que la durée du processus était « le problème central du cheminement traditionnel des presses universitaires et du PAES ». Par contre, Jérémie dit avoir été parallèlement très conscient qu'une collection comme la sienne, qui visait des questions contemporaines de politiques publiques, offrait des « *time-sensitive*

product(s) ». Les publications de sa collection consistaient en bonne partie « d'ouvrages dont la valeur était de son avis réduite en travaillant dans l'échéancier des presses universitaires ».

Les contraintes et les échanges auxquels fait face le programme de Jérémie ne se limitent pas à l'évaluation. Alexandre, qui contrôle lui aussi plusieurs leviers de la fabrication dans sa collection, souligne les limites que pose l'ouvrage collectif pour la révision. Sa discussion détaille le partage du travail et les systèmes de révision qu'il faut développer afin de permettre à tous de donner leurs avis dans un délai acceptable. Faute de quoi il revient au directeur de l'ouvrage d'effectuer le gros du travail de révision. Un tel mécanisme de révision doit aussi, selon Alexandre, « reconnaître la spécificité du fait que certains collaborateurs ne sont pas des chercheurs » (il cite les économistes, qui travaillent souvent pour d'autres organisations) et présentent donc une série distincte de contraintes sur la gestion de leurs horaires.

Il lui était très important de pouvoir maintenir la possibilité de promettre une publication et une insertion dans le réseau de distribution en l'espace de six à huit mois³⁵ après la réception de la version définitive du manuscrit. Cette distance de la publication dans le temps vis-à-vis de l'événement discuté, précise-t-il, « assurait une fenêtre restreinte sur la valeur de la connaissance et se traduisait par

³⁵ Le processus des presses universitaires a été situé par divers participants à un minimum d'un an entre la soumission initiale et la publication.

un moindre niveau d'intérêt pour le livre ». « Difficile », ajoute-t-il, « de faire référence à une année dans un titre, de prétendre fournir des informations de dernière minute, mais faire paraître le livre trois ans plus tard ». Michel fait écho à Jérémie quant à l'importance des délais de publication pour la valeur de la contribution en administration publique. Il dit lui aussi que la frustration qu'il a vécue comme directeur de collection auprès d'une presse universitaire était « liée au fait que ces échéances invalidaient la capacité de correctement valoriser les manuscrits ».

Jérémie affirme avoir été ouvert au niveau du format, mais que la réalité demeure, qu'à part quelques rares cas, tous les livres de sa collection étaient des collectifs. Sa collection convergea rapidement, dit-il, « vers la reconnaissance qu'elle devait publier des collectifs ». La décision d'exclure les livres d'une main ne fut jamais formelle et Jérémie affirme d'ailleurs que l'une de ces rares publications dans sa collection fut un succès extraordinaire, réimprimé à plusieurs reprises et pendant longtemps son bestseller. Mais il dit qu'il opérait comme directeur selon l'idée que « l'approche conventionnelle des presses universitaires demeurait une option valide pour les livres longs ». Les collectifs, par contre, étaient difficiles à placer³⁶. Ces doutes à l'égard des collectifs se retrouvent dans le

³⁶ La collection de Jérémie avait été développée pour publier une production intellectuelle interne à son unité de recherche, mais dès qu'elle fut ouverte aux soumissions externes, suite au développement d'un partenariat avec un éditeur, Jérémie dit avoir reçu des soumissions externes qui citaient la réceptivité de la

témoignage de Marguerite, directrice d'une presse universitaire, qui insiste sur le fait que « tout collectif soit tenu à un critère de rigueur plus élevé sur le plan conceptuel ». Jérémie dit avoir noté cette réalité, mais aussi la lacune qu'elle crée. Cette lacune contribuait selon lui au problème de l'insertion dans le processus des presses universitaires des collections vouées aux politiques ou à l'administration publique, mais qui étaient aussi engagées à assurer un commentaire sur les événements contemporains.

La collection d'Alexandre publiait également principalement des ouvrages collectifs et Jérémie, comme Alexandre, apportait une perspective multidisciplinaire sur un secteur ou un thème de politique. Avec la place d'honneur qu'il accorde aux collectifs sur les politiques publiques, Jérémie insiste sur l'importance que prend le format pour respecter l'actualité à laquelle l'engagent ses objectifs de publication. Jérémie cherche à rejoindre un lectorat intéressé par les grandes questions politiques contemporaines et adapte son choix de format de façon à appuyer la valorisation du texte.

Le collectif apparaît dans les commentaires de Jérémie et d'Alexandre comme une tentative de compresser, au niveau de la conception, le processus de publication. Déjà dans le commentaire d'Esther autour de l'ouvrage commandé, le collectif est une stratégie effective pour faire accélérer la publication. Au-delà de

collection aux ouvrages collectifs, ce qui contrastait le manque d'enthousiasme de la part des presses universitaires et commerciales.

l'évaluation externe, les approches d'Alexandre et de Jérémie concernant leur collection respective ont été de régulariser l'approche accélérée dont Esther avait fait l'expérience sur une base ad hoc.

La description de David d'un programme de publication géré à partir d'une unité de recherche fait écho aux avantages discutés par Jérémie au sujet de la mainmise sur le processus de publication : il est alors possible de publier rapidement (David cite une échéance de trois à quatre mois) un message qui doit être livré avec une certaine urgence. David est d'accord pour dire que « cela voulait dire qu'il devait s'investir dans la correction du texte et l'imposition d'un sens de rigueur derrière lequel l'unité peut se ranger ». Cette rigueur ne concerne pas la vente du livre, ce qui veut dire que David est prêt à laisser passer « des écrits lourds, un peu courts sur le propos, mais aussi des textes hautement spécialisés ». Autrement dit, il peut publier des textes peu susceptibles de réussir à passer à travers le processus standardisé de publication chez les presses universitaires.

Les choix de Jérémie quant au format sont tout le contraire de ceux de Jean, qui est davantage préoccupé par la recherche d'ouvrages longs (et non de collectifs) s'attaquant à des problématiques aptes à définir ce en quoi constitue l'administration publique. Jean ajoute un bémol à sa position ailleurs dans l'entrevue lorsqu'il signale que « le collectif est parfait pour des études de cas provenant de chacune des dix provinces canadiennes », affirmation qui ne

contredit pas forcément le cœur de sa position sur la durabilité des connaissances administratives (au-delà des études de cas). Jérémie semble reconnaître la pertinence de l'envers de ses choix et forme une forte association entre la discipline de l'État et le format. L'administration publique, comprise, dit-il, « sous sa forme de gestion, a généralement une plus longue durée de vie [*shelf-life*] dans ce que le texte vieillit moins rapidement ». Cela ferait en sorte, dit Jérémie, que ces ouvrages sont probablement « d'un plus grand intérêt pour les presses universitaires puisque la valeur du texte correspond à leur délai de publication ».

Comme mentionné, Jérémie donne de nombreux détails, mais Michel est celui qui pousse le plus loin sa critique du processus des presses universitaires. Car non seulement critique-t-il ce qu'on pourrait intituler la culture organisationnelle des presses universitaires, mais son approche de l'édition cherche à soumettre des textes longs aux échéances de publication que se permet Jérémie pour la publication de collectifs. Le prix d'une telle approche est une intervention prononcée de sa part dans le processus, dont nous avons fait état plus haut.

La tradition disciplinaire que propose Jean est à bien des égards l'inverse de celle de Jérémie. Jean affirme que le but de sa collection a toujours été de publier des ouvrages longs. Les exceptions dans le cas de Jean ont été faites pour publier des collectifs. De façon assez curieuse, il affirme lui aussi que l'une de ces rares exceptions compte parmi les grands succès de sa collection. Cette opposition au niveau de l'approche du format articulée par Jérémie comme une opposition sur le

plan des disciplines suggère dans son esprit une association plus fondamentale entre les politiques publiques et ce qu'il a nommé le *policy moment*. La recherche de ce moment est en partie liée au format du livre.

Jérémie concède « qu'offrir une décision rapide demeurait un défi ». Il y a toujours des limites à ce qu'on peut faire dans l'immédiat pour accélérer la publication et il admet qu'il ne respectait pas toujours l'échéancier serré qu'il promettait. Il y a, dit-il, « la façon de se représenter [le processus] et il y a la réalité ». Il affirme avec confiance qu'il pouvait toujours publier rapidement, car il arrivait toujours à rééquilibrer les aspects du processus. Dans le cas d'une évaluation tardive, il arrivait à compenser au niveau de la réalisation matérielle et à « projeter cette nécessité [de l'évaluation)] sur une plus longue portion du processus ». Ce compromis entre évaluation et fabrication lui était accessible uniquement parce qu'il contrôlait l'ensemble du processus.

Alain affirme qu'il subissait régulièrement des pressions sur le processus à cause d'une date idéale de publication, mais il affirme que « si le texte est trop sensible au temps, il revient à l'auteur de se poser la question de la méthode de dissémination ». L'auteur doit se demander s'il veut procéder par l'évaluation, ou s'il ne serait pas préférable d'afficher le texte en ligne. Alexandre affirme de fait que c'est devant la longueur du processus que « la pertinence de publier en ligne est fondamentalement un désir de publier rapidement ». Mais comme le précise Alain, il y a un compromis dans la mesure où malgré que le texte bénéficiera

d'une accessibilité immédiate (et que les gens pourront y accéder gratuitement), la publication en ligne ne bénéficie pas du processus d'évaluation ni des autres avantages du processus plus long de publication.

4.3 – La contestation des fins de l'administration publique

Cette troisième et dernière section de présentation des témoignages met l'accent sur l'administration publique comme discipline de recherche et le dynamisme de la publication de livres. Cette partie des commentaires touche aux liens possibles entre un dynamisme éditorial et l'émergence de l'administration publique comme le fondement d'une critique de l'État. La présence de deux lectorats, aux contours distingués par la volonté d'engager des débats ontologiques et épistémologiques et la possibilité de déplacer dans le temps la valorisation du texte, est clairement reconnue par les participants. L'influence que l'État exerce sur l'auteur est décrite par les participants comme étant de nature interpersonnelle ou idéologique. Les commentaires sur les publications de l'IAPC sont examinés dans la recherche de la définition d'une utilisation dominante du livre en administration publique. La conception du « meilleur livre » en administration publique (Sherwood, 1990) est utilisée pour encadrer les commentaires des participants à l'égard d'une utilisation modelée par une volonté d'affirmer son autonomie, mais sans complètement abandonner l'objet d'appuyer l'étude des moyens d'administrer l'État. Une telle

utilisation du livre serait une caractéristique durable de l'administration publique canadienne, mais n'est pas nécessairement disposé à déloger l'institutionnalisme pragmatique de Gow et Wilson (2014).

Kernaghan (2009) interprète la contribution des praticiens au champ par l'échange d'informations de base et de conseils sur l'orientation de la recherche. Il est de l'avis que les praticiens doivent être encouragés à publier et semble affirmer que le manque d'intérêt des chercheurs pour de tels textes tient au fait qu'il n'existe pas de conditions favorables à leur publication. Il préconise les collectifs et les conférences comme solution à ce problème de mauvais alignement entre les deux groupes. Kernaghan compte parmi les plus sympathiques à l'inclusion des praticiens dans les réseaux savants de publications, mais lui-même reconnaît qu'un degré d'adaptation est nécessaire. La nature précise de ce en quoi consiste cette adaptation va droit au cœur de la préoccupation de l'effet de l'État dans la production intellectuelle.

4.3.1 – Le lectorat des praticiens et le lectorat des savants en administration publique

Les participants aux entrevues ont proposé divers moyens de contrôler le degré de spécialisation pour une publication en administration publique. Le degré de spécialisation a été dans la section 4.1 décrit comme un principe déterminé en partie par les conditions de publication. Il ne semble faire aucun doute dans

l'esprit des participants que l'administration publique est marquée par un lectorat de chercheurs et un lectorat de praticiens. Les commentaires sont compatibles avec le cadre théorique proposé par la thèse, qui fait de chacun de ces lectorats une forme distinctive de l'administration publique et accompagnée d'un sens d'autonomie défini relativement à la présence intellectuelle de l'État. Les distinctions évoquées dans le matériel d'entrevue ajoutent des caractérisations aux spécialisations respectives de l'administration publique.

Les commentaires fournis partent tous d'une division que tous les participants effectuent entre deux groupes de lecteurs. Mais les façons dont les participants perçoivent le partage des lectorats sont discutées selon différentes références au processus de publication. Ces commentaires touchent invariablement à la question de la distinction entre chercheurs et praticiens comme sources de manuscrit et comme lectorats, mais le partage alterne entre deux tendances repérées dans le matériel. Les commentaires sur le partage des lectorats alternent entre des discussions sur la distinction entre les ouvrages théoriques ou à l'orientation appliquée ou pratique. Ils nous parviennent aussi sous la forme de discussions au sujet des conditions de publication des livres, ce qui comprend des commentaires sur les limites associées à la rédaction d'un livre dans des conditions trop soumises à l'influence de l'État.

Jérémie se questionne ouvertement sur ce que peut vouloir dire la distinction entre théorie et pratique pour le livre. Il affirme être incertain à l'égard

de « ce que peut représenter comme produit scientifique la contribution des praticiens ». Or, en même temps, il « ne remet pas en question le choix d’être ‘pratique’ ». Jérémie reconnaît ouvertement que sa collection tendait vers les secteurs appliqués et qu’elle était de nature empirique. Il souligne toutefois comment « cette orientation appliquée s’est installée organiquement » et précise que « la décision n’a jamais été prise de ne pas publier des ouvrages à orientation théorique ».

D’autres sont plus précis que Jérémie sur ce que peut constituer ce qu’ils désignent comme une orientation pratique. Le partage entre théorie et pratique tel qu’évoqué par Alain fait appel à une distinction autour de ce qu’il intitule les « ouvrages mécaniques » en administration publique. Alain étend la discussion théorie et pratique à une remise en cause de ces approches mécaniques à partir d’une transformation plus générale dans les sciences sociales.

Alain (1:13:10): There’s still gonna be that kind of staunch, old school public administration scholars that are interested in the kind of work that policy workers do or the work that bureaucrats are involved with on a day-to-day basis, but I think that public administration, like a lot of the social sciences, ...I may be wrong, but I kinda see it as becoming more accommodating to issues of gender, race and disability (...). I think that there’s room within public administration for consideration of those kinds of subjects. Indegeneity as well, is huge, just like in all the social sciences. (...) from where I sit public administration is healthy and is kinda becoming more accommodating to that kind of work.

Alain reconnaît que les travaux traditionnels en administration publique puissent atteindre un niveau d’abstraction qui en déconcerte plusieurs, mais cela ne veut pas dire qu’il n’y a pas une place pour cet aspect mécanique des opérations

quotidiennes du gouvernement. Il y a, selon lui, un marché spécialisé en administration publique qui s'attend à des livres qui explorent l'administration publique selon cet aspect mécanique.

Alain affirme ailleurs dans l'entrevue que « tout comme c'est le cas pour les études politiques au sens large, les questions plus sociologiques et philosophiques commencent à faire leur entrée en administration publique ». Alain affirme que l'administration publique au Canada est en bonne santé et que vu l'apparition des approches alternatives (comme celles qu'il intitule les « approches foucaaldiennes »), il n'entrevoit pas un déclin prochain pour la discipline. Il affirme qu'il y aura toujours des gens disposés à effectuer « des travaux du type Donald Savoie », mais prédit que l'administration publique évoluera davantage vers une production intellectuelle théorique. Il dit pouvoir identifier « des jeunes chercheurs qui sont plus ouverts aux aspects sociologiques de la façon dont le gouvernement opère et interagit ». La discipline serait toujours peuplée par ces noms « avec lesquels tous sont familiers [on peut lire ici le nom de Savoie] » dit Alain mais il affirme néanmoins percevoir un grand potentiel à dépasser ce à quoi « les gens s'attendent lorsqu'on parle d'administration publique ».

Ailleurs dans l'entrevue, Alain émet un commentaire qui clarifie son association entre une ancienne garde tournée vers une conception du champ fortement marqué par une orientation pratique et une nouvelle génération s'intéressant aux grands débats théoriques contemporains. Il dit voir pourquoi les

travaux postmodernes ou en théorie critique pourraient « causer un peu de consternation pour ce projet mécaniste (et toujours, de son avis, dominant) de l'administration publique ». Alain souligne avec sarcasme que « ces gens ne sont pas intéressés par Foucault ». Or, l'intérêt pour de tels écrits est, de l'avis d'Alain, en croissance. Alain poursuit en discutant que ce n'est pas toujours le cas que le lectorat d'un ouvrage en administration publique soit restreint et que « de nombreux titres visent les décideurs politiques [*policymakers*] ». Dans l'esprit d'Alain, la distinction entre chercheurs se reproduit dans l'intérêt pour le livre.

L'idée selon laquelle les personnes intéressées par l'administration publique ne sont pas uniquement des universitaires, mais que d'autres contribuent au champ, est en fait partagée par tous les participants interrogés. Tous apportent également des avertissements, notamment quant processus de publication. Michel, Stéphane et, dans une certaine mesure, David, sans exclure le débat entre théorie et pratique, orientent plutôt leurs commentaires vers les conditions du processus de publication. Michel fonde sa critique sur les conditions inhospitalières à la réflexion que représente le contexte gouvernemental, un thème aussi abordé par David.

Michel parle de donner un ton aux livres qu'il publie dans sa maison d'édition. Il dit vouloir leur imposer de « répondre à ce qu'il faudrait faire ou ce

qu'il aurait fallu faire, et en même temps d'être hérétiques et contestataires »³⁷. Il dit avoir clairement positionné sa maison d'édition pour « donner voix à l'inorthodoxe et aux hérétiques » et voit son rôle de directeur en partie comme celui de trouver des auteurs qui vont « dénoncer la pathologie administrative à la source d'erreurs ». Dans la recherche de l'inorthodoxe, Michel n'hésite pas à se distancer de cette représentation de l'administration publique qu'il désigne comme une espèce de manteau scientifique que portent les mandarins de l'État.

Stéphane, comme Michel, est d'avis que « le dynamisme de la recherche en administration publique est hypothéqué par le lien professionnel ». Stéphane affirme en effet que les thèmes qui n'intéressent pas les praticiens ont beaucoup de difficulté à se faire valoir. Il y a quelques exceptions, dit-il, et cite le nom de Christian Rouillard pour étayer sa remarque. Selon lui, Rouillard produit des analyses « qui ne doivent pas être d'une utilité immédiate parce qu'elles dénotent plutôt les fondements des discours qu'on a reçus dans les publications officielles et quasi-officielles ». Stéphane reconnaît l'existence de publications en administration publique tournées vers un lectorat de praticiens et semble préoccupé par ce que cela veut dire pour le contenu savant de l'œuvre.

³⁷ Michel cite un volume publié par sa maison qui portait sur un scandale en manque de bouc émissaire et donc voué à en produire un par le public. La sélection d'un individu aurait satisfait cette fureur. Exonéré plusieurs années plus tard, le juge qui présida la révision de l'affaire se demanda comment on en était venu là. La publication de Michel affirme plutôt que le scandale était de nature systémique et avait pour cause primaire les budgets de l'État. Les organismes sans but lucratif chargés de livrer le service étaient pris avec des gouvernements qui ne payaient pas, mais qui voulaient des règlements. Michel caractérise l'arrangement comme un système *designed to fail*, qu'il compare à Tchernobyl.

Cette distinction des lectorats s'effectue, selon Stéphane, en fonction des pratiques de lecture. L'alimentation en rapports par l'État fait en sorte que, comme le dit Stéphane, « les universitaires en administration publique passent leur temps à lire des rapports administratifs ». L'inverse ne serait pas vrai. Stéphane affirme avoir souvent entendu dire que « les gestionnaires ne lisent pas et que certainement, ils ne veulent pas des briques ». Peu ont, dit-il, « le temps d'aller lire un livre de 400 pages sur la gestion publique ou la gouvernance ». Jean aussi fait remarquer que les praticiens ont peu de temps de lecture et David nuance en disant que cela est surtout vrai des cadres supérieurs. (David ajoute qu'il y a plus de chances d'être lu par les analystes et les directeurs.) Ayant effectué de la recherche sur la question, Stéphane affirme que les praticiens ont de la difficulté à nommer un seul titre de livre en administration publique. Il affirme « avoir pourtant laissé la question assez ouverte ».

Dans la discussion de Stéphane sur la consommation du livre se trouve un élément du problème du partage des deux lectorats. Il illustre une observation quand même simple : le livre ne semble pas un format qui convient naturellement aux praticiens et son utilisation pour diffuser un texte selon leurs attentes relève de compromis. Il est très rare, affirme Stéphane, qu'on se fera « expliquer les hypothèses et les méthodologies dans un livre destiné à un lectorat de praticiens ». Il en conclut que les praticiens sont des gens « super-pratiques qui ont un mépris de la théorie et une ignorance assez avancée de ce qu'on [les chercheurs] fait ».

Stéphane a toutefois un avis partagé sur la place des praticiens dans l'utilisation du livre, car il dit aussi avoir toujours défendu la thèse selon laquelle il existait une « espèce de capital issue de la recherche » qui leur est très pertinente et dont l'absence de renouvellement nuirait aux capacités des praticiens. Stéphane estime qu'il est important de rechercher des publications pouvant alimenter ce renouvellement des perspectives et affirme tout aussi clairement que David que la contribution des non-universitaires à la discipline représente un grand avantage et qu'il est pertinent de recueillir l'expérience vécue des praticiens. Néanmoins, ajoute-t-il, « cela peut empêcher de poser des questions autrement que par l'expérience des praticiens ».

Stéphane affirme qu'il s'agit d'un « boulet pour les chercheurs en administration publique d'avoir à composer avec la détermination de l'intérêt des textes par les praticiens ». Stéphane conteste l'idée que les praticiens sont les seuls détenteurs de la vérité et que les universitaires (« nous ») ne l'ont pas puisque, précise-t-il, les gens sont incapables de voir ce qu'ils tiennent pour acquis dans leur vie quotidienne. Mais, affirme-t-il, « il y a toujours ce paradoxe, cette contradiction dans le discours sur la recherche et la publication en administration publique. »

La discussion de Zacharie touche à la production intellectuelle par l'entremise du contrat gouvernemental, mais son commentaire concerne surtout la consommation du texte (donc le lectorat). À son avis, l'engagement direct du

chercheur auprès de l'État est moins estimé. Selon Zacharie, « les travaux appliqués et les contrats publics de recherche ne comptent pas dans les cercles savants ». Il affirme en avoir effectué, mais reconnaît que ces travaux ne sont pas intéressants pour les académiciens, « même s'ils touchent au secteur de politique dans lequel on travaille et d'une contribution théorique appréciable ». Selon ses dires, il existe dans les cercles scientifiques une culture qui milite contre leur valorisation.

Stéphane parle de cette transformation en des termes qui touchent directement l'approche du chercheur à son travail. Il suggère qu'au début de sa carrière la production intellectuelle des chercheurs se distinguait peu de celle de l'État, de sorte que ces derniers confondaient leurs propres recherches avec les contrats qu'ils dénichaient au gouvernement. Cela n'enlève rien, dit-il, « à la rigueur des débats ou aux exigences terminologiques et conceptuelles qu'ils avaient à déployer ». Stéphane poursuit en discutant que s'ajoutent aujourd'hui à eux des chercheurs qui produisent des analyses « qui ne doivent pas être d'une utilité immédiatement parce qu'ils dénotent plutôt les fondements des discours qu'on a reçus dans les publications officielles et quasi-officielles ».

Les commentaires de Stéphane et de Michel traduisent surtout une inquiétude à l'égard des limites inhérentes d'un projet disciplinaire posé à l'intersection des lectorats. Stéphane reconnaît que diriger des publications en administration publique signifie aussi tenir compte de ce qui intéresse les

praticiens, mais il est néanmoins un peu cynique face à la possibilité de produire en format livre quelque chose qui intéresse le praticien. Pourtant, Marguerite parle d'essayer d'atteindre un tel lectorat, notamment par des publicités dans des publications telles que *The Hill Times* (un périodique d'affaires publiques axé sur les travaux parlementaires). Il est aussi nécessaire, à son avis, de retrouver une place dans les librairies généralistes, où ce lectorat est plus susceptible d'acheter ses livres.

Borins (2003) affirmait que la composition du corps des universitaires canadiens était fortement caractérisée par la présence d'anciens praticiens devenus universitaires. Alain, qui a œuvré à la fin de la période, discute lui aussi de ces antécédents professionnels dans les fonctions publiques des chercheurs en administration publique. Notre participant associe ce passage au développement d'un certain dédain pour les approches plus théoriques à la recherche en administration publique. Dans son commentaire, Alain établit un lien entre les deux formes de caractéristiques que sont la distinction théorie/pratique et le processus de publication.

Jérémy soulève toutefois le problème que pose la recherche de ces lectorats quant à la rigueur scientifique du texte. Il avoue que « certaines des rares publications dans sa collection où il n'était pas entièrement satisfait sur le plan de la rigueur ont été très bien reçues par l'éditeur parce qu'elles se sont bien vendues ». Jérémy ajoute toutefois qu'il était soucieux de la nécessité de pouvoir

publier des contributions rigoureuses sur le plan académique, en conséquence de quoi il mit fin au procédé qui générait ces textes, de son avis, trop peu savants. Le témoignage fait écho à un compromis que discutaient Hood (2006) et Saint Martin (2004) : contre le potentiel de vente à un lectorat de praticiens, on échange un potentiel de l'affirmation d'une autonomie de chercheur.

Alain reconnaît que tous les éditeurs, y compris les presses universitaires, veulent faire croître leur marché. Il est de l'avis que le lectorat des praticiens pour les titres qu'il dit « mécaniques » ne se dissipera pas de sitôt, mais voit plutôt les sources de croissance auprès de chercheurs qui sont d'abord sociologues. David affirme clairement que « les représentants de la promotion des livres, même ceux qui œuvrent au sein d'une presse universitaire, cherchent à vendre des livres aux praticiens ». Michel dit qu'il faut être conventionnel pour vendre en administration publique. Dès qu'on veut en dire plus qu'une critique des « ongles sales » (Michel), on perd une part de son marché. Ces commentaires soulignent la nécessité d'avoir un peu de nuance dans la distinction entre les deux lectorats, même s'ils sont discutés en termes plutôt fixes dans les témoignages. Car la distinction d'une science qui se veut au service des moyens d'administrer l'État cache toute indication qu'elle serait, selon les termes de Stéphane, hypothéquée par le lien professionnel.

4.3.2 – L'orthodoxie de l'État

En plus de fournir des descriptions de ce qui distingue les deux lectorats en administration publique, les participants aux entrevues nous fournissent des pistes explicatives du partage. Ces pistes sont conformes à l'influence sur la production intellectuelle de la présence de l'État, et plus généralement à l'atteinte d'un sens d'autonomie pour le champ qui priorise la recherche autour des fins, par rapport aux moyens, en administration publique. La première série de pistes explicatives concerne des préoccupations de nature interpersonnelle. Les commentaires touchent à des questions d'autorité personnelle, de loyauté bureaucratique et d'un effet de hiérarchie. La deuxième série de pistes explicatives a trait à des thématiques de l'ordre de la pensée, des idéologies et interprétations dominantes et aussi à des considérations méthodologiques pour expliquer les deux lectorats.

Les participants offrent des commentaires qui contiennent des exemples concrets et fictifs de types d'influences liées aux loyautés et aux contraintes continues que peut exercer sur la personne de l'auteur un passage comme praticien. Entre loyauté et contrainte, on retrouve communément un sens d'obligation ressentie à ne pas publier des informations contentieuses ou susceptibles de provoquer une réaction indésirable. Michel, Stéphane et aussi David, nous fournissent des témoignages qui soulignent des exemples où il est

possible de voir l'effet que peuvent exercer ces obligations sur l'orientation d'un livre.

Certains commentaires font état de cet effet sur le plan personnel, où l'effet d'obligation est envers un particulier qui œuvre dans le secteur public ou qui est concerné par les événements relatés dans le texte. Les raisons que donne Jean pour expliquer l'absence d'éléments critiques dans la pensée des praticiens concernent les liens personnels qui unissent l'auteur à ses (anciens) collègues. Jean affirme que cela est parce qu'ils « sentent qu'ils n'ont pas le droit de partager les informations qu'ils ont acquises en secret, ou de divulguer les conseils qu'ils donnaient ». Il ajoute que « plus longue a été leur carrière, plus les praticiens auront tendance à se retenir dans leurs conclusions ». Dans un épisode similaire, David dit avoir été encouragé par le directeur d'une collection en administration publique à publier sa thèse (qui devint éventuellement son premier livre), mais que son supérieur (il était à l'époque praticien) lui avait répondu que « le manuscrit ne devrait jamais voir la lumière du jour ».

Michel cite un cas très similaire à ceux de Jean et David. Il avait été d'abord très intéressé par un projet (l'étude d'un blocage systématique d'un projet de loi du gouvernement par des fonctionnaires) où le manuscrit soumis ne correspondait plus du tout, sur le plan de la sévérité de la critique, à la discussion initiale tenue avec l'auteur. La critique des fonctionnaires avait été inversée de sorte que le manuscrit était dorénavant élogieux à leur égard et critique des

politiciens. Michel affirme avoir identifié la volonté chez cet auteur de « plaire à ses collègues ». L'auteur aurait été soudainement confronté à l'idée d'être ce que Michel intitule un « traître à la tribu ». Michel lui a répondu que ce changement faisait en sorte que le projet ne pourrait être publié par sa maison.

Les influences personnelles se retrouvent aussi dans les relations de pouvoir qu'engendre le processus de publication entre les acteurs. Stéphane raconte avoir dû vocalement s'opposer à l'inclusion, dans un collectif, d'un chapitre écrit par un haut placé dans l'administration de l'État. C'était la situation que « l'importance de la personne était trop grande pour que le directeur de la publication suive la recommandation [de retirer le texte] ». Ailleurs dans l'entrevue, Stéphane reconnaît que la proximité de l'administration publique avec le secteur public peut poser problème lorsqu'on propose de produire à partir d'un cadre que l'on a vécu. Il cite le cas d'un candidat au doctorat dont il estimait que la thèse était problématique puisque le candidat avait été associé de très près aux événements sur lesquels il proposait d'écrire.

Jérémy se rappelle également avoir fait face à l'autorité du praticien dans l'élaboration de la contribution. Une contribution par un praticien trouvait parfois une place dans les collectifs de sa collection. (Il donne l'exemple de Statistique Canada comme un ministère qui regroupe des chercheurs capables de produire de tels textes.) Mais en ce qui le concerne, « leur manque d'autorité scientifique tenait principalement au peu de temps qu'ils avaient, de sorte que le texte avait la

forme d'un commentaire ou d'une réflexion au lieu d'une analyse circonspecte [*fully rounded analysis*] de la situation »³⁸.

Les influences interpersonnelles peuvent aussi être ressenties comme un effet de hiérarchie, soit comme la perception, de la part de l'auteur potentiel, de récriminations anticipées pour une position adoptée qui contrevient aux standards et normes en vigueur au sein des organisations publiques. David discute en outre du rôle du « conditionnement des sous-ministres à ne jamais dire des choses osées, ou ne pas vouloir dévoiler des choses ». David pense qu'ils sont paralysés devant la perspective de produire un livre savant. Citant le programme d'une université canadienne accueillant annuellement un sous-ministre comme chercheur en résidence (*scholar-in-residence*) pour écrire un livre, David est au courant d'un seul cas qui ait mené à la publication depuis 1978, ce qui consacre l'échec de ce programme selon lui. Son récit sur la transition hors de la production en contexte gouvernemental (évoquée dans la section 4.1) est de plus très révélateur comme piste pouvant expliquer comment est ressenti l'effet de l'État sur la production intellectuelle (qui est aussi un thème discuté en 4.1, mais alors comme disposition financière de l'éditeur).

³⁸ Sous la direction du prédécesseur de Jérémie, les travaux de sa collection étaient suivis de petits commentaires par des praticiens. Jérémie était moins enclin à cette pratique car il trouvait les commentaires étroits et affirme ne jamais les avoir utilisés. Il était aussi de l'avis, surtout après le développement de la collection avec l'éditeur, que les livres devraient « ressembler à des livres de presses universitaires ». Jérémie affirme avoir en conséquence modifié son approche du recrutement d'auteurs provenant de l'extérieur du monde académique.

David discute des collaborations qu'il a initiées à l'intérieur du gouvernement autour d'une ambition de réforme du secteur public. Il raconte combien un collègue à l'unité semblait ouvertement engagé à « nettoyer les textes (issus de cette ambition) pour éviter de provoquer un débat ». David affirme s'être senti seul dans l'importance qu'il accordait aux publications durant son passage à l'unité gouvernementale et ajoute que « (s)es fonctions l'engageaient dans une tension avec l'autorité de la hiérarchie ». Il reconnaît n'avoir pas fait publier l'unité autant qu'il l'aurait voulu parce que « toute exploration qui exige que le praticien se laisse aller ou qu'il se permette de remettre en question certaines choses est mal vue dans la fonction publique ». David ajoute que l'unité n'a pas publié beaucoup de livres après qu'il est parti. Les unités gouvernementales sont acceptables pour faire de la recherche « *paint-by-number* », dit-il, mais que « ce n'est pas, de son expérience, l'endroit où provoquer un débat de substance ».

David dit toutefois accepter cet effet de hiérarchie sur la production intellectuelle dans une unité gouvernementale et compare cela à toute fonction de conseiller de la Couronne. « Tout conseiller doit » à son avis « se distancier des médias et éviter tous les moyens par lesquels en arriver à une confrontation publique, même si la tentation sur le plan personnel peut être forte ». Pour sa part, David ne voit pas l'intérêt d'un texte qui ne provoque pas de débats, mais reconnaît en même temps qu'il pourrait y avoir « un retentissement médiatique si la publication d'une unité gouvernementale était en conflit avec l'orientation des

cadres supérieurs ou celle du gouvernement ». Il accepte que ce soit là une valeur de la fonction publique qui se trouve parmi celles qui ne se négocient pas et dit avoir l'impression qu'il s'agit d'un phénomène similaire à celui qui affecte les praticiens. « Dès que se termine tout rôle de conseiller de la Couronne, il est alors possible de retrouver sa liberté ».

Les commentaires des participants offrent aussi des explications de ce qui peut être désigné comme des influences idéologiques, idéologiques au sens large où l'influence est ressentie au niveau des idées qu'il est permis d'admettre. Il y a dans le matériel d'entrevue deux exemples qui touchent aux façons dont les idées traduisent un effet hétéronome sur la définition des cadres empiriques légitimes pour l'administration publique : les réformes administratives comme contraintes intellectuelles et l'entrevue comme méthode d'authentification de la réalité bureaucratique.

David a vécu les années 1980 et la vague du New Public Management (NPM, voir Hood, 1991; Pollitt et Bouckaert, 2011 pour une description). Son récit au sujet des parcours du NPM au sein du gouvernement fédéral renferme des références qui en font une forme significative de l'autorité intellectuelle de l'État dans le champ. David dit avoir eu l'impression que l'intérêt pour l'administration publique avait diminué au Canada en raison de cette vogue. « Au lieu de créer des solutions, les réformes entamées sous cette égide ont mené à une baisse du prestige de l'emploi au sein de la fonction publique ». Il dit être aujourd'hui

fondamentalement en désaccord avec l'opinion selon laquelle il est possible d'emprunter des solutions au secteur privé. Mais à l'époque, et dans les circonstances de son travail, il était difficile pour lui de faire cette critique, dit-il.

Ce commentaire de David contient une critique du NPM répandue en administration publique. Ce que le commentaire a de particulier est qu'il encadre le mouvement dans une logique de réforme de l'État. Le commentaire de David ne se prononce pas sur le degré ou la variété des formes du NPM (il a d'ailleurs publié sur ce second point), et donc pour la thèse il se limite à illustrer que les mouvements de réformes, et plus généralement les idéologies, sont un moyen par lequel l'État fait sentir sa présence sur le plan de la production intellectuelle. Stéphane penche plutôt vers la formation universitaire pour expliquer comment sont perpétuées les interprétations qui ne remettent pas en question l'ordre de la pensée. Pour Stéphane, le mépris qu'éprouvent les praticiens pour la théorie n'est pas surprenant, compte tenu, comme il l'affirme, que la formation en administration publique est faite dans le but d'obtenir un poste dans la fonction publique. Les programmes en administration publique n'insistent pas, à son avis, sur le contenu théorique.

Enfin, quelques commentaires de Michel et David au sujet de l'entrevue comme technique de recherche tombent dans le giron de l'influence des interprétations dominantes. Michel et David entretiennent chacun un rapport

ambivalent face à l'entrevue. D'une part, ils l'adoptent comme méthode, mais de l'autre, ils sont très conscients des limites qu'elle pose.

David pratique activement l'entrevue comme méthode de recherche. Il dit qu'il faut « parler aux gens concernés afin de comprendre quelque chose sur l'administration publique ». L'entrevue dans le champ pose toutefois avec acuité la question de l'éthique de recherche quant à l'identification du participant. Cela devient d'autant plus difficile que le propos est contentieux et concerne des personnes hautement placées. Comme David, Michel est lui aussi de l'avis que la perspective non-orthodoxe qu'il a adoptée pouvait être incompatible avec certains individus, ou certaines unités de recherche associées à l'administration publique (L'IAPC, conclut-il, dit-il, mais aussi APEX).

Michel parle de l'impact des approches méthodologiques sur la constitution des valeurs intellectuelles du projet lorsqu'il raconte avoir voulu reproduire une critique du service public fondée sur un travail d'entrevue avec des dirigeants de la haute administration du gouvernement fédéral. Il dit avoir été navré d'apprendre, alors qu'elle se vit mandatée de confirmer ce qui avait été dit, que l'organisation qui les réunissait s'était retirée du projet et n'appuyait plus la critique qu'il avait préparée à partir de leurs commentaires. Michel affirme que la critique qu'il proposait de publier « correspondait effectivement aux conclusions posées par les participants aux entrevues ».

En même temps, Michel dit être plus sceptique au sujet de la scientificité de l'entrevue en raison de l'interdiction qu'il perçoit au Canada d'être trop critique. L'entrevue renferme à son avis « le danger d'un trop haut taux d'abstraction du sujet de recherche ». Michel est critique de ceux qui s'approprient trop directement les propos des participants, mais pas parce que cela mène à des modifications sur le sens du propos³⁹. Il juge sévèrement les rapprochements qui accommodent la convivialité qu'il déclare être à l'œuvre dans la discipline. Sa critique soulève une dimension de la méthode particulière dans la mesure où les participants aux entrevues occupent des positions potentiellement convoitées par le chercheur, ce qui n'est pas habituellement le cas, par exemple, en criminologie.

David discute également de l'importance de l'entrevue et souligne très clairement que selon lui il s'agit d'un « moyen à privilégier dans l'examen des organisations publiques ». Il dit qu'en politique publique, mais surtout en administration publique, « il est tout à fait fondamental de voir comment on cuisine et de goûter à la matière », car « ce n'est pas de la chimie ou de la physique, de l'économie ou même de la science politique ». De l'avis de David, « si on ne consulte pas les professionnels du secteur public, le chercheur en administration publique va avoir un problème au niveau de la richesse de son

³⁹ Michel ajoute à son processus d'entrevue la révision par le participant de ce qui a été dit. Il juge que ce n'est pas parfait, mais que cela représente un minimum d'ajout de crédibilité à la recherche. Les cas de David, qui juge de la pertinence selon le nombre d'entrevue, et celui de Michel, qui cherche une validation du participant, mais qui ne la trouve pas toujours, illustre les périls et limites de l'approche.

matériel ». Les principes mêmes de l'étude de l'administration publique sont interpellés par la présence des praticiens.

Le problème, tel que perçu par Michel, est que « du côté des chercheurs au Canada, la plupart d'entre eux, soit travaillent déjà pour le gouvernement, soit veulent travailler pour lui, et qu'il ne s'agit pas, en conséquence, d'une population fort critique ». La perspective de Michel est manifeste dans un commentaire où il associe ce positionnement de la part des chercheurs avec l'avancement de carrière.

On continue à penser dans les revues en administration publique que l'administration publique est une noble profession, une vocation. Cette noblesse de robe ne voit pas comment on pourrait la mesurer ou les juger. [...] à partir du moment où le nouveau clergé ne veut pas faire de vague pour remettre en question l'orthodoxie, on n'a [dans les publications en administration publique] que beaucoup de rebeurrage (Michel, 9:58-10:18).

Pour Michel, toute conception de « noblesse des mandarins » de la part des praticiens est morte pendant les années 1980. Il qualifie l'administration publique actuelle comme étant « peuplé d'une bande d'arrivistes ». Michel caractérise sa vision de l'administration publique traditionnelle selon un manque de volonté à approcher le champ d'un angle plus pessimiste qui pose, « non pas comment tout va bien, mais pourquoi les choses vont mal ». Tant que ne pourra être remis en question le poids des anciennes loyautés, l'administration publique au Canada ne sera de son avis que « beaucoup de re-beurrage des publications gouvernementales » qui n'y ajoutent que des petites critiques marginales (« ils ont les ongles sales »; « s'essuient les pieds sur le tapis »; « beaucoup de répétitions,

de descriptions sans jamais poser les questions fondamentales », selon les expressions de Michel).

Le sens d'obligation de l'ancien fonctionnaire, ou de celui ayant opéré sous l'égide de l'État, peut le suivre dans son désir d'écrire un livre. Il peut l'accompagner longtemps après son départ. Il peut aussi former, comme dans le cas de David, le cadre à partir duquel on explique les causes d'une sensation de délaissement et de reprise de liberté intellectuelle. Michel affirme qu'il « n'est pas rare que les praticiens veuillent publier des livres, mais que le processus de révision les engage dans une forme de catharsis ». Ces descriptions psychologiques de l'expérience d'abandonner le carcan de la présence de l'État sont en elles-mêmes des indicateurs de la profondeur de l'influence de ce dernier.

Table 4.1 - Aspects des valeurs intellectuelles des praticiens

| Nom | Explications | Témoignages |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Influences interpersonnelles | Autorité personnelle/relation de pouvoir; loyauté bureaucratique; Effets de hiérarchie. | Stéphane et le cheminement de carrière de l'auteur; David et le contexte gouvernemental |
| Influences idéologiques | Ordre de la pensée; interprétations et méthodologies dominantes | David et la domination du NPM; Michel et la confirmation des déclarations critiques de dirigeants |

4.3.3 – Les « meilleurs livres » en administration publique

Les commentaires au sujet de la santé relative du livre en administration publique nous ramènent à la question des « meilleurs livres en administration publique » au cœur de la problématique de Sherwood (1990). L'approche de Sherwood consistait à collecter les appréciations personnelles de chercheurs établis. Il est lui-même sceptique quant à la possibilité de dresser une liste objective. Toutefois, repris avec un peu d'ironie, le concept du meilleur livre peut illustrer non pas un ordre relatif de préférence, mais plutôt une utilisation dominante qu'aurait adoptée le livre en administration publique. Il est, dans cette section, question de parvenir à certaines caractéristiques du livre en administration publique qui seraient fixées durablement au Canada.

Alexandre a offert dans le cadre de son témoignage un schéma de la façon dont on pourrait parler à quelques éditeurs et ensuite se servir du matériel pour « raconter une histoire » sur le champ, soit par le biais d'études de cas des programmes éditoriaux. L'IAPC, à titre d'éditeur dominant, représente un cas pertinent de départ pour une telle étude. La période étudiée (1985-2015) s'ouvre d'ailleurs avec la signature d'un premier accord entre UTP et l'IAPC⁴⁰. Chez

⁴⁰ La collection de l'IAPC était en fait deux collections, publiées selon des ententes avec des entités distinctes, la UTP et les PUQ (brièvement les PUL).

plusieurs participants, les commentaires sur les programmes de publication en administration publique ont gravité autour de l'IAPC. Ces commentaires illustrent l'héritage de l'IAPC pour l'utilisation du livre publié en administration publique au Canada. Celle-ci tire sa légitimité de sa capacité à réconcilier les deux lectorats. L'orientation pratique est proposée comme l'objet dominant de tels livres. Or, un certain espace peut être accordé pour une critique limitée à l'introduction de la dimension politique dans l'analyse (mais toujours à l'écart d'une remise en question des fondements épistémologiques).

Les témoignages de Jean, Stéphane et David fournissent des commentaires à l'égard de l'IAPC qui soulèvent des tensions associées à la publication pour des lectorats différemment spécialisés en administration publique. Selon Jean, toutes les activités de publication de l'IAPC font partie de son mandat, présent depuis sa fondation pendant les années 1940, de faire le pont entre les praticiens et les universitaires. Les conférences, la publication d'une revue savante, la publication d'un magazine, et bien sûr la publication de livres, ont tous été des médiums différents d'un même mandat, qui lui s'appuyait, depuis le lancement de la revue *Canadian Public Administration* dans les années 1950, sur l'idée de permettre au Canada un accès à la publication en administration publique. Selon Jean, « l'IAPC aurait davantage favorisé la revue savante dans son financement, mais le livre a toujours fait partie de ce mandat ». Il souligne l'absence, à cette époque, de soutien aux revues de la part des autorités publiques (*CPA/APC* bénéficierait

depuis d'un soutien par l'entremise du CRSH). David reconnaît lui aussi que le rôle de l'IAPC est important et concorde sur ce point avec Jean, en citant lui aussi la revue *CPA/APC*.

Le matériel d'entrevue contient quelques discussions de livres universitaires en administration publique qui ont été bien reçus, de l'avis du participant, par les praticiens. On cite le livre de David Siegel sur le leadership au niveau municipal (*Leaders in the Shadows: The Leadership Qualities of Municipal Chief Administrative Officers*, UTP, 2015) comme l'exemple d'un livre susceptible de fournir une perspective pertinente pour un responsable administratif. Certains succès sont notés par les participants dans les discussions au sujet des praticiens qui veulent écrire un livre. Le livre de David Zussman (*Off and Running: The Prospects and Pitfalls of Transitions in Canada* UTP, 2013) est un autre exemple cité par Jean d'un auteur ayant fait l'expérience directe de ce qu'il problématise.

Jean discute plus longuement du cas de David A. Good, auteur de *The Politics of Public Management: The HRDC Audit of Grants and Contributions* (2003). Jean discute de cette publication, qui a obtenu le prix Donald Smiley (décerné par l'Association canadienne de science politique), comme une sorte d'idéal-type de la publication équilibrée entre le praticien et le chercheur. Jean souligne combien Good a su « manier l'information que seul un fonctionnaire pouvait savoir dénicher et ensuite la traduire pour un lectorat savant dans un style limpide, intéressant et riche ».

Jean affirme que Good a reproduit cet exploit avec *The Politics of Public Money*, UTP, 2007, qui est selon lui toujours un bon mélange entre une préoccupation gouvernementale et une ambition savante. Jean discute aussi du cas de Donald Savoie, qui a, précise-t-il, œuvré au gouvernement fédéral pendant un certain temps, comme étant exemplaire du praticien qui a su se réinventer en chercheur. Jean ajoute le cas d'Al Johnson, qui a occupé divers postes de sous-ministre fédéral des années 1960 aux années 1980 et qui, par la suite, a été associé à l'Université Queen's et l'Université de Toronto. Il juge que sa collection « a fait paraître d'excellents livres de praticiens », mais affirme néanmoins que le cas de Good est rare et que « c'est un défi de trouver un bon manuscrit rédigé de la perspective du praticien ». Jean insiste sur les conditions exceptionnelles de la réussite d'ouvrages qui cherchent à satisfaire un tel équilibre. À l'occasion, dit-il, il va y avoir des praticiens qui vont faire paraître de bons livres savants, mais à part les quelques cas qu'il cite, il répète pour accentuer son propos que « cela est très, très rare ».

Jean est particulièrement critique de l'incapacité des écrits de nombreux praticiens à reconnaître la substance intellectuelle en administration. À son avis, la qualité de l'écriture n'est souvent pas très bonne et manque de contexte. « D'excellents articles sont parus à partir de la perspective d'un praticien », dit-il, et il se dit « toujours prêt à encourager les praticiens qui veulent écrire un livre ou produire des articles » ; mais, dit-il, « leur capacité à remettre en question certains

de leurs présupposés est absente ». Si la question est « est-ce que le travail des praticiens est intéressant et suffisant pour offrir une contribution académique », Jean affirme que selon son expérience, en général, ce ne l'est pas. On peut observer dans son commentaire que la contribution des praticiens au champ n'est pas nulle, mais ils sont mal préparés pour le format du livre savant, car leurs valeurs intellectuelles ne saisissent pas la nécessité d'un renversement de l'effet de l'État pour atteindre l'une autonomie savante. Dans cette perspective, le praticien ne peut pas écrire de livre savant sans avoir à confronter les contraintes que le format peut exercer sur le processus de rédaction.

David affirme que l'IAPC est « la seule organisation pouvant légitimement rassembler les chercheurs et les praticiens du champ ». Jean pour sa part affirme ailleurs dans l'entrevue que, si au début l'IAPC était le point de repère des chercheurs, « un écart entre les chercheurs et le milieu des praticiens » serait depuis apparu. L'inauguration de l'Association canadienne des programmes en administration publique (ACPAP) est, selon Jean, symptomatique du fait que les chercheurs en administration publique « s'interrogent de plus en plus sur des questions qui mettent de côté l'expérience du vécu des praticiens ». Il situe spécifiquement l'évolution du champ comme une rupture entre les praticiens qui « veulent toujours des réponses aux questions qui s'annoncent à l'horizon » et les chercheurs, dorénavant tournés vers le passé et désintéressés par ce travail. On retrouve dans le commentaire de Jean l'alignement entre cette forme de savoir

spécialisé à l'administration appliquée et les exigences issues de l'administration de l'État.

Stéphane dit distinguer chez l'IAPC un partage entre le « côté professionnel et le côté société savante » et mentionne lui aussi la croissance de l'ACPAP, hôte depuis 2012 d'une conférence annuelle qu'il juge importante, comme signe de la croissance du champ. L'IAPC n'est pas sans ses mérites, dit-il : elle est accueillante envers les jeunes chercheurs, et les personnes « soucieuses de se doter d'un réseau individuel ». Il offre des chances de participer à des cours et des conférences, et aussi de publier, ajoute Stéphane. Mais, poursuit-il, « la création de l'Association canadienne des programmes en administration publique à partir du comité des programmes de l'IAPC est le résultat des difficultés issues de cette séparation inconfortable entre chercheurs et professionnels ». « C'est sûr », affirme Stéphane, que cette nouvelle association faisait suite à une dissension dans les rangs de l'IAPC entre les chercheurs et les professionnels.

Cette rupture serait un signe certain de l'incompatibilité fondamentale entre les deux lectorats en administration publique. Longtemps couvée, comme en témoignait déjà la revue des programmes des années 1990, cette rupture au grand jour aurait pour conséquence de remettre en question cette tradition du livre qui cherche à faire l'équilibre entre deux séries d'exigences intellectuelles. Ces commentaires reflètent une utilisation du livre par l'IAPC, du moins au cours de ses premières décennies, pour se tailler une position dans le champ qui traduit un

équilibre inconfortable, soit que l'autonomie de la recherche consiste à ne pas soulever le bien fondé des fins de l'administration publique comme l'étude des moyens de faire opérer l'État.

Les participants offrent aussi des commentaires sur le choix du livre comme format de production intellectuelle. Un livre clé a fait la carrière de David. Après cette publication, le monde de l'édition lui était plus accessible et il devint plus facile de publier. Il reconnaît bien que les articles de revues savantes forment des contributions nécessaires à l'avancement des connaissances et qu'ils doivent exister en parallèle aux livres. David affirme régulièrement consulter les principales revues de la discipline, mais il déclare dorénavant se concentrer sur la publication de livres. Alain affirme que dans les sciences politiques et le droit, « la publication d'article est d'un poids comparable à celui d'un livre pour un comité d'embauche ». En science politique souligne-t-il, les recherches quantitativistes (il cite le cas des études électorales) publiées sous forme d'article dans une revue américaine auront beaucoup de poids.

Alain dit avoir noté que de nombreux chercheurs bien établis au Canada ont relativement peu publié. Ces chercheurs auront souvent publié de nombreux articles, mais très peu de livres. Il décrit l'environnement universitaire actuel comme étant « déséquilibré en faveur de l'offre des doctorants vis-à-vis des postes d'enseignement ». Cela dit, il est aussi de l'avis que le format renferme quelque chose d'unique et que certains domaines d'études sont mieux adaptés à un

traitement incrémental par l'entremise d'articles, alors que d'autres le sont par un traitement en longueur par le biais du livre. Demander à un praticien de publier avec une presse universitaire peut être trop exigeant, selon Alain, « particulièrement au niveau des standards académiques comme la nécessité de citer ».

David spéculé autour des moyens à adopter pour permettre aux praticiens d'effectuer une réflexion et de la publier et qu'un centre de recherche pourrait être adéquat. Mais il précise qu'un tel produit « ne serait pas de la même rigueur que celui produit par une presse universitaire, ce qui ne l'empêche pas toujours d'être une contribution importante ». Zacharie pour sa part voit une place naturelle dans les unités pour les praticiens, et une utilisation du texte long qui leur correspond. On retrouve dans les entrevues une convergence commune entre deux formes de tension. D'une part se trouvent les tensions que soulève la publication d'un livre lorsqu'on est praticien. De l'autre se trouvent les tensions qui ont fait bifurquer l'IAPC et une partie de la communauté des chercheurs en administration publique.

Donald Savoie a écrit dans la préface de l'ouvrage de Good qu'il s'agissait d'un « modèle à suivre ». Mais cette tradition de l'équilibre exemplifiée par Jean à partir du livre de Good est conforme à des tensions en termes de la composition des membres à l'IAPC, tensions qui ont depuis débordé. On y retrouve une utilisation du livre qui effectue une réconciliation tendue entre la volonté d'étudier les organisations tout en y apportant une critique politique. L'ouvrage de Good serait, selon Jean et Savoie, un modèle à suivre de cette perspective.

Il n'est pas clair qu'ils s'agissent de l'utilisation du livre qu'envisagent Gow et Wilson (2014) lorsqu'ils appellent à prêter plus attention à la réflexion épistémologique en administration publique. La critique politique n'est pas en soi le début d'une réflexion épistémologique. Elle n'est pas nécessairement en mesure de se remettre en question elle-même ou de reconnaître son ascendance. Le standard du livre tel que légué par l'IAPC est à mi-chemin entre un lectorat de chercheurs et de praticiens. Les livres qui produisent leur autonomie en contestant directement l'hétéronomie de l'État seront plus rares dans cet héritage du livre qui vise aussi un lectorat de praticien.

4.3.4 – L'administration publique au Canada : entre critiques des fins et descriptions des moyens.

Au-delà de l'utilisation du livre, les discussions des participants au sujet de la santé relative du livre en administration publique ont aussi touché à la santé plus générale de l'administration publique comme champ d'études au Canada. Les témoignages, collectivement, posent une question : un livre en administration publique est-il canadien parce qu'il a été publié au Canada, parce qu'il porte sur un thème canadien ou parce qu'il provient d'un auteur canadien? La différence est délicate. Dans les commentaires des participants, le contenu canadien d'un livre est décrit selon deux degrés de spécialisation au contexte national.

L'administration publique est alternativement présentée, d'une part, comme des recherches portant sur des thématiques spécifiquement canadiennes et, d'autre part, comme des recherches effectuées au Canada. Dans le premier cas, l'administration publique canadienne représente un savoir qui n'est pertinent que pour le Canada. Dans le second, la spécificité nationale est approchée d'une façon qui n'y voit qu'un savoir universel dans un contexte canadien, dans lequel cas cette frontière de la spécificité canadienne est moins significative.

Aucun consensus n'émerge entre les participants, qui sont partagés entre l'administration publique canadienne (la position de Jean) et l'administration publique telle qu'on la pratique au Canada (la position de Zacharie). Les autres participants se retrouvent entre les deux avec diverses préoccupations. Or, les commentaires contiennent aussi des indications qui font croire que les deux formes, et la présence même du débat, existent fondamentalement en vertu de la présence d'éditeurs engagés à perpétuer la distinction canadienne. Cet engagement correspond particulièrement bien aux façons dont l'édition de livres en administration publique est décrite par les participants. C'est-à-dire que l'option de publier en administration publique canadienne est largement déterminée au Canada par l'ordre international qui s'est installé dans le monde de l'édition et qui laisse par défaut aux éditeurs de nations minoritaires (tel le Canada) le loisir de se préoccuper de ces questions.

Les références au contexte canadien sont en soi un élément de positionnement dans le champ délimité par un réseau national d'éditeurs. Elles procurent un espace de significations dans lequel il est possible de prendre position (entre une administration publique canadienne ou faite au Canada par exemple) et d'ainsi structurer des carrières de recherche. Qu'elle soit canadienne ou simplement faite au Canada, l'administration publique incarne un espace de prise de position maintenu par des éditeurs structurellement déterminés à opérer à l'intérieur de thématiques canadiennes. Or, comme nous le rappelle Michel, la question elle-même de l'administration publique au Canada propose aussi sur ce plan des paramètres pour assurer la présence de l'État.

L'effet de rupture que provoque la frontière canadienne dans l'intérêt pour les publications canadiennes ressort fortement du matériel d'entrevue. Tant les directeurs de collection que les éditeurs expriment la présence d'une distance entre les publications canadiennes et internationales. Jérémie affirme que sa collection, qui se concentre sur le Canada, ne réussit pas très bien à l'extérieur du Canada. Stéphane affirme que les chercheurs canadiens en administration publique ont très peu d'influence en dehors du pays. Certains chercheurs internationaux s'intéressent à l'administration publique canadienne par le biais d'associations en études canadiennes, dit-il, et ceux-ci (il cite le cas des Australiens et aussi des Français, pour le Québec) « possèdent selon lui une excellente connaissance du Canada, mais il faut aussi reconnaître qu'il s'agit de leur spécialité ». Zacharie est

plutôt catégorique et dit que personne de l'extérieur ne s'intéresse à ce qui se fait en administration publique au Canada.

Se spécialiser autour d'un contenu national exigera qu'on se penche sur les objets d'une science administrative constituée en fonction des lectorats initiés aux détails du pays et de son administration. Une telle spécialisation peut, comme en témoigne un commentaire de Jean au sujet des revues internationales, renforcer l'isolement que représente le travail dans un contexte minoritaire comme le Canada. Jean affirme que l'expérience de publier dans des revues internationales ne l'a jamais particulièrement intéressée car il fallait alors qu'il réponde à des questions qu'il qualifie de « stupides » (des renseignements sur ce que cela représentait au Canada, alors que c'était plutôt évident pour un contexte canadien, et ce que voulait dire le contenu de l'article pour un lectorat international).

Jean sur ce plan est absolument de l'avis qu'il y a une administration publique au Canada, car « chaque pays aurait des problèmes spécifiques » et, ajoute-t-il, « chaque pays en arrive à une culture administrative unique ». David quant à lui insiste sur les mécanismes administratifs particuliers, qui constituent, selon lui, une façon canadienne d'administrer. Pour étayer son propos, il cite la spécificité de la culture organisationnelle et les valeurs de la fonction publique canadienne. L'administration de l'État au Canada possède un fort héritage issu de Westminster, mais, ajoute-t-il, les emprunts à la Grande-Bretagne n'ont jamais été parfaits. David y ajoute la dimension citoyenne et discute de la différence dans les

rapports distincts entre l'État et les citoyens qui existent dans les deux pays. On entrevoit, dans le témoignage de David, l'idée que le contexte rend le champ unique. Pour David, cela semble suffisant pour parler d'une administration publique canadienne. Il ajoute d'ailleurs que ses propres écrits sont « très canadiens ».

Stéphane occupe une position mitoyenne dans ce débat entre l'administration publique au Canada et l'administration publique canadienne. Stéphane ne voit pas la discipline comme un ensemble défini de thématiques particulières, canadiennes ou non, mais ayant des sujets dominants d'étude. Il fait référence à un article de Candler (2006), qui se fonde sur les sujets d'intérêt des professeurs d'administration publique pour établir un ordre d'étranglement de la pensée allant du moins au plus provincial : Australie, Brésil, Canada et États-Unis.

Jérémy partage l'avis de Jean et David et pense que l'administration publique au Canada est unique dans la mesure où elle est particulière dans la tradition de Westminster, mais il dit n'être « pas certain qu'il y a, au-delà de ces affiliations institutionnelles, une façon très unique d'étudier ou de publier en administration publique au Canada ». Sa perspective est aussi clarifiée dans un commentaire au sujet des politiques publiques. « Les questions canadiennes de politiques publiques sont distinctes de celles des autres pays », dit-il. Il ajoute que « le Canada possède des approches distinctes à l'étude des politiques publiques de celles des autres pays en raison de l'incarnation particulière des problèmes

politiques ». (Jérémie cite le cas de l'immigration, qui, dit-il, est étudiée de façon différente au Canada qu'en Europe.) Mais cela ne veut pas dire pour Jérémie que les questions que l'on se pose soient différentes. Nous y donnons simplement au Canada des réponses différentes.

Zacharie distingue le caractère canadien selon la formulation des problématiques, dont certaines sont, dit-il, canadiennes et d'autres pas. Son commentaire, comme celui de Jean, vient de sa propre expérience de publication. Il affirme qu'au Canada, « il est possible de publier des morceaux restreints [*narrow*] sur des politiques canadiennes sans inquiétudes pour l'intérêt qu'ils vont générer, mais que lorsqu'un chercheur publie sur le Canada à l'international, il faut que ce soit un exemple généralisable au-delà du pays ». Cela n'est pas vrai, précise-t-il, pour les États-Unis. Tout au long de sa carrière, Zacharie s'est vu confronter à la question de son lectorat et à devoir gérer en conséquence la tension entre son choix de participer à des débats internationaux, tout en effectuant ses recherches à partir du Canada. Il en est arrivé à la conclusion qu'il y a « des théories qui viennent du Canada, mais qu'en principe, elles s'appliquent partout ». Zacharie n'est pas du tout convaincu que cette spécificité soit suffisante pour reconnaître un caractère unique à l'administration publique. À son avis, il y aurait un long chemin à faire avant d'en arriver à un champ formel de l'administration publique au Canada, qui n'en serait qu'au stade d'un domaine général d'intérêt.

Zacharie ressent fortement la rupture qu'impose la spécialisation nationale. Il cite sa propre œuvre pour illustrer le fait que la question est différente selon que l'on publie sur le Canada au Canada ou à l'extérieur. Il dit voir dans ses écrits une forte rupture autour de la spécificité nationale; certains titres ont été d'intérêt à l'extérieur et les autres, qui sont inconnus des cercles savants internationaux, n'ont eu de traction qu'au Canada. Selon Zacharie « si l'on veut être lu à l'international, il faut publier chez Oxford, Cambridge, MIT et les grandes revues, et non pas dans une revue canadienne, car personne en dehors du pays ne va nous lire ».

Jean partage en quelque sorte cette affirmation lorsqu'il fait part de sa frustration au sujet de l'absence de citations de publications canadiennes à l'extérieur du pays. Les idées canadiennes ne sont pas de son avis reprises dans les « grandes revues américaines ou anglaises ». La frustration s'explique toutefois, selon lui, et il n'y a, à son avis, rien d'étonnant à ce que les chercheurs internationaux ne prêtent pas attention au Canada. Pour sa part toutefois, il a fait le choix d'opérer au Canada et donc ces revues ne figurent plus dans ses ambitions de publication.

Il existe quelques titres publiés à l'international qui laissent penser que l'administration publique au Canada rencontre un certain seuil de rentabilité dans les stratégies de publications des éditeurs internationaux. Conteh et Roberge (2006) ont publié chez CRC Press (aujourd'hui contrôlé par Taylor et Francis) un recueil de textes portant sur l'administration publique canadienne. Cela est aussi

vrai des éditeurs de manuels de cours, entreprise aujourd'hui largement monopolisée par des groupes tels Nelson et Thompson, qui ne sont pas autrement associés à la publication de livres universitaires (voir le manuel d'Inwood, 2012). Ainsi, à l'ère des multinationales du livre savant, le Canada est un marché comme les autres, et dans lequel ces groupes sont présents.

Les commentaires des participants plus âgés indiquent que la rigidité de la frontière n'a pas toujours été aussi visible. Michel explique comment par le passé les éditeurs internationaux publiaient sur des questions locales et se servaient de ces publications locales comme porte d'entrée tant pour la vente que pour l'acquisition de manuscrits. Les représentants de ventes agissaient en même temps comme des acquiseurs et veillaient à l'alimentation en manuscrits qui avaient des liens avec les questions locales. Selon certaines indications, de telles approches persistent. OUP Canada, par exemple, conservent encore des agents de ventes dont les descriptions montrent de telles responsabilités.

Or, encore faudrait-il que ces publications canadiennes par des multinationales puissent se vendre à l'extérieur du pays pour qu'on puisse dire que l'administration publique canadienne est d'intérêt en dehors du Canada et au-delà des Canadiens. Certains commentaires touchent aux perspectives d'exportation du livre en administration publique, fortement limités aux frontières du pays. Esther suggère que les éditeurs canadiens sont les principaux responsables de l'administration publique canadienne. Esther affirme que le contenu canadien n'est

d'aucun intérêt pour les non-Canadiens, à quoi elle ajoute que « si les presses universitaires du Canada ne publiaient pas en administration publique canadienne, personne ne le ferait ». Elle et Jean se disent convaincus de la qualité de ce qui est fait au Canada, mais on observe néanmoins dans leurs témoignages respectifs, et ceux d'autres participants, le constat que l'administration publique canadienne n'intéresse que les Canadiens.

Les commentaires des participants convergent pour souligner ce manque d'intérêt de la part des éditeurs internationaux (donc l'incapacité de concevoir un lectorat suffisant) et le peu d'intérêt pour l'administration publique. Autrement dit, l'intérêt pour l'administration publique canadienne sur le plan international est à la limite de la disponibilité des titres à ce niveau, qui est nulle. Dans le meilleur des cas, il s'agit d'administration publique faite au Canada.

Zacharie affirme que les éditeurs internationaux sont très discriminants et qu'il est plus difficile, selon lui, de publier chez Oxford et Cambridge que chez MQUP ou UTP. Un ouvrage d'administration publique canadienne a, dans ces conditions, à se classer parmi une production intellectuelle planétaire entretenue par des firmes multinationales, et où la spécificité canadienne n'a pas d'écho (ou du moins, n'ajoute pas de capital). La spécificité canadienne d'un manuscrit n'y est pour rien lorsque le programme éditorial est axé sur des marchés mondiaux. La concurrence qu'on y retrouverait au niveau de l'offre et de la demande en manuscrits ne serait pas de nature à reconnaître le capital que propose la

spécificité canadienne. Un manuscrit sur le Canada doit chez lui faire concurrence aux manuscrits provenant du monde entier, alors qu'au Canada ces manuscrits ne font concurrence qu'à d'autres manuscrits portant sur le Canada.

Zacharie reconnaît en même temps que la qualité de la représentation des livres se situe au niveau de la rigueur : « dans les grandes revues internationales, on retrouve des publicités pour Oxford et Cambridge, mais pas de MQUP ou UTP ». Zacharie fait état d'un capital généré sur un plan international qui ne peut tenir compte de la spécificité canadienne (Zacharie est le plus direct dans son commentaire sur la rupture qu'impose la frontière).

David a fait l'expérience d'une publication qui portait sur des thématiques qu'il dit avoir été très canadiennes et qui a résonné au Royaume-Uni et en Australie. Il dit avoir à l'époque été étonné de cet intérêt d'ailleurs, mais il reconnaît que le thème était alors en vogue. Il dit aussi avoir bénéficié de recensions effectuées dans des revues anglo-américaines. Il est pertinent de noter que selon le témoignage de David lui-même son cas a été l'exception qui confirme la règle : on a toléré le contenu canadien parce que le texte touchait à autre chose, qui était d'intérêt contemporain.

Le scepticisme de Zacharie et de Jérémie à l'égard d'une administration publique canadienne ne constitue pas un rejet du contenu canadien, mais reconnaît simplement la nécessité comme auteur de gérer sa distance d'avec le contenu

canadien (donc de réguler, comme le fait ouvertement Zacharie, sa production intellectuelle en fonction de la spécificité du lectorat).

Publier au Canada apparaît comme le seul moyen de poursuivre ces problématiques (associées aux détails des organisations publiques selon David, ou aux enjeux particuliers des politiques publiques selon Jérémie). Le lien entre manuscrit et lectorat ne peut être reconstruit qu'au Canada. L'encadrement par la référence nationale vise invariablement un lectorat qui y est similairement attaché et la familiarité de ce lectorat avec les éléments à partir desquels le livre construit sa version d'une science de l'État assure la spécificité du projet. L'administration publique canadienne est unique en ce qu'elle est intégrée à un réseau canadien du livre, peuplé d'éditeurs structurellement disposés à creuser la distinction canadienne. C'est ce que veut désigner Zacharie par le terme « nationalisme littéraire », non pas une forme de fierté pour des caractéristiques uniques, mais l'impossibilité d'éviter le fait que la production intellectuelle passe par un réseau d'éditeurs restreints aux frontières nationales. La distinction canadienne n'apparaît comme rien de plus qu'un positionnement en administration publique au Canada structurellement déterminé par les éditeurs canadiens.

Les éditeurs canadiens positionnés comme joueurs minoritaires sur le plan mondial sont contraints de faire concurrence aux multinationales en creusant des spécificités qui lui sont plus accessibles. La spécificité canadienne est structurellement contrainte à exister dans un réseau qui n'est que canadien, mais

est alors pourvu d'un élément pouvant aussi structurer les carrières des producteurs intellectuels. David et Jean admettent que ç'a été le cas pour eux. Jean déclare que « ce qui compte (pour lui) c'est de se faire lire au Canada ». Il ne s'agit pas d'une distinction universellement appréciée. En effet, il pourrait être dit que la critique générale de Michel à l'égard de l'administration publique au Canada déborde vers une critique de ceux qui ont choisi de s'attacher à la spécificité nationale.

Michel ne mâche pas ses mots lorsqu'il décrit l'édition de l'administration publique au Canada, la jugeant « merdique », « tellement conventionnelle », « d'un simplisme total » et « basée sur l'administration publique telle qu'elle est faite maintenant ». La vision du champ qui perdure est celle de l'administration publique comme « noble profession », comme « vocation ». Michel affirme que sa vision d'une « anti-administration publique » n'a pas eu beaucoup de succès lorsqu'il a tenté de la vendre; les livres qu'il a pilotés ne sont pas recensés dans les revues principales en administration publique au Canada, soutient-il. La critique de Michel aurait de trop dépassé le seuil d'acceptabilité pour la consécration, par les revues pertinentes, de ce qu'est l'administration publique au Canada. Selon Michel, la spécificité nationale d'une administration publique canadienne reflèterait un certain courant de médiocrité.

Selon Jean, à partir de 2010, « il devenait clair dans les façons dont était perçue leur recherche que les universités n'avaient pas engagé de professeurs en

administration publique pendant la période allant approximativement de 1985 à 2010 ». Jean dit depuis noter l'émergence de jeunes chercheurs au sein de corps professoraux selon leurs publications dans *Administration publique du Canada* (*Canadian Public Administration*). Cela est aussi manifeste, de son avis, dans le financement à la recherche par le CRSH et le PAES. Il y a derrière ces commentaires des liens effectués entre financement, structure de la forme du capital et reproduction du champ. L'occupation des postes universitaires pendant une génération avec relativement peu de changement (et très peuplée, comme le dit Borins (2003), par d'anciens praticiens) n'est pas sans rappeler la description qu'offre Bourdieu de la concentration, dans la période précédant les événements de mai 1968, d'une élite scientifique qui monopolise les accès au livre (Bourdieu, 1984a). Elle aurait eu pour effet d'étendre l'utilisation du livre dans le but de réconcilier deux lectorats aux attentes contraires à l'égard de l'effet de l'État sur la personne de l'auteur, mais aussi ces points précédemment soulevés que sont la nécessité perçue d'engager un débat ontologique sur la discipline et la place de l'événementiel.

4.4 – Synthèse des données d'entrevue

Les témoignages des participants aux entrevues contiennent toute une gamme de commentaires qui effectuent un lien entre le processus de publication et des

transformations dans le champ. En ce qui a trait au type d'éditeur et des processus de publication, en ce qui concerne les façons dont on discute des contours de la discipline et en ce qui a trait au degré auquel il est possible de contester ses fins, l'administration publique au Canada, au cours de la période étudiée, serait traversée, selon les participants, par des transformations quant à l'autonomie de la discipline. Les transformations dans l'économie du livre, les préoccupations autour de la façon dont on situe la discipline parmi d'autres et les manifestations de la présence de l'État sont toutes des phénomènes de champ tels que le décrirait Bourdieu. Elles représentent toutes des espaces dans lesquels manifester des distinctions et forger un certain sens d'autonomie selon elles. Le matériel d'entrevue présente ainsi le lien fondamental entre le processus de publication et la connaissance dans la constitution de ces espaces. Le rôle des éditeurs est de refléter des paramètres structurels qui orientent la diversification dans le développement des disciplines.

Ce rôle n'est pas nécessairement conscient de leur part. Il provient des dispositions structurelles associées à l'économie du livre. Quoiqu'il existe certaines approches pour les circonvenir, ces approches (transformation de la fonction de l'évaluation et de la révision; accélération de la fabrication; choix conscient d'une orientation qui touche aux fins de l'administration publique) consistent dans tous les cas en un comportement atypique de la part de l'éditeur. Soit qu'il ne soit pas acceptable que l'éditeur puisse procéder ainsi (comme se

passer de l'évaluation externe), soit que l'adoption permanente de nouvelles approches, soutenues par leur succès à assurer un financement, en vient à transformer l'éditeur lui-même. L'éditeur privé peut s'adapter pour s'insérer dans les régimes de subventions (Le PAES accepte des soumissions provenant d'ailleurs que les presses universitaires). Et bien sûr, la presse universitaire peut très bien, par moment, se comporter comme un éditeur privé. Or, le premier cas devra se restreindre à un lectorat limité, ce qui à la longue pourrait lui nuire sur le plan financier ; et le second pourrait voir s'effriter le capital intellectuel derrière sa griffe s'il en abusait pour publier des ouvrages jugés trop généralistes. Comme le matériel d'entrevue était constitué de professionnels de l'édition provenant uniquement des presses universitaires, l'analyse a fait état de ce second cas, soit des presses universitaires qui devaient se faire plus compétitives sur le marché général des livres (chez Sophie, Daniel et Melissa).

Dans son ensemble, l'analyse en trois temps (l'économie du livre, la politique éditoriale et la contestation de l'État) effectue le lien entre la structure du financement et cette préoccupation fondamentale de l'administration publique autour de la présence de l'État. Ce lien est établi par l'examen du processus de publication. Le processus de publication a été posé par le cadre théorique comme source du phénomène de la distinction dans le champ. Le matériel d'entrevue permet d'ajouter que cette structure du champ évolue dans le temps. Les types d'éditeurs identifiés au départ de l'analyse manifestent des comportements qui

adoptent certaines approches de l'édition correspondant à celles des autres types. Le détail de ces dynamiques de convergences et divergences autour des distinctions du champ n'est pas quelque chose qui peut être observé à partir du matériel d'entrevue. Seules ressortent des transformations parallèles entre l'économie du livre et les approches de l'édition de livre en administration publique au Canada.

Ces transformations des approches de la publication selon les contraintes de l'économie du livre jouent sur la définition du critère de spécialisation. Le matériel d'entrevue donne aussi l'impression que la notion elle-même de spécialisation est en redéfinition à mesure qu'évoluent les orientations thématiques de la discipline. L'impression créée est que ces transformations sont interreliées, soit que les mouvements dans la structure du champ, au niveau de la composition des éditeurs et des approches de la publication que chacun peut se permettre, régulent la notion de spécialisation. Car elle ne se situe pas exactement au même endroit pour une presse universitaire ou pour le directeur de collection, dont l'intérêt dans le projet n'est que très rarement financier. Le phénomène de structuration générée par l'économie du livre irait donc jusqu'à la définition des degrés acceptables de spécialisation et mandaterait parallèlement le degré nécessaire d'accessibilité. On retrouverait un effet de cette notion fluide de spécialisation sur les perspectives respectives à l'égard de l'importance de l'accessibilité au texte (secondaire pour les directeurs, fondamentale pour les éditeurs et plus équilibrée chez les deux,

Michel et Alexandre, qui ont occupé chaque rôle). La perception de la disponibilité des manuscrits est, en d'autres mots, encadrée par les priorités que chacun accorde au savoir reçu du lectorat.

Le déplacement vers des conditions de publication où l'autonomie est caractérisée, comme c'est le cas des presses universitaires, par l'engagement à se pencher sur des problématiques de façon désintéressée devient, dans l'idéal, un lieu de confrontation entre l'État et la connaissance. C'est du moins l'expérience de David. Or, il n'est pas clair que ce fut ainsi dans tous les cas. Le matériel d'entrevue nous permet d'observer que les rééquilibrages entre le financement en amont par les subventions et en aval par les ventes sont une source de pression qui éloignent les éditeurs de leur comportement typique. Les nouveaux équilibres exposent les programmes de livres à de nouvelles pressions.

Dans les transformations esquissées à partir des témoignages, l'idée émerge selon laquelle des orientations anciennes de la discipline sont toujours en place dans certains programmes éditoriaux, alors qu'ailleurs elles sont remplacées. Cette impression ressort fortement dans le commentaire d'Alain au sujet des publications portant sur la mécanique de l'administration. La tension autour du meilleur livre, à mi-chemin entre un engagement à critiquer l'État et celui de demeurer attentif à ses préoccupations, serait un produit de l'hybridité d'une production intellectuelle ancrée dans une époque de transition entre les deux lectorats pour le livre. On retrouve dans les témoignages des descriptions de la

façon dont cette évolution affecte le sens d'autonomie dans le champ : sur le plan des idéologies dominantes, de l'influence des hiérarchies bureaucratiques, des loyautés particulières et de l'ordre de la pensée.

Le cadre théorique posait que le travail éditorial oblige l'éditeur à se tailler une position dans le champ et donc chacun doit distinguer dans un processus qui se complexifie à mesure que se multiplient les références internes et externes à la spécialisation de la discipline. Il a été possible de retrouver dans le matériel d'entrevue des références à ce phénomène de sémantique pour l'administration publique. Les conflits intra- et interdisciplinaires, ainsi que la nature de la connaissance qu'on y produit, sont remis en question sous divers angles qui collectivement donnent l'impression de la présence d'une variété de façons de défendre l'intégrité disciplinaire. En outre, la connaissance en administration publique est marquée par une conscientisation de la durée de vie pour ces ouvrages qui ont une ambition d'intervention dans le *policy moment*. Pour Alexandre, Jérémy et Stéphane, produire des ouvrages pour la durée est clairement un objectif important.

Le cadre théorique a articulé que l'étude des moyens de l'État est une science normale puisque qu'elle n'exige pas, afin de former un projet cohérent, de remettre en question l'effet même de sa présence sur le sens d'autonomie du champ. Il semble, en fin d'analyse, que cela soit parce que cette approche de l'administration publique correspond à un lectorat de praticiens, dont le sens

d'autonomie est contraint par un *habitus* correspondant à son rapport à l'État. L'analyse souligne le lourd héritage de l'IAPC dans l'utilisation du livre en administration publique au Canada. Cependant, le portrait est nuancé car il existe des positions susceptibles de synthétiser cet héritage de l'IAPC en une pensée critique des moyens de l'État. C'est essentiellement là qu'il faudrait placer des ouvrages tels que ceux de Good et Savoie. Ces critiques renvoient à une version de l'autonomie savante, et cela malgré qu'elle ne puisse remettre en question l'administration publique comme projet disciplinaire.

L'administration publique au Canada existe en vertu de sa place marginale dans l'économie internationalisée du livre et la précarité financière des presses universitaires fait en sorte que ces dernières continuent à être réceptives à la recherche du lectorat des praticiens. L'édition toucherait en ce sens à la présence de l'État sans nécessairement faire appel à des positions qui menacent trop directement l'ordre de ses valeurs intellectuelles. La domination des moyens sur les fins en administration publique agit comme une forme d'hétéronomie à l'égard de la publication d'ouvrages savants. Elle opère en partie en reléguant l'importance de contester les fins de l'administration publique. L'analyse qui précède laisse croire que les perspectives d'une évolution vers une plus grande ouverture du champ aux fins de l'étude en administration publique dépendront de la survie d'une économie du livre qui soutient un sens de spécialisation autonome de l'hétéronomie de l'État.

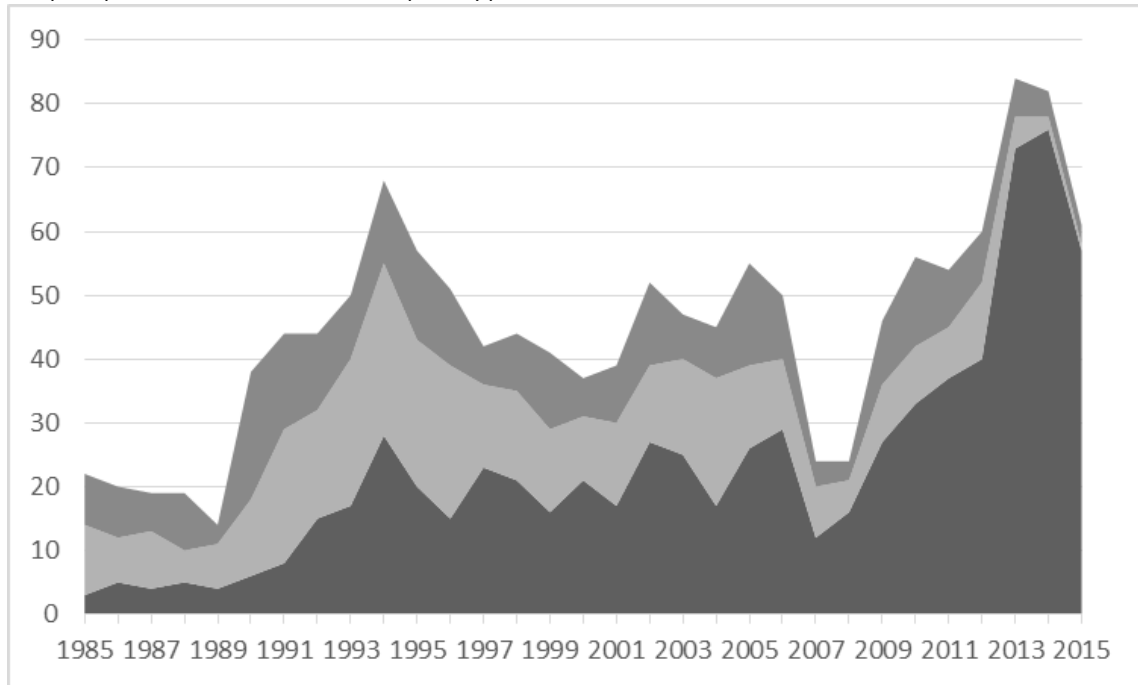
5. Présentation des données sur les lieux de publication

L'échantillon de livres a été compilé afin d'identifier des personnes pertinentes pour réaliser nos entrevues. La constitution de l'échantillon a permis de regrouper des données bibliographiques au sujet des lieux et des années de publication, ainsi que sur les collections de livres en administration publique. Ces données sont présentées dans ce bref chapitre afin d'offrir quelques éléments pouvant appuyer les observations finales. Les données contenues dans l'échantillon de livres servent ici à identifier les tendances des éditeurs au cours des années. La synthèse du chapitre reprend l'idée de la concentration chez les presses universitaires. Elle fait aussi état d'une nuance dans ce phénomène pour les éditeurs québécois. Les types d'éditeurs sont différemment partagés au Canada français, où l'on retrouve plus d'éditeurs privés actifs en administration publique. Dans la synthèse du chapitre, la concentration chez les presses universitaires est présentée comme le signe d'une ouverture possible pour la reconfiguration du champ.

L'échantillon de livres fournit les données suivantes au sujet des publications en administration publique. Au total, 1 389 publications ont été recensées pour la période allant de 1985 et 2015. Le traitement des lieux de publication a été effectué selon la typologie en quatre des éditeurs avancée dans le cadre théorique de la thèse : les presses universitaires, les éditeurs privés, les

unités de recherche et le gouvernement. Ces types suggérés par le cadre théorique correspondent à la discussion sur les sources de financement retrouvée à la section 2.3.

Graphique 5.1 – Publications par type d'éditeur



Légende
Gris mi-foncé : éditeurs privés
Gris clair : unités de recherche
Gris foncé : presses universitaires

La période étudiée est marquée par un moment intense de publication au début des années 1990, qui culmine en 1994 avec 74 publications. La fin de cette décennie connaît un ralentissement des publications et le tournant du siècle a vu un petit retour interrompu par la « sécheresse » de 2007-08. Cette période est toutefois

suivie d'un regain de vitalité qui pousse les publications de livres en administration publique vers des nouveaux sommets avec 84 publications en 2013 et 83 en 2014.

La distribution au fil des années entre les différents types d'éditeurs offre matière à réflexion. Le sursaut en publication au début des années 1990 par rapport aux cinq premières années de la période est attribuable en bonne partie à une augmentation des publications provenant d'unités de recherche. Ensemble, les unités de recherche et le gouvernement fournissent 46% des publications de livre en 1993, 45% en 1994, 44% en 1995 et sautent à 56% en 1996. L'IAPC, qui publiait à son propre compte jusque vers l'an 2000, regroupe 53 publications comme unité de recherche (soit avant son passage chez UTP, après lequel plusieurs autres continuent de lui être attribués dans le cadre d'une collection chez l'éditeur). On retrouve une variété d'unités de recherche un peu plus actives dans le livre à l'échelle de la période, tels l'Institut de recherche en politiques publiques (14 publications), l'Institut Fraser (10 publications) et l'Institut C.D. Howe (12 publications), mais dont les publications sont concentrées dans les années 1990. Cela est aussi vrai des programmes de publication soutenus par le gouvernement qui ont été retenus pour l'analyse. Enfin, les 20 titres que l'ENAP, ainsi que les dix provenant du *Centre for Public Management, Faculty of Management, University of Toronto* complète le portrait général des publications provenant des unités de recherche que fournit l'échantillon de livres.

Ce portrait est complet, car la plupart des unités de recherche recensées ne contribue qu'une seule publication à l'échantillon de livres. À l'échelle de la période examinée, les livres publiés par les unités de recherche ont significativement contribué à l'échantillon. Lorsqu'on retire leurs publications de l'échantillon, c'est plus du quart qui y passe. De 1 389 livres, le nombre tombe à 1 010 publications de ces livres qu'Alexandre désignerait de « normaux » (c'est-à-dire une littérature non grise). La distribution dans le temps est intéressante à observer. Les publications de livre des unités de recherche, 379 en tout, déclinent au cours de la période. Les unités de recherche ont fortement contribué à l'expansion de l'utilisation du livre pendant les années 1990. Mais leur contribution en fin de période est nettement diminuée par rapport à celles des éditeurs dits normaux. La part des livres publiés chez ces éditeurs normaux augmente progressivement pour représenter, en 2015, la quasi-totalité des publications. Au cours de la période étudiée, les unités de recherche collectivement et progressivement abandonnent le livre comme format de publication.

Il y a de nombreuses années pendant lesquelles les éditeurs privés, ces éditeurs normaux qui ne sont pas des presses universitaires, publiaient davantage en administration publique que les presses universitaires. Parmi les éditeurs privés recensés, les Éditions de l'Agence d'Arc (ÉAA), avec 25 publications concentrées sur la période 1985-1993, ont été les plus grandes contributrices à l'échantillon de

livres. Broadview Press (16 publications) dont une bonne part a été rachetée en 2012 pour former la division *Higher Education* chez la *University of Toronto Press* (UTP)⁴¹, Fernwood (15 publications) dont Esther parle très bien, Captus Press (11 publications) éditeur spécialisé en administration publique, Canadian Scholars' Press (9 publications), McClelland et Stewart (7 publications), ce géant canadien de la littérature généraliste aujourd'hui racheté par Penguin/Random House⁴², New Society Publishers (6 publications) et Methuen (5 publications) les suivent en importance concernant le nombre de publications.

On remarque chez les éditeurs privés, comme avec les unités de recherche, que la plupart des éditeurs identifiés ne contribuent qu'une seule publication. Après la montée des années 1990, à laquelle ils participent, les publications des éditeurs privés vont osciller entre 5 et 15 volumes par an pour la majeure partie de la période. Il peut être observé que, du moins à une certaine période, les livres en administration publique au Canada ont été publiés sur une base commerciale. Toutefois, en fin de période, le nombre de publications provenant des éditeurs privés décline. Les publications des éditeurs privés déclinent pendant la sécheresse de 2007-08, mais, au contraire de celle des presses universitaires, continuent à décliner vers la fin de la période. La sécheresse de 2007-08 a en effet aussi touché

⁴¹ Au moins trois titres de Broadview dans la base de données, dont *Thinking Government: Public Administration and Politics in Canada* de David Johnson, ont été republié chez UTP plus tard, ce qui représente un cas direct de déplacement d'un éditeur privé vers une presse universitaire.

⁴² Rappelons que Penguin/Random House mérite une place dans notre base des titres en vertu de bureaux réguliers situés à Toronto.

les presses universitaires, mais au contraire des autres types d'éditeurs, les presses universitaires vont émerger de la sécheresse et étendre leurs programmes de publication en administration publique.

Les quatre types d'éditeurs ont contribué à l'expansion du nombre des publications du début des années 1990, mais seules les presses universitaires sont toujours présentes en fin de période. Les presses universitaires sont donc les héritières de presque tous les accès au livre en administration publique au Canada. Elles sont dominantes sur le total de la période étudiée ; 703 des 1 389 publications recensées paraissent chez des presses universitaires, ce qui représente presque exactement la moitié de l'échantillon de livres. Or, encore une fois, c'est la distribution dans le temps qui est intéressante. Au début de la période, il existe plusieurs options pour faire paraître un livre en administration publique et les presses universitaires ne sont que l'un des accès disponibles. Il n'est, autrement dit, pas la norme qu'il faille passer par une presse universitaire pour publier un livre en administration publique. Or, en fin de période, l'échantillon indique que non seulement elles exercent un quasi-monopole sur la publication de livres en administration publique, mais les presses universitaires ont aussi fait augmenter le nombre total des publications.

Il y a aussi des variations dans le nombre d'éditeurs par type qui permettent de se faire un portrait de la pérennité relative des programmes selon le type d'éditeur. Les éditeurs privés et les unités de recherche font état d'un plus grand

partage dans le nombre de publications par éditeur. Les presses universitaires maintiennent un taux indicatif de la présence de programmes éditoriaux faisant preuve d'une plus longue continuité. Autrement dit, les publications auprès de ces types d'éditeurs financés entièrement en amont ou en aval sont sujettes à plus de turbulence.

Tableau 5.1 – Publications par type et nombre d'éditeurs actifs

| | Presses universitaires | Éditeurs privés | Unités + Gouv. |
|--------------------|------------------------|-----------------|-----------------|
| Titres publiés | 723 | 287 | 379 (101 + 278) |
| Nombre d'éditeurs | 15 | 101 | 115 (113 + 2) |
| Ratio pub./éditeur | 48.2 | 2.84 | 3.29 |

Le partage des publications selon les cinq presses universitaires (à l'exclusion des PUM) dominantes identifiées par David dans la section 4.1.1 offre aussi un matériel pertinent puisqu'il offre le portrait de leur importance relative en administration publique.

Tableau 5.2 – Publications des presses universitaires en administration publique

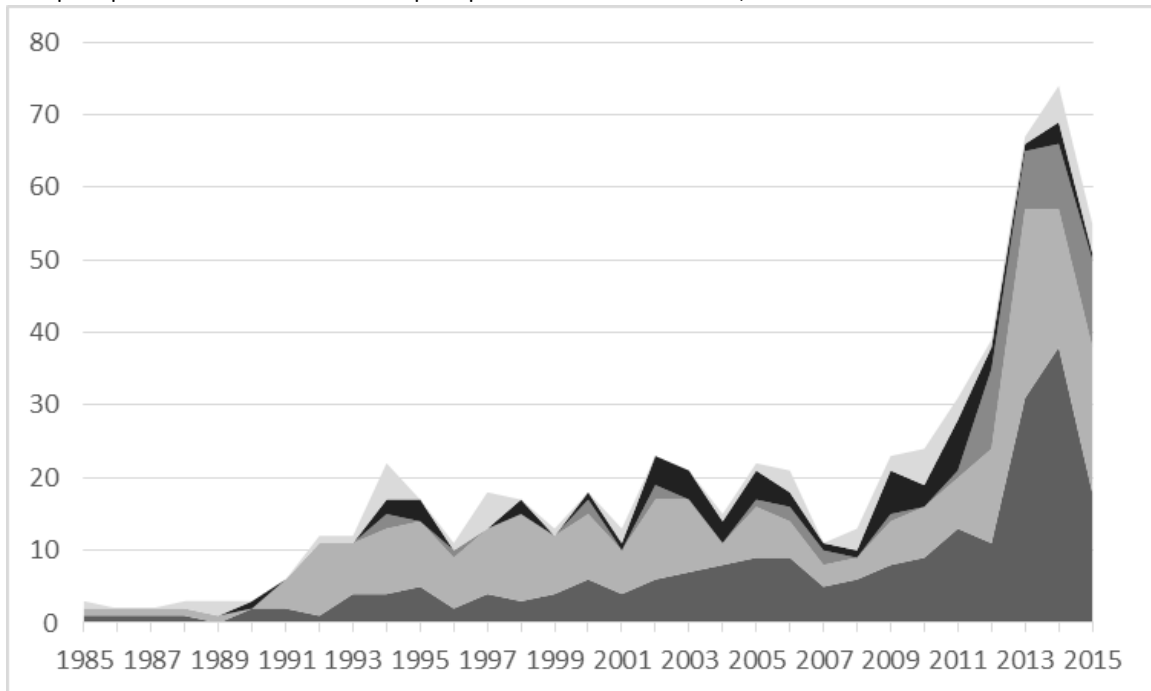
| Presse | MQUP | UTP | UBCP | PUL | PUQ | Autres PU |
|----------------|------|-----|------|-----|-----|-----------|
| Titres publiés | 235 | 223 | 54 | 53 | 49 | 65 |

Les cinq presses universitaires dominantes rassemblent 91% des titres publiés par les presses universitaires en administration publique; les dix autres groupes se partagent le reste. L'administration publique au Canada, surtout en fin de période, a surtout été façonnée par la continuité qu'assurent les programmes de publication de ces cinq presses universitaires. Non seulement les presses universitaires

héritent-elles des accès au livre, mais les publications se retrouvent concentrées parmi les quelques groupes que David a identifiés.

David aurait de plus raison d'affirmer qu'UBCP est en ascendance en fin de période. L'éditeur est virtuellement absent du champ avant les cinq dernières années de la période examinée. On peut voir dans le graphique (gris mi-foncé, troisième tranche partant du bas) son apparition soudaine parmi les autres presses universitaires à partir de 2010.

Graphique 5.2 – Publications par presse universitaire, échelonnées

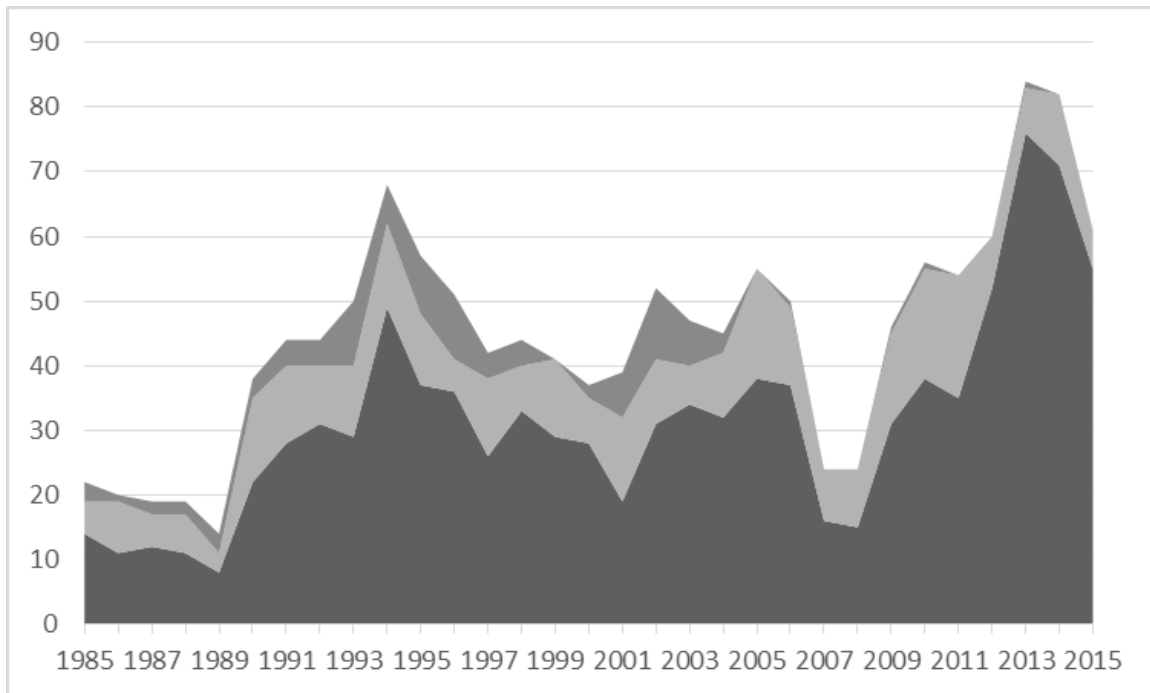


| | | |
|-------------------|------------------|----------------------|
| Légende | | |
| Clair : PUQ | Noir : PUL | Gris mi-foncé : UBCP |
| Gris clair : MQUP | Gris foncé : UTP | |

En plus d'illustrer l'apparition plus récente d'UBCP, cette représentation des livres publiés indique que MQUP a été dominant au cours de la période et qu'UTP a aussi toujours maintenu une forte présence. Celle-ci est historiquement moindre que celle de MQUP, mais en vient à la rivaliser en fin de période. Il peut aussi être observé que les PUQ ont une présence moins constante à l'échelle de la période que ne l'est celle des PUL. En ce qui concerne les dix autres presses universitaires non représentées dans le graphique, leur présence est plutôt stable, mais elle s'éclipse davantage que chez les presses dominantes pendant la sécheresse des années 2007-08.

Enfin, les données bibliographiques fournissent des ordres de grandeur à l'égard des publications dans l'une et l'autre des langues officielles du Canada. Elles font aussi état de quelques publications bilingues. Voici ce que présente l'échantillon.

Graphique 5.3 - Livres anglais, français et bilingues



Légende
 Mi-foncé : Livres bilingues
 Clair : Livres en français
 Foncé : Livres en anglais

Les publications francophones demeurent constantes à l'échelle de la période, y compris pendant la sécheresse. La sécheresse de 2007-08 a toutefois éliminé les publications bilingues. Les fluctuations dans les taux annuels de publication sont à noter du côté anglophone. Les phénomènes d'expansion et de contraction des programmes de publication du livre concernent essentiellement les éditeurs anglophones. En fait, il y a certaines indications que l'édition de livres en français en administration publique au Canada existe dans un espace institutionnel différemment structuré, notamment au niveau des régimes de subvention et des types d'éditeurs qui en découlent.

Minoritaires, les publications francophones de livres en administration publique suivent des parcours légèrement différents. L'institution du livre au Québec est assurée d'un soutien par des programmes de financement qui s'ajoutent à ceux offerts par le gouvernement fédéral. Mis à part un modeste programme d'appui à l'édition du livre en Ontario, les programmes de financement du livre maintenus par le gouvernement du Québec n'ont pas d'équivalent chez les autres provinces canadiennes. Il n'est pas possible d'établir un lien direct entre ce financement et la structure différente de l'institution québécoise de l'édition, mais il est possible de noter une présence concurrente. C'est-à-dire que les régimes de financement semblent plus généreux et il y existe une plus grande proportion d'éditeurs privés.

Le commentaire de Daniel, directeur d'une presse universitaire francophone, à cet effet va dans le sens d'un meilleur partage des types d'éditeurs. Dans ce cas, c'est la presse universitaire qui poursuit des ouvrages à grande diffusion, dans le but de publier à perte les ouvrages universitaires. La proportion d'éditeurs privés par rapport aux presses universitaires est en effet très différente des deux côtés de la frontière linguistique. Du côté anglophone, la proportion des publications privées/universitaires est presque exactement un tiers (197/590), c'est-à-dire que les éditeurs privés anglophones ont publié pendant la période un livre pour chaque trois livres universitaires. La proportion est doublée (84/122) du côté francophone, ce qui veut dire que pour chaque deux livres en français en

administration publique publiés par un éditeur privé, trois livres universitaires paraîtront.

Le cas du Québec semble suggérer que ces partages plus prononcés des éléments typiques d'un éditeur assurent une meilleure continuité dans le total des publications. Le marché pour les livres en administration publique regroupe plus d'éditeurs et les presses universitaires ne dominent pas autant. Quel que soit le mécanisme, il y a des indications qu'au Québec se trouvent des structures institutionnelles plus résistantes aux fluctuations dans le financement que ne le révèle l'évolution dans le Canada anglais.

Les éditeurs privés et les unités de recherche étaient plutôt actifs en début de période. Or, l'interprétation d'Alain selon laquelle les possibilités de publier en administration publique au Canada ont été, au cours des années, concentrées chez les presses universitaires est confirmée par l'échantillon. La sécheresse de 2007-08 représente une transformation structurelle dans l'économie du livre. Cette transformation est significative de changements dans les critères de financement. Les livres qui dépendent d'un financement entièrement en amont (les unités de recherche) et ceux qui dépendent d'un financement entièrement en aval (les éditeurs privés) n'arrivent plus, à partir de cette période de sécheresse, à suffire à leurs besoins financiers. Seuls survivent ces éditeurs situés entre les deux, les presses universitaires, qui peuvent s'appuyer sur le financement à l'avance (PAES, autre financement de projet, ainsi que les octrois organisationnels à l'appui des

opérations générales) ainsi que sur les ventes. Le cas du Québec semble appuyer l'importance du financement dans la stabilisation de la publication de livres, y compris une stabilisation à l'échelle des types d'éditeurs actifs dans une discipline.

Conclusion

La problématique s'interrogeait sur le rôle des éditeurs et la place du livre dans le développement de la connaissance en administration publique au Canada. Elle contestait la pertinence du format du livre devant l'article et soulevait la possibilité d'une utilisation du livre, représentée par l'IAPC, partagée entre un lectorat de chercheurs et un lectorat de praticiens. Les références à la pensée de Bourdieu ont été introduites comme cadre théorique afin d'organiser la réflexion, qui part donc d'une typologie des éditeurs. La démarche méthodologique est construite autour d'un échantillon de livres constitué par l'entremise de l'engin de recherche de BAC pour arriver à repérer les noms des directeurs de collection et des professionnels de l'édition. La présentation du matériel d'entrevue rassemble les éléments portant sur les conditions de publication (section 4.1), la politique éditoriale comme lieu de définition du champ (section 4.2) et les tensions inhérentes à la publication devant des lectorats partagés (section 4.3). Enfin, l'échantillon lui-même est examiné et révèle un phénomène de concentration chez les presses universitaires, vers la fin de la période étudiée, des accès au livre en administration publique.

Un effort avait été fait, dans le cadre de la recherche, pour rejoindre des éditeurs privés, francophones et anglophones, et bien sûr les témoignages de Michel et d'Alexandre sont ceux d'individus qui ont fondé des éditeurs privés. Le

fait que l'échantillon se soit orienté vers les presses universitaires a été déterminé par l'état de l'institution de l'édition à la fin de la période examinée. Les presses universitaires dominant davantage qu'auparavant la publication des livres en administration publique. Ce constat central est un élément de réponse à la problématique : au cours de la période étudiée, les accès au livre se sont déplacés vers les presses universitaires. Ce que le constat a de significatif se retrouve dans le matériel d'entrevue.

Les témoignages parlent des défis posés, au niveau de l'intervention dans le texte, par des transformations dans ce partage des types d'éditeurs. Les presses universitaires sont attachées à l'évaluation par les pairs, mais pour des raisons qui ont également été décrites, notamment par Michel, comme relevant d'une procédure excessive et problématique à certains égards. Comme approche destinée à rehausser le capital savant d'un éditeur, elle a ses critiques. L'impression générale des participants est que le déclin dans la capacité d'intervention et les perceptions variables du degré acceptable de la spécialisation sont appelés à interagir avec les déclinaisons de l'intra et de l'interdiscipline, la place du *policy moment* et de l'histoire, ainsi que la dépendance à un marché constitué de praticiens. Ce lien entre l'économie du livre et des interrogations au sujet de la structure des objets d'étude en administration publique est difficile à tracer directement. Il y a néanmoins, dans les témoignages, des indications que le processus de publication y a sa part à jouer.

Le constat central de la concentration des accès au livre chez les presses universitaires permet de formuler trois observations autour du format du livre et du rôle des éditeurs en administration publique. D'abord, il est nécessaire de rechercher dans quelle mesure le déplacement chez les presses universitaires a été accompagné d'un transfert des lectorats anciennement liés aux éditeurs privés et aux unités de recherche. Il faut, en second lieu, chercher à comprendre comment le déplacement chez les presses universitaires représente une transformation dans les conditions de l'accès au livre. Enfin, et pour revenir à la question de départ, la concentration des accès au livre serait en voie de transformer l'utilisation du livre en administration publique d'une façon qui menace de déplacer l'institutionnalisme pragmatique décrit par Gow et Wilson (2014). Il faut toutefois cautionner que cette transformation repose sur une économie du livre précaire.

Concentration chez les presses universitaires des accès au livre

Comme pour l'histoire de l'art (Hérubel, 2014), le livre en administration publique se situe dans une écologie complexe. La publication a été partagée entre plusieurs types d'éditeurs et ce partage change au fil des ans. Il y a monopolisation par les presses universitaires dans la mesure où les accès au livre disparaissent ailleurs et augmentent chez elles. Les témoignages ayant indiqué que les processus de publication ont aussi évolué au cours des années, il est question de comprendre si

ce phénomène de monopolisation aurait été accompagné d'une évolution dans les liens de spécialisation entre manuscrits et lectorats. Autrement dit, les anciens lectorats des unités et des éditeurs privés se seraient-ils déplacés vers les presses universitaires et si oui, quels en seraient les effets pour la politique éditoriale de ces dernières?

La fermeture ou le retrait des éditeurs privés, des unités de recherche et des agences gouvernementales⁴³ sont profondément liés à la sécheresse de 2007-08. Ces années seraient celles où les transformations dans l'économie du livre auraient cessé de rendre abordable un modèle de publication de livre en administration publique fondé entièrement sur le financement en amont ou en aval. Le fait ne s'explique pas par une évolution vers les livres électroniques, car ceux-ci sont en principe captés par l'échantillonnage. Les éditeurs privés disparaissent aussi et ceux-ci auraient très certainement déposé les formats électroniques de leurs publications auprès de BAC (afin d'obtenir un ISBN). Les éditeurs privés n'ont pas l'option de se déplacer vers des textes plus courts (du moins trop courts), étant en principe défini par la publication de livre. Une transformation au niveau du seuil de rentabilité du livre explique le déclin commun des deux types fondés sur des sources uniques de financement, mais respectivement situés en amont et en aval du processus de publication. La disparition des livres bilingues, au lectorat en

⁴³ Le CCG a été en 2004 intégré à l'EFPC, dont le programme de publication semble avoir ralenti.

quelque sorte recoupé, indiquerait également une évolution du seuil de rentabilité d'un projet de publication de livre en administration publique.

Les presses universitaires se sont retrouvées confrontées à des lectorats antérieurement séparés par les types d'éditeurs. Le témoignage d'Alain, professionnel aux acquisitions en fin de période dans une presse universitaire, montre qu'il prend en compte les questions de rentabilité, une caractéristique qu'il assigne pourtant aux éditeurs privés⁴⁴. La possibilité existe d'une reconfiguration de ces lectorats à l'intérieur du réseau des presses universitaires, et peut-être même entre elles. Dans un tel processus de reconfiguration entre les types d'éditeurs en administration publique, il n'est pas clair que les approches de la publication demeurent fidèles à leur représentation idéale typique. Les témoignages ont fait état de la nécessité d'avoir une perspective plus nuancée sur le déterminisme du type d'orientation éditoriale.

Or, comme discuté dans la section 4.4, le danger d'un tel déplacement est une perte de capital intellectuel de la part des presses universitaires. Pour reprendre le langage de Parinet (2004), cela correspond à une évolution vers une logique exogène, où la rentabilité financière est poursuivie en maximisant les revenus de l'ensemble des titres, et non pas par l'augmentation marginale de la valeur des titres individuels. L'introduction des nuances à l'égard de la typologie

⁴⁴ Alain reconnaît en même temps l'inverse, que l'éditeur privé peut se comporter comme une presse universitaire.

tiendrait à la monopolisation. Ce phénomène a fait en sorte que les exigences de lectorats distincts sont adressées par un type unique d'éditeur. Le lectorat de praticien doit se contenter de livres susceptibles de passer l'évaluation et les chercheurs doivent accommoder la recherche appliquée. Il y a, en quelque sorte, une reproduction à l'échelle de presses universitaires des dynamiques antérieurement contenues par le programme des livres de l'IAPC.

Selon la perspective de Bourdieu, le renouvellement d'une telle présence, après un phénomène de concentration qui a nuancé les distinctions typologiques, serait de nature à les revigorer. L'arrivée d'UBCP est dans cette perspective susceptible de provoquer la redéfinition du sens d'autonomie de la discipline. Si ce nouveau joueur veut réussir, il doit faire concurrence aux plus anciens que sont UTP et MQUP. Pour leur faire concurrence, UBCP doit faire écho à leurs politiques éditoriales, mais sans jamais complètement la reproduire. Une entrée en scène soudaine propose des agencements distincts entre manuscrits et lectorats. Selon David, UBCP réussirait cette tâche. Au minimum, un nouveau joueur force à se distinguer et concrétise une vision du champ qui assigne à ses rivales des utilisations désuètes du livre.

En fin de période étudiée, cette utilisation du livre pour faire un lien entre le contenu d'un manuscrit et les attentes d'un lectorat reproduit une tension sur deux plans. D'abord, la concentration auprès des presses universitaires ouvre la possibilité d'une utilisation du livre afin d'assurer une autonomie fondée sur la

problématisation des fins d'une science administrative. Ensuite, les presses universitaires se retrouvent devant la possibilité de rechercher des lectorats anciennement desservis par des éditeurs privés et des unités de recherche. Les polémiques provenant des éditeurs privés et les partis pris à l'égard de l'administration publique n'ont dorénavant que les presses universitaires comme accès à la publication. Du moins est-ce le cas pour le Canada anglais, puisque, comme l'indiquent les témoignages à cet effet et le partage des types d'éditeurs au Canada français, la hiérarchie dans l'écologie des éditeurs semble beaucoup moins forte et la concurrence est plus directe entre les types.

Transformation de l'accès au livre

Quoique plusieurs en fassent son éloge, Donald Savoie n'est pas universellement perçu comme un penseur critique en administration publique. Le témoignage de Jean souligne le passage de Savoie au sein du gouvernement et son nom apparaît sur des publications de l'échantillon de livres qui proviennent des quatre types d'éditeurs. Ce parcours l'a mis en contact avec les divers *habitus* de publication de livre en administration publique. D'une certaine manière, la synthèse de ces *habitus* incarnerait ce « meilleur livre » dont Savoie est un adepte, en compagnie de David Good et d'autres. Cette utilisation du livre reflèterait les tensions d'une écologie des éditeurs partagée. Célébrée pour avoir inauguré une utilisation à la

lisière entre l'aspect 'mécanique' (voir la discussion d'Alain dans la section 4.3.1) et une réflexion politique sur l'administration publique, elle ne mène pas en soi à la poursuite d'une réflexion épistémologique puisqu'elle ne remet pas nécessairement en question l'effet de l'État dans la production intellectuelle. Il ne s'agit pas ici d'un reproche contre une ambition manquée puisque la synthèse du champ que propose Savoie n'est pas de répondre à ces interrogations. Les problématiques sont plutôt celles d'un parcours, celui de Savoie, effectuée à un moment où la publication de livre en administration publique ne passait pas forcément par l'entremise des presses universitaires.

Savoie est un auteur dominant, non seulement en raison d'une longue liste de publications, mais surtout parce que son contact avec les diverses valeurs intellectuelles du champ lui ont permis de codifier une utilisation du livre en administration publique qui est inscrit, bon gré, mal gré, comme un point de référence. Si Savoie incarne pour certains, comme Alain, une association à d'anciennes traditions disciplinaires, nous voulons suggérer que ce n'est pas que ses publications sont aujourd'hui moins pertinentes, mais que ses ouvrages passés (et son capital professionnel) lui ont assuré une association éternelle à cette utilisation du livre dont Jean faisait l'éloge (en citant David Good).

Le cadre théorique avançait que la possibilité de contester les fins de l'administration publique nécessite la création d'accès à la publication qui ne reflètent pas de parti pris à l'égard de l'État, par l'entremise de son lectorat ou de

son financement. La thèse soutient qu'il y aurait au moins, dans le passage vers les presses universitaires, certaines conditions nécessaires à une telle diversification. La présence nouvelle en administration publique d'une presse universitaire qui œuvre depuis longtemps, UBCP, est susceptible de motiver certains efforts afin de creuser des distinctions disciplinaires. Les témoignages, surtout ceux rassemblés dans les sections 4.2 et 4.3, font état de nombreux débats disciplinaires sur lesquels un tel processus de différenciation peut s'appuyer. Elles pourraient remettre en question l'importance de s'attacher au *policy moment* et permettraient d'avoir une perspective plus longitudinale, comme le préconisent Gow et Wilson (2014). Les distinctions ontologiques entre l'intra- et l'interdiscipline peuvent aussi alimenter un tel processus. On trouve dans ces débats les prémices d'efforts plus directs de clarification des objets disciplinaires.

L'utilisation du livre, dans ces conditions, ne vise plus cette fonction que soulignait Bourgault (1989) dans sa recension de l'ouvrage de Gow (1987). La concentration vers les presses universitaires permet de défier cette perspective sur le livre qu'il doit servir à une accumulation normative de la connaissance. Elle permet de lui substituer une utilisation tournée vers la réflexion épistémologique. Les chercheurs émergents ne sont plus situés devant une variété de types différemment ouverts à la réflexion sur les fins de l'étude en administration publique. Simplement dit, le sens d'autonomie disciplinaire de la génération de Savoie a été forgé par des accès divers à la publication alors que les chercheurs

émergeant en fin de période n'ont que les presses universitaires. Pour les uns comme pour les autres, le sens d'autonomie régule la spécialisation du livre, et plus précisément s'il est ou non légitime d'avancer une interrogation de nature épistémologique portant sur les fins de l'étude en administration publique.

Il y a dans les témoignages de Jean, Alexandre, Alain et David l'idée que les jeunes chercheurs sont à la source des idées originales en administration publique. La publication auprès des presses universitaires, et la thèse de doctorat avant elle, est le point d'accès pour les nouveaux venus. Le capital professionnel issu d'un passage dans le secteur public, ou du moins l'adoption des valeurs intellectuelles structurées par ces autres types d'éditeurs retrouvées en début de période, est moins nécessaire. Auparavant, à l'époque où une bonne partie des livres étaient financés et publiés par des unités de recherche et par le gouvernement, une dénonciation trop directe de la menace que pose l'État sur l'indépendance de la pensée pouvait fermer l'accès à la publication.

Devant la génération de Savoie, celle au capital professionnel mélangé entre chercheur et praticien (voir Borins, 2003), les nouveaux arrivants auraient en principe l'option d'accéder au livre à partir d'un sens similaire pour l'autonomie du champ, soit la recherche de la mécanique de l'État. Or, dans la mesure où les presses universitaires demeurent assez indépendantes face à leurs lectorats et face à leur financement, il leur est aussi offert la possibilité de procéder à la remise en question des fins de l'État et du rôle normalisant des études administratives. Les

témoignages fournissent en effet des pistes pour y parvenir : en se concentrant non pas sur la distinction de la « mécanique » du champ, mais en écrivant au sujet des tensions intra- et interdisciplinaires, de la domination du *policy moment* ainsi que de l'influence de l'*habitus* des praticiens dans la production intellectuelle. On y accède un peu plus, en fin de période, selon la démonstration de cette profondeur unique au livre, qui est de forcer la confrontation des tensions créées par les dispositions du champ.

Ce ne sont que des exemples, suggérés par les témoignages, de pistes que pourrait adopter l'administration publique dans un effort d'élaboration autour de ses fins comme discipline. L'utilisation du livre à partir d'une approche de la publication typique de celle des presses universitaires permettrait, selon la discussion des participants, une production intellectuelle susceptible, dans les bonnes conditions, de prendre une plus grande distance de l'État. Il faudrait nuancer un peu ; selon le témoignage de Michel, les anciennes dynamiques d'exclusion des positions trop radicales existeraient toujours. Et les accès au livre des nouveaux chercheurs doivent contenter avec le phénomène de convergence des lectorats autour d'un type unique d'éditeur. Néanmoins, l'évolution dans le partage des types d'éditeurs pose la possibilité que l'édition soit un lieu de rupture épistémique pour la recherche en administration publique au Canada.

Rupture épistémique?

Peut-on qualifier la concentration chez les presses universitaires des accès au livre comme une rupture épistémique, compte tenu de l'effet structurant sur la production intellectuelle de publier par leur entremise? C'est la question essentielle à laquelle mène la réflexion de Gow et Wilson (2014). Une rupture épistémique représenterait une avancée au-delà de l'institutionnalisme pragmatique. Les témoignages indiquent que pour que l'éditeur puisse avoir un rôle dans un tel développement, il faudrait que l'évolution vers les presses universitaires soit accompagnée d'une capacité d'intervention plus approfondie dans le manuscrit (bien au-delà d'une évaluation procédurale) ainsi que d'une volonté explicite de parler de la discipline selon ses problématiques émergentes (c'est-à-dire autonomes et délivrées d'un besoin d'examiner des problématiques venant de l'extérieur du champ).

S'il y a eu une rupture épistémique à la fin de la période étudiée, elle aurait eu lieu autour de 2009, soit au moment où les unités de recherche et les éditeurs privés cessent la publication de livres en administration publique. Elle serait caractérisée par une évolution vers une utilisation du livre soumise au processus de publication typique des presses universitaires, mais dans une écologie des éditeurs marquée par des lectorats en reconfiguration. Une telle rupture correspondrait aussi à une transformation de la forme légitime du livre, qui passe d'une forme

rapide, déterminée à se prononcer sur les événements, au format soigné du livre savant. C'est, du moins en principe, ce à quoi ressemblerait une rupture épistémique, selon le matériel d'entrevue.

Or, de l'avis de Gow et Wilson, cette rupture était largement inexplorée au Canada en 2014. Selon eux, les conséquences pour l'avancement de la discipline étaient sévères. « Philosophers have long taken seriously the questions of what is knowledge and how we know what we know. We believe that until we take them seriously, Public Administration will continue to be an underperforming field of study and practice » (Gow et Wilson, 2014 : 119). Selon la recherche doctorale ici présentée, il faut nuancer l'observation de Gow et Wilson. L'administration publique au Canada n'a peut-être pas encore pleinement exploré la révolution épistémologique, mais en fin de période, l'écologie des éditeurs en administration publique semble rendre possible ce tournant. S'il y a toujours résistance c'est que les contraintes, dont celles discutées par Michel, mais aussi celles posées au niveau du lectorat et du financement, travaillent contre ce changement et maintiennent une version de l'administration publique qui se limite à examiner les moyens d'administrer l'État.

Le rôle de l'éditeur dans la croissance d'une réflexion épistémologique tient, en fin de compte, à cette capacité de générer des accès à la publication qui s'intéressent principalement à la définition des paramètres disciplinaires (dont l'intra- et l'interdiscipline et le *policy moment*). Il n'est pas possible de déterminer

avec certitude si tel est bien le cas au Canada que les éditeurs ont été structurés de façon à éviter des savoirs plus critiques. Or, en s'interrogeant sur les frontières disciplinaires et en étant débarrassé du besoin de commenter les événements, il leur est certainement davantage possible d'envisager un espace du champ autonome de la présence de l'État.

L'édition canadienne dans le monde

Le travail d'édition est plus complexe que l'acquisition de manuscrits et la fabrication de livres. C'est aussi la création de conditions qui maintiennent un degré de spécialisation associé à un lectorat défini. En ce sens, ce qui a fait l'administration publique au Canada c'est qu'on y ait structuré des processus de publication autour du marché national. Le matériel d'entrevue est univoque sur le point : la spécialisation que représente l'aspect canadien d'une publication n'a pas de résonance en dehors du Canada. Une contribution des éditeurs canadiens en administration publique est donc d'avoir permis que survive l'idée d'une administration publique canadienne.

La spécialisation de la connaissance autour des moyens d'administrer l'État n'est pas en soi signe de la progression de l'entendement général. « On n'en finirait pas d'énumérer les cas où les divisions artificielles de l'objet, le plus souvent selon des découpages réalistes, imposés par des frontières administratives

ou politiques, sont l'obstacle majeur à la compréhension scientifique » (Bourdieu, 1984b, p. 35). La thèse tient à exprimer l'idée que ces « divisions artificielles de l'objet » en administration publique autour des moyens d'administrer l'État reflètent, sur le plan structurel, des conditions de production intellectuelle qui ont longtemps produit des livres trop partagés à la faveur des praticiens pour engager une réflexion épistémologique.

La thèse reflète l'observation centrale que l'économie du livre structure la connaissance. Tout en ayant observé certaines tendances dans un matériel empirique constitué d'inscripteurs bibliographiques, la thèse ne détaille pas le contenu des livres. Une étude ultérieure, qui poursuivrait la problématique du rôle de l'éditeur dans la production intellectuelle, devrait trouver une façon de percer le besoin d'intégrer une analyse du contenu d'un nombre très élevé de (longues) publications. La thèse n'avait que les moyens d'esquisser l'existence d'une concentration chez les presses universitaires et de présenter des témoignages à l'égard de ce que peut signifier un tel phénomène. Le transfert vers les presses universitaires apparaît comme un développement positif pour la recherche en administration publique. Or, les compromis qui peuvent être imposés à une presse universitaire pour plaire à des lectorats non-savants pourraient en même temps limiter l'accès à la publication de manuscrits plus critiques des fins de l'État.

Le passage vers les presses universitaires est signe d'une plus grande ouverture des accès au livre, mais en même temps il n'est aucunement assuré que

cela soit significatif d'une scientificité accrue. Leur précarité financière pourrait entraîner la création d'une situation où même elles se tourneront vers des publications plus susceptibles de se vendre. Il se peut très bien que nous devenions tous témoins de plus en plus d'ouvrages à l'avant-garde de la connaissance, mais il se peut tout aussi bien que les presses universitaires se fassent prendre par le compromis que posent des titres tels *Reinventing Government* : il est possible, en administration publique, d'augmenter ses revenus de ventes si on est disposé à effectuer des compromis épistémologiques. Il reste à voir si l'économie du livre pourra maintenir ces conditions de publication assez longtemps pour que puissent s'actualiser des régimes de distinctions capables de renverser l'institutionnalisme pragmatique que dénonçaient Gow et Wilson (2014).

Comme en témoigne leur existence continue, les presses universitaires canadiennes ont évité les pires effets du dépérissement de l'économie du livre. Mais elles n'en sont pas immunisées et il est possible d'imaginer un avenir sans elles. La réduction inexorable des achats provenant des bibliothèques universitaires, l'inflation généralisée (mise à part la mise en page) des frais de fabrication, et bien sûr le partage du petit marché qui lui reste avec les groupes internationaux sont tous des phénomènes militant contre leur santé financière. Il faudrait se garder de conclure que le passage chez les presses universitaires est significatif de l'atteinte du plein potentiel du livre en administration publique, parce qu'il faut nuancer l'idéal-type dans l'écologie actuelle, mais aussi parce les

presses universitaires canadiennes sont tout autant exposées au dépérissement de l'économie du livre.

La thèse aura finalement permis d'apporter une contribution au sujet de ces interrogations à l'égard de la structure intellectuelle et des objets d'études en administration publique. Ces interrogations, dont font état, à trois points de la période examinée, White, (1986), Dobuzinskis (1997) et Raadschelders (2010), se manifestent à l'intérieur de la littérature sous une variété de problématiques touchant à l'intégrité disciplinaire en administration publique. La contribution de la thèse est d'indiquer que ces développements sont soutenus, en dehors de la littérature, par des transformations dans l'économie du livre. Qu'elles en aient été épargnées des pires effets, c'est-à-dire qu'elles soient toujours en affaires, ne signifie aucunement que la menace que pose la précarité financière des presses universitaires ait été écartée.

Annexe A – Protocole d’entrevue

Idéalement, la liste des questions sera répétée selon chaque expérience distincte du participant (comme directeur de collection, éditeur de manuel de référence ou travailleur éditorial) identifié dans la première partie. Ceci sera plus difficile pour ceux ayant une plus longue expérience et dans ce cas-ci, les questions adopteront une perspective chronologique. Cela requerra la prise de note, au début de l’entrevue, des diverses expériences, de sorte à pouvoir les rappeler pour chaque question.

Première partie

L’introduction annonce la date, le nom de l’intervieweur et le nom du participant.

Elle rappelle la signature du formulaire de consentement.

La première partie est de nature informative. Elle vise à rassembler les expériences formelles du participant, ce qui comprend les noms des maisons d’édition, titres des collections ou des publications avec lesquelles il ou elle est associé/e, la spécialisation éditoriale, les années d’activités, ainsi que toute autre expérience pertinente à l’édition en administration publique.

- Quand avez-vous assumé pour la première fois un rôle dans la publication en administration publique au Canada?
- Quels ont été la nature et les objectifs généraux de vos travaux?
- Pour/avec quel(s) éditeur(s) avez-vous travaillé?
 - Comment caractériseriez-vous les objectifs de publication en administration publique de(s) l'éditeur(s)?
- Avez-vous déjà été associé à un centre de recherche ou toute autre organisation qui maintient des programmes de publication publiés en administration publique?
- Pouvez-vous élaborer autour de vos motivations derrière vos activités de publication en administration publique?
 - Pourquoi vous êtes-vous associés au rôle?
 - Y avait-il une lacune que vous cherchiez à combler?
 - Comment jugeriez-vous votre contribution à la discipline?
 - Quelles étaient, selon vous les réussites notables de vos efforts?

Seconde partie

La seconde partie est concernée par le processus éditorial ainsi que par le processus plus large de fabrication des livres.

Pour les directeurs de collection

- Comment qualifieriez-vous les genres de livres que vous cherchiez?
 - Monographie, collectif, manuel, livre de référence, « popugraphe »?

- Quelle était votre approche à la politique éditoriale?
 - Comment décririez-vous le processus de développement d'une politique éditoriale?
 - Comment une politique éditoriale devrait-elle gouverner le processus de sélection?
 - Quel doit être son niveau de détail?
 - À quel degré est-il permis aux auteurs d'explorer le mandat de la politique?

- Est-ce que vous approchez des individus spécifiques pour constituer votre liste/chapitre d'auteurs ou est-il permis de soumettre sans invitation?
 - Si vous vous appuyez sur les deux sources d'auteurs, dans quelle proportion chacune serait-elle publiée?
 - Où et comment recrutez-vous vos nouveaux auteurs?
 - Y a-t-il un objectif annuel en termes de nombre de publications?

- Pourriez-vous discuter des transformations dans la nature des ouvrages soumis pour publications observées pendant votre titularisation/vos travaux?
 - Longueur?
 - Format/état du texte?
 - Orientation thématique?
 - Volume?

- Qu'est-ce qui est important lorsque vous évaluez le potentiel de contribution d'un auteur à la collection/l'ouvrage?
 - Réussites antérieures/cheminement?
 - Publications antérieures?
 - Position professionnelle?
 - Conférences?
 - Soumission prompte des matériaux?
 - Pertinence actuelle de la recherche?
 - Réceptivité aux commentaires?
- Pourriez-vous discuter de la dynamique derrière la coédition d'une collection/d'un ouvrage?
 - Distributions des tâches
 - Sélection des auteurs
 - Problèmes récurrents
- Pourriez-vous discuter de manière générale de votre relation avec votre éditeur?
 - Comment êtes-vous entré en contact avec l'éditeur?
 - Vous a-t-il contacté ou le contraire?
 - Pourquoi avez-vous choisi de travailler avec cet éditeur?
- Pourriez-vous décrire le processus décisionnel auquel les ouvrages/chapitres de la collection ont été soumis?

- Quel était le processus d'évaluation, y compris celui de l'éditeur, qui menait vers la publication?
- Quel niveau d'intervention dans le texte l'éditeur s'est-il permis (révision, correction)?
 - Quelles étaient les attentes à l'égard de votre contribution à la fabrication matérielle du/des livres :
 - Contribution aux éléments de design
 - Couverture
 - Format (broché/relié), police, dimension, etc.?
 - Index et bibliographie
 - Matériel graphique
- Comment les titres des publications étaient-ils choisis?
 - Étiez-vous consultés?
- Avec quels membres du personnel de l'éditeur aviez-vous affaire?
 - Perceviez-vous entre eux un intérêt commun pour votre travail?
 - Étiez-vous sous l'impression que les informations entourant les livres étaient correctement transmises et bien comprises par le personnel?
 - Comment qualifieriez-vous vos interactions avec les divers membres du personnel?
- Quelle forme de distribution et d'appui commercial vous a été offerte?

- Quels ont été les marchés visés par les publications an administration publique?
- Avez-vous déjà senti que votre/qu'un livre avait été mal représenté par l'appui commercial de l'éditeur?
 - Avez-vous été témoin de cas où le contenu d'un livre avait été exagéré ou minimisé?
- Deviez-vous trouver une subvention à l'appui de la publication des livres?
 - Comment décririez-vous ce processus de recherche?
 - Quelles étaient les sources principales de subvention?
- Avez-vous déjà été inquiet devant les activités de votre éditeur?
 - En raison du temps que requiert la publication de livre?
 - En raison de différentes capacités/services douteux/promotion inadéquate?
 - En raison de son approche à l'édition ou à l'administration publique?
- Avez-vous déjà été tenté de rompre votre relation avec un éditeur et migrer vers un autre éditeur? Si oui, pourquoi?
 - Si vous avez effectué un tel transfert, comment cela s'est-il déroulé?
 - Y a-t-il eu des difficultés techniques ou légales?

Pour ceux ayant une expérience dans un centre de recherche

- Pourriez-vous décrire le processus décisionnel auquel les ouvrages publiés par l'organisation ont été soumis?
 - Quel était le processus d'évaluation qui menait vers la publication?
- Quel niveau d'intervention dans le texte était pratiqué (révision, correction)?
 - Quelles étaient les attentes à l'égard de votre contribution à la fabrication matérielle des livres?
- Comment les titres des ouvrages étaient-ils choisis?
 - Étiez-vous consultés?
- L'organisation retenait-elle un individu affecté au programme de publication?
- Comment décrieriez-vous le processus de diffusion?
 - Les publications reçoivent-elles un ISBN et sont-elles déposées à LAC?
- Deviez-vous trouver une subvention à l'appui des publications?
 - Comment décrieriez-vous ce processus de recherche?
 - Quelles étaient les sources principales de subvention?
- Diriez-vous que les livres publiés par les éditeurs savants se distinguent de ceux publiés par les organisations de recherche? Si oui, comment?

Pour les travailleurs éditoriaux

- Pouvez-vous discuter de la politique éditoriale de la maison d'édition chez laquelle vous êtes/avez été employés?

- Comment qualifieriez-vous les formats de livres que vous cherchiez?
 - Monographie, collectif, manuel, livre de référence, « popugraphe »
- Pourquoi votre maison s'est-elle d'abord intéressée à l'administration publique?
 - Pourriez-vous décrire l'importance relative de l'administration publique face aux autres publications de la maison?
- Est-ce que la maison pour laquelle vous travaillez commissionne des livres ou accepte-t-elle des soumissions sans invitation?
 - Pourriez-vous élaborer autour des sources des manuscrits?
 - Où et comment recrutez-vous vos nouveaux auteurs?
 - Y a-t-il un objectif annuel en termes du nombre des publications?
- Pourriez-vous discuter des transformations en cours dans la nature des ouvrages soumis pour publication?
 - Longueur?
 - Format/ état du texte?
 - Orientation thématique?
 - Volume?
- Qu'est-ce qui est important lorsque vous évaluez la contribution qu'un auteur pourrait apporter à votre liste?
 - Réussites antérieures/cheminement?

- Publications antérieures?
- Position professionnelle?
- Conférences?
- Soumission prompte des matériaux?
- Pertinence actuelle de la recherche?
- Réceptivité aux commentaires?
- Quelle importance attachez-vous aux publications des autres maisons?
 - Revoyez-vous leurs catalogues?
 - Diriez-vous que vous êtes d'une quelconque façon orientés par les nouveautés des concurrents?
 - Sentez-vous le besoin de positionner vos publications en fonction des questions actuelles?
- Pourriez-vous décrire le processus décisionnel auquel les publications ont été soumises?
 - Quel était le processus d'évaluation qui menait vers la publication?
 - Quelle est l'instance ultime de la décision de publier
 - Quel est le cheminement vers elle?
- Quel niveau d'intervention dans le texte votre firme se permet-elle?
- Quelles étaient les attentes à l'égard des auteurs dans la fabrication matérielle du/des livres :

- Attentes à l'égard de la révision du texte, y compris la révision linguistique?
- Contributions aux éléments de design
 - Format (broché/relié), police, dimension, etc.?
 - Index et bibliographie
 - Matériel graphique
- Pourriez-vous discuter des aspects matériels des manuscrits?
 - Limite de pages/moyenne
 - Éléments compositionnels particuliers
 - Quels sont les facteurs qui encouragent la publication en format relié?
 - Pourriez-vous élaborer au sujet de votre programme de livre électronique?
- Pourriez-vous discuter des étapes et de la structure des coûts de fabrication d'un nouveau titre?
 - L'éditeur emploie-t-il des pigistes dans l'une ou l'autre des activités de fabrication? Si oui, lesquelles?
 - Est-ce que la projection des coûts a un impact sur le processus décisionnel?
- Quelle importance votre firme attache-t-elle à la promotion?
 - A quel degré diriez-vous que les projections de ventes affectent le processus décisionnel?

- Y a-t-il d'autres considérations promotionnelles qui pèsent sur le processus de sélection?
- Auprès de qui les ouvrages en administration publique sont-ils promus?
 - Quelle est l'importance relative des divers marchés pour l'administration publique?
- Pourriez-vous discuter des exigences en matière de subvention pour la publication?
 - Pourriez-vous peser l'importance relative des subventions dans le processus de sélection des manuscrits?
 - Quelles sont les sources habituelles de subvention en administration publique?
- La maison d'édition publie-t-elle des catalogues de ses nouveautés? À quel intervalle?
 - Pourriez-vous décrire les étapes de la création des catalogues, en particulier l'étendue de vos responsabilités à cet égard?
- Pourriez-vous décrire votre rôle dans le processus de publication?
 - Quel est le degré de surveillance auquel vous jugez que vos choix sont soumis?
 - Sentez-vous qu'il y a des contraintes autour de vos choix?
- Avez-vous déjà fait l'expérience d'un désaccord autour d'un aspect de la publication face à un collègue, un supérieur ou autre partenaire?

- Avez-vous déjà fait l'expérience de difficultés dans l'explication d'un contenu en administration publique à un collègue, un supérieur, un autre partenaire ou un client?
- Avez-vous déjà fait l'expérience d'un désaccord avec l'auteur d'un livre en administration publique autour de l'une de vos responsabilités dans le processus de publication?
 - En particulier, avez-vous rencontré des objections au sujet des délais de publication?
- Avez-vous déjà été témoin d'une fusion entre deux éditeurs?
 - Sentez-vous que cela a affecté les opérations quotidiennes de l'éditeur fusionné? Si oui, de quelle façon?
 - Avez-vous observé des transformations dans la suite des opérations, ou dans la structure de rapportage?
 - Avez-vous senti que de nouvelles priorités s'imposaient suite à la fusion?
 - Diriez-vous que cette fusion a eu un effet sur les résultats, soit d'une perspective de sélection des publications, de la fabrication ou de la promotion?

Troisième partie

La troisième partie vise à recueillir les perspectives du participant sur l'administration publique et l'édition savante au Canada.

- Quelles sont les qualités d'un éditeur savant de bonne réputation?
 - Quelle est l'importance de ses publications antérieures (le fond)?
- Comment caractériseriez-vous l'édition savante (en administration publique) au Canada aujourd'hui?
 - Les chercheurs produisent-ils plus que par le passé?
 - Les possibilités de publication ont-elles augmenté ou disparu?
 - Quel est selon vous l'état de santé des maisons d'édition qui œuvrent dans l'administration publique?
 - Quel est l'état du marché des livres en administration publique?
 - Comment le marché a-t-il évolué durant votre titularisation?
 - Comment qualifieriez-vous la compétition entre les éditeurs?
 - Quelle serait votre évaluation générale des publications canadiennes (en administration publique) devant celles des éditeurs étrangers?
 - Est-ce que votre jugement aurait été différent par le passé?
- À quel degré le « publish-or-perish » est-il une réalité pour les chercheurs contemporains (en administration publique)?
 - Est-ce exagéré?
 - Quelle est la sensibilité au vieillissement du texte (en administration publique)?
 - Cela a-t-il causé des difficultés ou fourni un appui à l'édition savante?

- Que diriez-vous est l'avenir de la monographie comme une forme privilégiée de la communication savante?
 - La monographie jouit-elle injustement de ce statut de véhicule privilégié de l'érudition?
 - Comment les monographies (en administration publique) peuvent-elles être viables sur le plan commercial?
 - Pouvez-vous imaginer des alternatives à la monographie pour la communication savante?
- Quelle est pour l'administration publique l'importance des ouvrages d'une main versus le collectif?
- Quelle serait l'importance des livres non monographiques pour l'administration publique au Canada (y compris les manuels, les livres de références, les « popugraphes », les rapports longs) ?
- Comment doit-on comprendre la contribution des non-universitaires à la discipline?
 - Quel est le rapport entre son statut de discipline de recherche universitaire et celui de la « pratique » de l'administration publique?
- Quelle est l'importance des publications provenant d'organisations qui ne sont pas formellement des éditeurs de livres?
 - Instituts de recherche
 - Entreprises de services-conseils

- Groupes de pression
- Gouvernement
- Au-delà des monographies publications, quel est l'état de l'administration publique comme discipline de recherche universitaire au Canada?
 - Quel est le degré de son dynamisme en recherche?
 - Direz-vous que la recherche en administration publique s'étend, est en retraite ou est similaire que par le passé?
 - Les thèmes ont-ils évolué au cours des ans?
 - Y a-t-il des initiatives de recherche que vous pensez incontournables pour le développement futur de la discipline?
- Comment distingueriez-vous l'administration publique, de la gestion publique ou des politiques publiques?
 - Quelle est l'importance relative de chacune au Canada?
 - Êtes-vous de l'avis que les distinctions disciplinaires sont bien établies?
- Y a-t-il une « administration publique canadienne », c'est-à-dire une façon particulière d'approcher le champ dans notre pays?

Annexe B – Biographies des participants

Cette annexe présente des biographies sommaires des participants aux entrevues. Ces biographies visent principalement à mettre en évidence l'expérience en édition du participant et indiquent la date de l'entrevue. Des 15 participants, sept étaient des chercheurs établis comme directeurs de collections en administration publique et le reste des professionnels du monde de l'édition.

Michel, Directeur-Éditeur, Ontario – 11 mars 2016

Michel a, au cours de la période étudiée, exercé les fonctions de directeur de collection auprès d'une presse universitaire et a aussi été associé à l'administration d'une presse universitaire. Michel cite aussi son expérience comme directeur d'une unité de recherche universitaire dans le cadre de ses activités de publication. Enfin, il a été associé à la fondation d'un éditeur privé actif en administration publique.

Alain, Éditeur, Ontario – 19 avril 2016

Alain est un professionnel affecté à l'acquisition de manuscrits chez une presse universitaire et a été actif pendant la troisième décennie de la période étudiée,

toujours chez le même éditeur. L'employeur d'Alain est un éditeur important dans les sciences sociales et humaines. Cet éditeur est actif en administration publique.

Alexandre, Directeur-Éditeur, Ontario – 26 avril 2016

Alexandre a dirigé par intervalle une collection de livres (importante selon la base des titres, et comparativement aux autres collections), qu'il a lancée et qu'il dirigeait toujours au moment de l'entrevue. Alexandre a aussi dirigé un institut de recherche et a été à deux reprises « chercheur en résidence » auprès d'unités de recherche canadiennes. Plus tard dans sa carrière, Alexandre a aussi travaillé pour une organisation internationale bien connue. Il a été codirecteur de nombreux collectifs et, plus récemment, associé à la direction d'un éditeur privé.

Stéphane, Directeur, Québec – 19 mai 2016

Stéphane a été pendant près de 20 ans associé à la publication d'une revue canadienne en administration publique. Il a aussi dirigé la collection d'une unité de recherche en partenariat avec une presse universitaire au cours des années 1990.

Jérémie, Directeur, Ontario – 14 juin 2016

Jérémie a été directeur d'une collection pendant plus de 12 ans (période qui couvre à peu près la seconde décennie de la période examinée). Il a été associé à la

migration vers une presse universitaire de cette collection de livres initiés par une unité de recherche.

Esther, Éditeur, Ouest – 16 juin, 2016

Esther a été une éditrice aux acquisitions chez une presse universitaire pendant la seconde moitié de la période examinée. Sa carrière a été marquée par un séjour chez deux presses universitaires canadiennes actives dans le champ, mais elle n'était pas responsable de l'administration publique dans son premier poste. Elle a toutefois œuvré à en faire un pilier du programme de son deuxième employeur. Au moment de l'entrevue, Esther était en transition vers un troisième poste d'acquisition, cette fois avec une presse universitaire américaine.

Jean, Directeur, Ontario – 17 juin 2016

Jean est le plus jeune des directeurs de collections ayant participé aux entrevues et le seul dont la carrière ne dépasse pas la période étudiée. Jean a accepté vers la fin de la période examinée le poste de directeur d'une collection précédemment en place. Il a par le passé été associé à une unité de recherche.

Zacharie, Directeur, Ontario – 20 juin 2016

Zacharie a été membre responsable pour l'administration publique d'un comité éditorial d'une collection multidisciplinaire. Cette collection est en partie tournée

vers la réédition de livres antérieurement publiés qui doivent avoir été jugés comme ayant introduit des idées significatives dans les débats de leur heure. La collection en question comprend plus d'une demi-douzaine de livres identifiés par l'échantillon des livres.

William, Éditeur, Ontario – 20 juin 2016

William a été directeur général d'une presse universitaire active en administration publique pendant treize années qui couvrent la deuxième décennie de la période examinée. Il occupe depuis sa retraite le poste d'acquisiteur à temps partiel pour un institut de recherche (qui n'est pas d'administration publique). Il a débuté sa carrière vers la fin des années 1970 comme agent et ensuite directeur des ventes chez des éditeurs privés. Il a assumé pendant près de dix le rôle de directeur de la promotion chez la presse universitaire où il a surtout fait carrière, avant sa nomination au poste de directeur général.

Sophie, Éditeur, Ouest – 23 juin 2016

Sophie est directrice de la promotion chez l'une des cinq principales presses universitaires depuis plus six ans au moment de l'entrevue. Elle a précédemment œuvré à la fabrication de livre chez ce même éditeur. Avant son arrivée chez cette presse universitaire, Sophie travaillait chez un éditeur éducationnel (consacré uniquement aux manuels de cours).

Marguerite, Éditeur, Ouest – 24 juin 2016

Directrice générale d'une presse universitaire pendant notre période, Marguerite a été une éditrice aux acquisitions pendant quelques années auparavant. Elle avait antérieurement travaillé ailleurs comme directrice de la promotion. Son cheminement dans l'édition remonte aux éditeurs privés de littérature, de poésie et de théâtre.

Pierre, Éditeur, Ouest – 27 juin 2016

Avant d'être nommé directeur général pour les vingt-cinq dernières années de la période examinée, Pierre a travaillé dans le monde des éditeurs privés pour une filiale canadienne (depuis fermée) de l'un des plus anciens éditeurs du monde. Il a fait son entrée dans l'édition vers la fin des années 1960, comme commis aux ventes de manuel de cours.

Rémy, Éditeur, Ouest – 28 juin 2016

Rémy est affecté aux acquisitions et possède plus de vingt ans d'expérience dans le monde de l'édition savante. Il a travaillé dans la fabrication de livre avant d'arriver aux acquisitions et a été pigiste avant d'entrer chez son employeur actuel, actif en administration publique.

David, Directeur, Atlantique – 17 août 2016

David a œuvré comme praticien et a été associé à une unité gouvernementale de recherche. Il s'est ensuite installé, vers le milieu de la période examinée, dans une unité de recherche universitaire. Il a été directeur de collection à deux reprises, toutes deux dans la seconde moitié de la période examinée.

Daniel, Éditeur, Québec – 11 novembre 2016

Employé par le même éditeur depuis vingt-cinq ans et directeur au moment de l'entrevue, Daniel a été libraire, a travaillé dans la distribution de livre et dans l'édition comme telle. Il a opéré dans l'Ouest et au Québec. La maison de Daniel publie plus de cent livres par an.

Bibliographie

- Abelson, D. E. (2009) *Do Think Tanks Matter?* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Adams, W.C., D.L. Infeld, K.L. Wikrent et O.B. Cisse (2016) « Network Bibliometrics of Public Policy Journals » *The Policy Studies Journal* Vol. 44(1): 133—151
- Astley, W. Graham (1985) « Administrative Science as Socially Constructed Truth » *Administrative Sciences Quarterly* Vol. 30(4): 497—513
- Bakvis, H. et M.D. Jarvis (2012) *From New Public Management to New Political Governance: Essays in Honour of Peter C. Aucoin* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Balducci, M. (2009) « L'influence de *Administrative Behavior* de H. Simon sur l'étude des organisations et sur la théorie du *Public Choice* » *Revue française d'administration publique* Vol. 131(3): 541—554
- Bergeron, G. et L. Sfez (1990) *Petit Traité de l'État* Paris, Presses universitaires de France
- Bernick, E. et S. Kruger (2010) « An Assessment of Journal Quality in Public Administration » *International Journal of Public Administration* » Vol. 33(2): 98—106
- Black, M. (2000) *A Short History of Cambridge University Press* Cambridge, Cambridge University Press
- Borins, S. (2003) « From Research to Practice: A Survey of Public Administration Scholars in Canada » *Canadian Public Administration* Vol. 46(2): 243-256
- Bourdieu, P. (1984a) *Homo Academicus* Paris, Les Éditions de Minuit
- Bourdieu, P. (1984b) *Questions de sociologie* Paris, Les Édition de Minuit
- Bourdieu, P. (1990) « The Scholastic Point of View » *Cultural Anthropology* Vol. 5(4) : 380-391
- Bourdieu, P. (1992) *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire* Paris, Les Édition du Seuil
- Bourgault, J. (1989). « Recension : Histoire de l'administration publique au Québec » *Canadian Public Administration* Vol. 32(2): 330—332
- Breton, G. (2005) *Tout doit disparaître : partenariats public-privé et liquidation des services publics* Montréal, Lux Éditeur

- Bringhurst, R. *The Elements of Typographic Style* Vancouver, Hartley et Marks Publishers
- Bryce, R.B. (1986) *Maturing in Hard Times: Canada's Department of Finance Through the Great Depression* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Bryce, R.B. et M.J. Bellamy (2005) *Canada and the Cost of World War II: The International Operations of Canada's Department of Finance, 1939-1947* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Candler, G.G. (2006) « The Comparative Evolution of Public Administration in Australia, Brazil, and Canada » *Canadian Public Administration* Vol. 49(3) : 334-349
- Catlaw, T. J. (2007) *Fabricating the people: Politics and Administration in the Biopolitical State* Tuscaloosa, University of Alabama Press
- Charih, M. (1990) *La guerre des experts d'Ottawa : Comment la Commission royale sur la gestion financière et l'imputabilité a perdu la bataille* Montréal, Édition Agence d'Arc
- Conteh, C. et I. Roberge (2006) *Canadian Public Administration in the 21st Century* Boca Raton, CRC Press
- Cullen, D. (2012) *Editors, Scholars and the Social Text* Toronto, University of Toronto Press
- Dagenais, Michèle (2000) *Des pouvoirs et des hommes: l'administration municipale de Montréal, 1900-1950* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Dahl, R.A. (1947) « The Science of Public Administration: Three Problems » *Public Administration Review* Vol. 7(1): 1—11
- Dawson, R.M. (1929) *The Civil Service of Canada* Toronto, University of Toronto Press
- Deneault, A. (2013) *Gouvernance: le management totalitaire* Montréal, Lux Éditeur
- Dobuzinskis, L. (1997) « Historical and Epistemological Trends in Public Administration » *Journal of Management History* Vol. 3(4): 298—316
- Du Gay, P. (2007) *Organizing Identity* London, Sage
- Dutil, P. et M. McConkey (2008) « The Road to NGO : The Transformation of the Institute of Public Administration of Canada, 1985-1995 » dans *Professionalism and Public Service : Essays in Honour of Kenneth Kernaghan* (dir. D. Siegel et K. Rasmussen) Toronto, University of Toronto Press, pp. 266-287

- Dutil, P. (2011) *The Guardian : Perspectives on the Ministry of Finance of Ontario Toronto* Toronto, University of Toronto Press
- Dwivedi, O.P. et J.I. Gow (1999) *From Bureaucracy to Public Management : The Administrative Culture of the Government of Canada* Peterborough, Broadview Press
- Farmer, D.J. (1995) *The Language of Public Administration : Bureaucracy, Modernity, and Postmodernity* Tuscaloosa, University of Alabama Press
- Feather, J.(ed.) (2011) *Book Publishing : Volume 1* New York, Routledge
- Fitzpatrick, K. (2011) *Planned Obsolescence : Publishing, Technology, and the Future of the Academy* New York, New York University Press
- Forrester, J.P. et Watson, S.S. (1994) « As Assessment of Public Administration : Journals : The Perspective of Editors and Editorial Board Members » *Public Administration Review* Vol. 54(5) : 474-482
- Frederickson, H.G., K.B. Smith, C.W. Larimer, et M.J. Licari (2012) *The Public Administration Theory Primer* Boulder, Westview Press
- Gawthrop, L. C. (1998). *Public Service and Democracy : Ethical Imperatives for the 21st Century*. New York, Chatham House Publishers.
- Good, D. (2003) *The Politics of Public Management : the HRDC Audit of Grants and Contributions* Toronto, University of Toronto Press
- Good, D. (2007) *The Politics of Public Money: Spenders, Guardians, Priority Setters and Financial Watchdogs* Toronto, University of Toronto Press
- Gow, J.I. (1986) *Histoire de l'administration publique Québécoise, 1867-1970* Montréal, Presses de l'Université du Québec
- Gow, J.I. et P. Pross (1998) « The Place of Book Publishing in IPAC's Activities » *Canadian Public Administration* Vol. 41(3): 419—432
- Gow, J.I. et J.E. Hodgetts (2003) « Where Are We Coming From? Are There Any Useful Lessons from our Administrative History? » *Canadian Public Administration* Vol. 46(2): 178—201
- Gow, J.I. et V.S. Wilson (2014) « Speaking What Truth to Whom? The Uneasy Relationship Between Practitioner and Academic Knowledge in Public Administration » *Canadian Public Administration* Vol. 57(1): 118—137
- Gulick, L.H. (1937) « Notes on the Theory of Organization » dans *Papers on the Science of Administration* (dir. L. Gulick et L. Urwick) New York, Institute of Public Administration, pp.3-35

- Hargrave, J. (2013) « Disruptive Technological History : Papermaking to Digital Printing » *Journal of Scholarly Publishing* Vol. 44(3): 221—236
- Henderson, K.N. (2009) « Parallel Universes : Canadian and U.S. Public Administration Study » *Canadian Public Administration/Administration Publique du Canada* Vol. 52(2): 271—290
- Henry, N. (1975) « Paradigms of Public Administration » *Public Administration Review* Vol. 35(4): 378—386
- Hérubel, J-P.V.M. (2014) « Professionalisation, University Presses, Specializations, and the Ecology of Art Historical Scholarship, 1970-2009 » *Journal of Scholarly Publishing* Vol. 45(3): 289—314
- Hodgetts, J.E., et al. (1972) *Biography of an Institution : The Civil Service Commission of Canada, 1908-1967* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Hood, C. (1991) « A Public Management for All Seasons? » *Public Administration* Vol. 69(1): 3—19
- Hood, C. (2005) « Public Management: The Word, the Movement, the Science » dans *The Oxford Handbook of Public Management* (dir. E. Ferlie, L. Lynne et C. Pollitt) New York, Oxford University Press, pp. 7-26
- Inwood, G. (2004/2009/2012) *Understanding Canadian Public Administration : An Introduction to Theory and Practice* Toronto, Pearson Canada
- Ismael, Jacqueline S. (1985) *Canadian Social Welfare Policy : Federal and Provincial Dimensions* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Juillet, L. et K. Rasmussen (2008) *À la défense d'un idéal contesté* Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa
- Kasdan, D.O. (2012) « 'Great Books' of Public Administration, 1990-2010: Revisiting Sherwood's Survey in the Wake of *Reinventing Government* » *Administration & Society* Vol. 44(5): 625—639
- Kernaghan, K. (2009) « Speaking Truth to Academics : the Wisdom of the Practitioners » *Canadian Public Administration* Vol. 52(4): 503—523
- Kuhn, T.S. (2012/1962) *The Structure of Scientific Revolutions* Chicago, Chicago University Press
- Lynn, L. (2005) « Public Management : A Concise History of the Field » dans *The Oxford Handbook of Public Management* (dir. E. Ferlie, L. Lynne et C. Pollitt) New York, Oxford University Press, pp. 27-50
- Marini, F. (1971) *Toward a New Public Administration : The Minnowbrooke Perspective* Scranton, Chandler

- McSwite, O. C. (1997). *Legitimacy in Public Administration: A Discourse Analysis*, Thousand Oaks, SAGE.
- Meier, K.J. et L.J. O'Toole Jr. (2012) « Influence : What Kind? And How to Know? » *Administration & Society* Vol. 44(7): 888—893
- Merton, R.K. (1968) « The Matthew Effect in Science » *Science New Series* Vol. 159(3810): 56—63
- Miller, H.T. et C.J. Fox (2006) *Postmodern Public Administration* Armonk, M.E. Sharpe
- Ni, C., C.R. Sugimoto et A. Robbin (2017) « Examining the Evolution of the Field of Public Administration through a Bibliometric Analysis of *Public Administration Review* » *Public Administration Review* Vol. 77(4): 496—509
- Orsini, M. et M.C. Smith, (dir.) (2007) *Critical Policy Studies* Vancouver, UBC Press
- Parinet, É. (2004) *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIX^e-XX^e siècle* Paris, Les Éditions du Seuil
- Parson, E.A., (dir.) (2015) *A Subtle Balance: Expertise, Evidence, and Democracy in Public Policy and Governance, 1970-2010* Kingston, McGill-Queen's University Press
- Perry, J.L. et K.L. Kraemer (1986) « Research Methodology in *Public Administration Review*, 1975-1984 » *Public Administration Review*, 46(3), 215—226
- Pollitt, C. et G. Bouckaert (2011) *Public Management Reform: A Comparative Analysis : New Public Management, Governance, and the Neo-Weberian State (3rd edition)* Oxford, Oxford University Press
- Potvin, L. et P. Armstrong (dir.) (2013) *Shaping Academia for the Public Good: Critical Reflections on the CHSRF/CIHR Chairs Program* Toronto, University of Toronto Press
- Raadschelders, J.C.N. (2008) « Understanding Government : Four Intellectual Traditions in the Study of Public Administration » *Public Administration* Vol. 86(4): 925-949
- Raadschelders, J.C.N. (2010) « Identity Without Boundaries : Public Administration's Canon of Integration » *Administration & Society* Vol. 42(2) : 131—159
- Riccucci, N.M. (2010) *Public Administration: Traditions of Inquiry and Philosophies of Knowledge* Washington, Georgetown University Press

- Roberts, A. (1996) *So-Called Experts : How American Consultants Remade the Canadian Civil Service, 1918-21* Toronto, Institute of Public Administration of Canada
- Rodgers, Robert et Nanette Rodgers (2000) « Defining the Boundaries of Public Administration: Undisciplined Mongrels versus Disciplined Purists » *Public Administration Review* Vol. 60(5): 435-445
- Rouillard, C., É. Montpetit, I. Fortier, et A-G. Gagnon (2004) *Le réingénierie de L'État : vers un appauvrissement de la gouvernance québécoise* Québec, Presses de l'Université Laval
- Rouillard, C., É. Montpetit, I. Fortier, et A-G. Gagnon (2009) *De la réingénierie à la modernisation de l'État québécois* Québec, Presses de l'Université Laval
- Rouillard, C. et N. Burlone (dir.) (2011) *L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance* Québec, Presses de l'Université Laval
- Roy, Serge (2012) « Fonction publique menacée! Le néolibéralisme à l'assaut des services publics, 1981-2011 » Montréal, M. Éditeur
- Saint Martin, D. (2004) *Building the New Managerialist State: Consultants and the Politics of Public Sector Reform in Comparative Perspective*, 2nd Edition Oxford, Oxford University Press
- Sherwood, F.P. (1990) « The Half-Century's 'Great Books' in Public Administration » *Public Administration Review* Vol. 50(2): 249—264
- Siegel, D. et K. Rasmussen (2008) *Professionalism and Public Service : Essays in Honour of Kenneth Kernaghan* Toronto, University of Toronto Press
- Siegel, D. (2015) *Leaders in the shadows: the leadership qualities of municipal chief administrative officers* Toronto, University of Toronto Press
- Simon, H. (1946) « The Proverbs of Administration » *Public Administration Review* vol. 6(1): 53—67
- Soloveichik, R. (2014) « Books as Capital Assets » *Journal of Scholarly Publishing* Vol. 45(2): 101—127
- Thuillier, Guy et Jean Tulard (1972) « Problèmes de l'histoire de l'Administration » *International Review of Administrative Sciences* Vol. 38(2) : 128-132
- Tufts, B. et L. Fairbanks (2011) *Pension Ponzi: How Public Sector Unions Are bankrupting Canada's health care, education and retirement* Mississauga, Wiley et Sons Canada

- Van de Walle, S. et R. Van Delft (2015) « Publishing in Public Administration : Issues with Defining, Comparing, and Ranking the Output of Universities » *International Public Management Journal* Vol. 18(1): 87—107
- Vogel, R. (2014) « What Happened to the Public Organization? A Bibliometric Analysis of Public Administration and Organization Studies » *The American Review of Public Administration* Vol. 44(4): 383—408
- Waldo, D. (1948) *The Administrative State: A Study of the Political Theory of American Public Administration* New York, Ronald Press Co
- White, J.D. (1986) « On the Growth of Knowledge in Public Administration » *Public Administration Review* Vol. 46(1): 15—24
- White, J.D. (1999) *Taking Language Seriously: The Narrative foundations of Public Administration Research* Washington, Georgetown University Press
- Wilson, V.S. (1982) « The Influence of Organisational Theory in Canadian Public Administration » *Administration publique du Canada* Vol. 25(4): 545—563
- Wilson, V.S. (1997) *Value for Many : The Institute of Public Administration of Canada, 1947-1997* Toronto, Institute of Public Administration of Canada
- Wilson, W. (1887) « The Study of Administration » *Political Science Quarterly* Vol. 2(2) : 197-222
- Zeldin, R. (2002) « Differentiation of Publishing by Class of Publication » dans *Scholarly Publishing : Books, Journals, Publishers, and Librairies in the Twentieth Century* (dir R.E. Abel et L.W. Newlin) New York, Wiley, pp.41-46
- Zussman, D. (2013) *Off and Running : The Prospects and Pitfalls of Transitions in Canada* Toronto, University of Toronto Press